



Mémoire Présenté par :
Therese TCHOUAMO
epouse BANDJI

Université Cheikh Anta Diop
FACULTE DES LETTRES,
ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

La rue comme espace socio-économique : le cas de Cotonou

Année Académique: 1992 - 1993

16 OCT. 1998

08.02.02

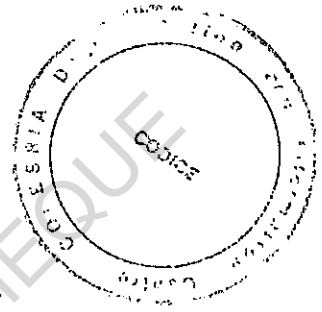
TCH

10/9/20

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN

FACULTE DES LETTRES, ARTS
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :
LABORATOIRE D'ETUDES DES SYSTEMES
SPATIAUX ET DES AMENAGEMENTS
(LESSA)



MEMOIRE DE MAITRISE

THEME :

**LA RUE COMME ESPACE SOCIO-ECONOMIQUE :
LE CAS DE COTONOU**

Présenté par :
Thérèse TCHOUAMO épouse BANDJI

Sous la direction de :
Christophe OKOU
Directeur du Laboratoire
d'Etudes des Systèmes Spatiaux
et des Aménagements (LESSA)

ANNEE ACADEMIQUE 1992 - 1993

DEDICACES

- A La mémoire de mon frère aîné, précocement jeté dans cette terre d'Afrique il y a deux ans.
- A Mon cher époux, Daniel BANDJI, pour toute la confiance qu'il a placée en moi, puisse ce travail ne pas le décevoir.
- A Mon oncle Mbeu NJEUMO ANDRE, qui s'est occupé de ma scolarité et qui n'a jamais ménagé d'efforts pour assurer ma réussite. Je lui reste reconnaissante.
- A Mon beau père, papa KETCHANKE Jacob pour tous ses égards
- A Mon papa KABAO Jacob qui m'apprend de toujours garder courage et espoir.
- A Ma maman FANDIO Marthe pour toute sa tendresse
- A Mes filles Stella et Flora
- A Mes jeunes frères, beaux frères et belles soeurs, que ceci soit pour vous un exemple à suivre et à dépasser.

Thérèse BANDJI

DEDICACES

- A La mémoire de mon frère aîné, précocement jeté dans cette terre d'Afrique il y a deux ans.
- A Mon cher époux, Daniel BANDJI, pour toute la confiance qu'il a placée en moi, puisse ce travail ne pas le décevoir.
- A Mon oncle Mbeu NJEUMO ANDRE, qui s'est occupé de ma scolarité et qui n'a jamais ménagé d'efforts pour assurer ma réussite. Je lui reste reconnaissante.
- A Mon beau père, papa KETCHANKE Jacob pour tous ses égards
- A Mon papa KABAO Jacob qui m'apprend de toujours garder courage et espoir.
- A Ma maman FANDIO Marthe pour toute sa tendresse
- A Mes filles Stella et Flora
- A Mes jeunes frères, beaux frères et belles soeurs, que ceci soit pour vous un exemple à suivre et à dépasser.

Thérèse BANDJI

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

. DEDICACE.....	5
. AVANT-PROPOS.....	6
. INTRODUCTION.....	15

<u>PREMIERE PARTIE</u> : LA RUE DANS LE CONTEXTE DE LA VILLE DE COTONOU.....	18
---	----

<u>CHAPITRE</u> : APERCU SUR LE RESEAU VIAIRE A COTONOU.....	19
1.1. Genèse des voies et leur évolution.....	19
1.2. Plan d'occupation du sol.....	20
1.3. La qualité des rues de Cotonou face aux éléments du cadre Naturel	21
1.3.1. Le site.....	21
1.3.2. Le système hydrologique.....	22
1.3.3. Les facteurs climatiques.....	23
1.4. Les caractéristiques physiques actuelles des voies.....	25
1.4.1. Les artères principales.....	25
1.4.2. Les voies secondaires.....	28
1.4.3. Les voies de desserte.....	29
1.5. Problèmes des voies de Cotonou.....	30
1.5.1. Problèmes liés à l'inadaptation des techniques de construction.....	30
1.5.2. Faible intégration des populations dans la conception de la rue.....	33
1.5.3. Faible capacité d'intervention de la voirie urbaine et faible intégration des populations dans la gestion de la rue.....	34

DEUXIEME PARTIE : LA RUE COMME ESPACE SOCIO-ECONOMIQUE..38CHAPITRE II : LA RUE: LIEU D'ACTIVITES ET D'ECHANGES.....39

2.1. Recensement et typologies des activités réalisée dans la rue	39
2.1.1. Essai de quantification	41
* Catégorie des activités de rue.....	41
- Les activités sédentaires.....	41
- Les activités semi-sédentaires.....	44
- Les activités ambulantes.....	47
2.1.2. Typologie des activités de rue.....	52
* Artisanat de production.....	52
- Artisanat utilitaire.....	53
- Production des objets d'arts et de décoration.....	59
* Les activités de commerce.....	60
- Nature des produits proposés.....	62
- Origine des produits proposés.....	63
* Artisanat de service.....	64
2.1.3. Des activités traditionnelles et des activités liées à la modernisation.....	68
* Les activités traditionnelles.....	68
* Les activités liés à la modernisation.....	70
2.2. Répartition spatiale des activités de rue.....	70
2.3. Causes de développement des activités de rue à Cotonou.....	73
2.3.1. Rapide croissance démographique.....	73
2.3.2. Causes liées à la situation économique.....	78
* Licenciement des agents de la fonction publique et des entreprises publiques.....	78
* Bas niveau des salaires.....	78

<u>CHAPITRE III</u> : LES PRATICANTS DES ACTIVITES DE RUE ET LEURS PROBLEMES.....	79
3.1. Les praticants.....	79
3.1.1. Origine géographique.....	79
3.1.2. Répartition par classe d'âge et par sexe.....	81
3.1.3. Niveau d'instruction.....	82
3.1.4. Situation matrimoniale et statut vis à vis du logement occupé.....	86
3.1.5. Mode de transport.....	88
3.1.6. Etude de cas.....	90
3.2. Problèmes des activités de rue.....	92
3.2.1. La faible mise de fond de départ.....	92
3.2.2. L'étroitesse de l'emplacement de l'unité économique.....	94
3.2.3. La hantise des agents de la fiscalité.....	96
3.2.4. Insécurité du travail.....	97
<u>CHAPITRE IV</u> : LA RUE : LIEU PUBLIC ET DE COMMUNICATION SOCIALE.....	98
4.1. La rue: lieu de rencontre, de loisir et de détente.....	98
- La convivialité du soir.....	101
4.2. La rue: lieu de cérémonies et de manifestations.....	103
<u>TROISIEME PARTIE</u> : IMPACT DES ACTIVITES DE RUE ET SUGGESTIONS.....	106
<u>CHAPITRE V</u> : IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL.....	107
5.1. Les activités de rue: une source de travail pour la population.....	107
5.2. Les activités de rue: une importante source de revenus monétaires.....	109

5.3. Destination des revenus.....	112
5.4. Les activités de rue et le secteur organisé.....	113
5.5. Impact sur l'environnement urbain.....	116
5.5.1. L'encombrement des trottoirs et de la chaussée..	117
5.5.2. L'insécurité des piétons.....	120
5.5.3. Les conflits entre usagers.....	122

CHAPITRE VI : POUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN
DU CADRE DE VIE ET LA PROMOTION DES ACTIVITES
DE RUE.....123

6.1. Les aspirations des populations enquêtées.....	123
6.1.1. Perception de la rue par les populations.....	123
6.1.2. Contraintes liées à l'utilisation actuelle de la rue.....	123
6.1.3. Organisation de la gestion de la rue par les populations.....	124
6.1.4. Doléances et suggestions des enquêtés.....	125
6.2. Des approches de solution.....	127
6.2.1. Le contexte actuel.....	127
6.2.2. Quelques actions entreprises pour la promotion des activités de rue.....	129

CONCLUSION GENERALE.....	133
ANNEXES.....	135
BIBLIOGRAPHIE.....	142

AVANT-PROPOS

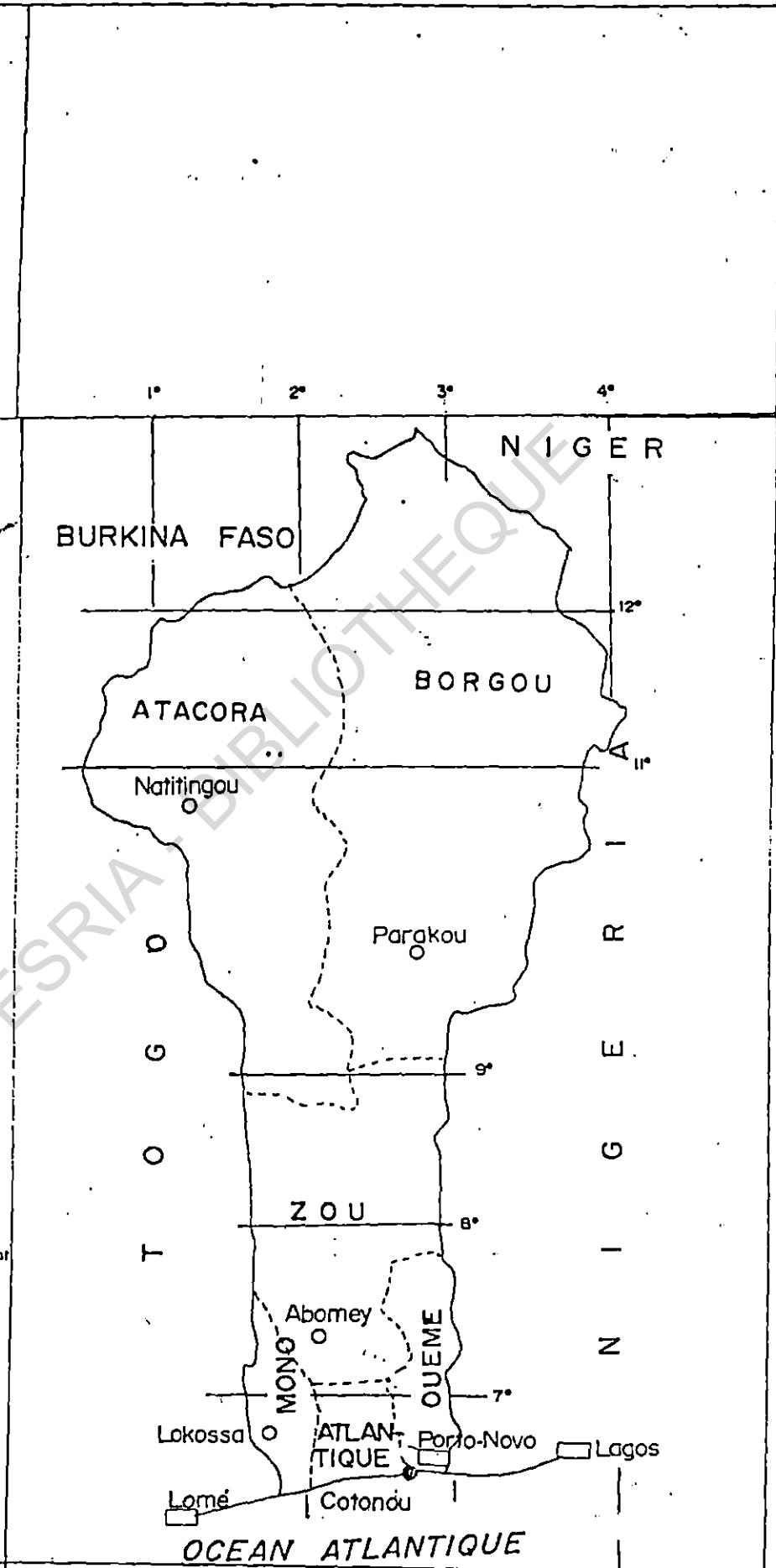
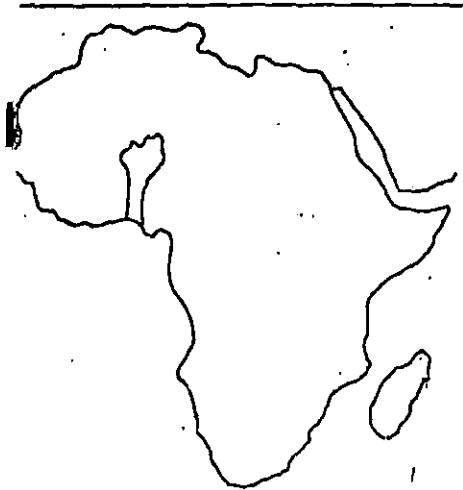
Les années 80 sont marquées dans la plupart des pays du tiers monde par une crise économique aiguë dont les manifestations les plus évidentes sont l'arrêt des recrutements dans les fonctions publiques et les liquidations des entreprises parapubliques et privées. Alors que dans le même temps, par le double effet de l'accroissement naturel et de l'exode rural, la population des plus grandes villes croît rapidement, et chaque année le système d'éducation met sur le marché du travail les diplômés qui ne trouvent pas d'emploi. Et pourtant, le chômage ne paraît pas croître très rapidement.

Lorsque Monsieur PRISO Daniel Dickens, enseignant au département de géographie à l'université de Yaoundé nous a proposé comme sujet de mémoire de maîtrise, la "rue comme espace socio-économique" nous n'avons pas hésité car l'occasion nous était donnée de faire le rapprochement entre crise économique et développement des activités informelles.

Notre étude s'intéresse à toutes les activités dont la localisation est dictée par le passage de la rue; car les étals de certains magasins occupent aussi les trottoirs et la rue subit dans ce cas des transformations ou adaptations qui affectent sa fonction première qui est celle de servir à la circulation, et le paysage urbain.

Nous voulons par la présente étude montrer d'une part le rôle socio-économique joué par la rue, "espace-support" de diverses activités qui génèrent des flux réels et monétaires et permettent à leurs auteurs de participer à la consommation, et d'autre part faire ressortir l'impact de ces activités sur le paysage urbain, apporter notre modeste contribution à l'organisation de ces activités et à la méthode de gestion et de l'aménagement urbain de Cotonou.

Carte n°1 SITUATION DE LA VILLE D'ETUDE



- Limites d'Etat
- - - Limites departement
- Capitale d'Etat
- Chef lieu de departement
- Ville d'études

Source: ADAM K.S. et BOKO M : Le Benin, Edicef 95pages

Au fait, à quelles préoccupations répond la conception initiale de la rue? quelles sont ses caractéristiques physiques actuelles? quelles sont en réalité ses différentes fonctions? quelles sont les principaux acteurs qui s'expriment dans la rue et leurs statuts? quelles sont leurs activités? que leurs rapportent-elles? Ces personnes peuvent-elles faire autrement? quelle est la portée sociale et économique de ces activités? que peut-on faire pour concilier la rue comme lieu de circulation et comme lieu de production et d'échanges? comme lieu d'activité socio-culturelle?

Bref partir de la fonction première de la rue, voir les transformations ou adaptations qu'elle subit dans le contexte actuel et faire des propositions pour une meilleure coexistence de ses différents usages. Tel est l'essentiel des objectifs de ce travail.

Pour atteindre ces objectifs, nous sommes partie de plusieurs hypothèses, celles retenues sont:

- les gens qui s'installent sur les trottoirs sont des laissés pour compte du système scolaire et des immigrants sans qualifications qui ne peuvent qu'exercer des tâches n'exigeant aucune spécialisation comme bon nombre de petits métiers de rue.

- ceux qui implantent leur unité économique le long des rues tentent de contourner les taxes fiscales et refusent de s'octroyer des boutiques ou ateliers officiellement recensés par les autorités urbaines.

- la rue est un lieu de passage, de loisir, de culte, de rendez-vous, de rencontre des populations, de revendications socio-politiques, un "no man's land" qui répond à un adage selon lequel la rue n'appartient à personne.

- la capacité d'accueil du réseau des marchés urbains est dépassée et les nouveaux venus sont obligés de mettre leurs

étalages sur les trottoirs occupant même une partie de la chaussée.

* Domaine d'étude

Nos travaux d'investigation ont porté sur la partie Ouest de la ville de Cotonou qui comprend les ex-districts de Cotonou I, IV, V et VI (Cf. carte n° 2, page 10). Cette partie est beaucoup plus urbanisée que l'autre dont l'urbanisation a commencé plus tard.

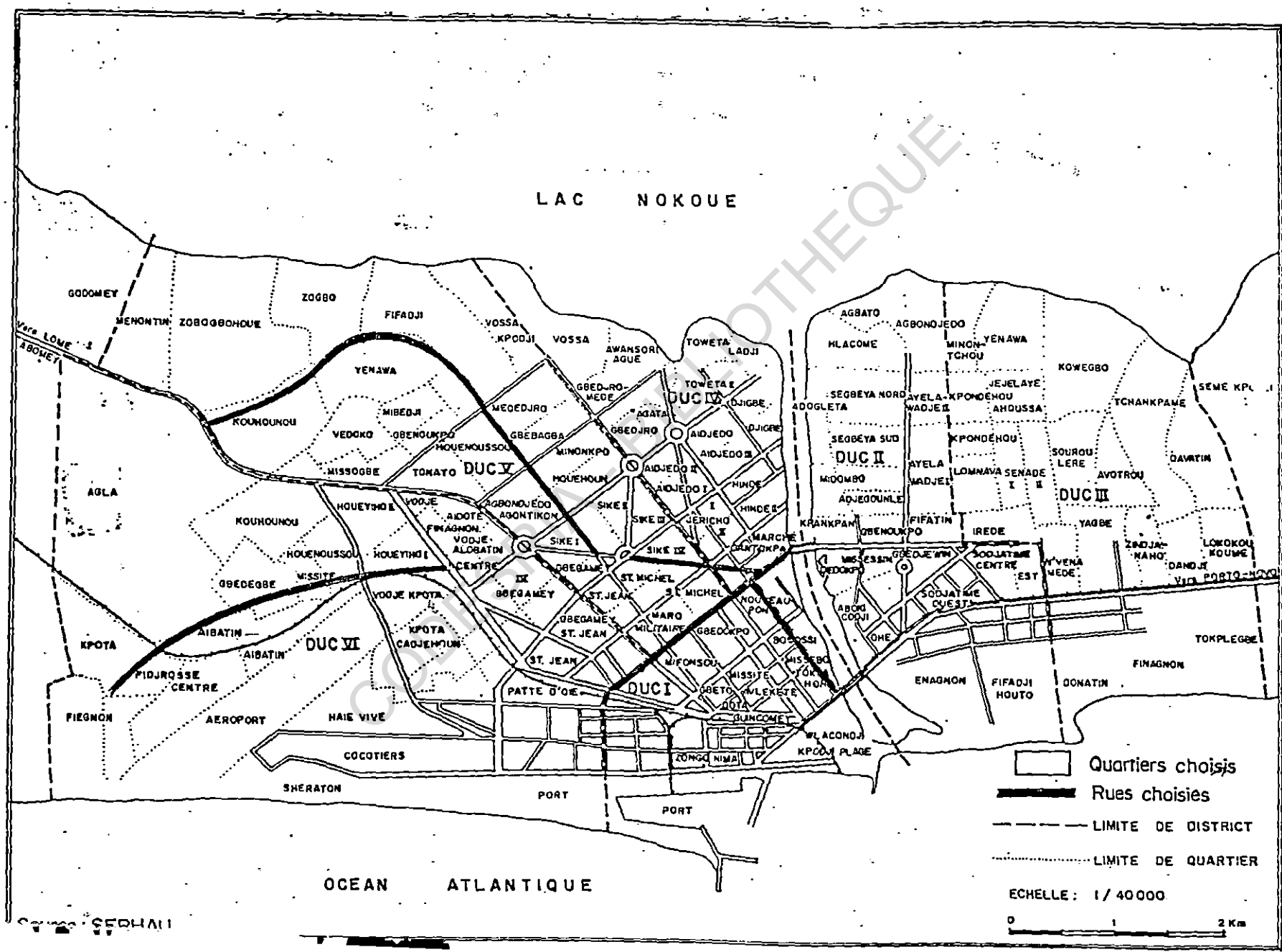
Dans le but de mesurer les différences éventuelles dans les types d'activités de rue, nous avons choisi pour nos enquêtes et recensements des quartiers et des rues représentatifs dans la zone centrale, la zone péricentrale et périphérique. Ces quartiers diffèrent par leur morphologie mais surtout par leur position par rapport au centre ville. Il s'agit des quartiers suivants:

Ganhi (placodji kpodji), situé dans l'ex-district de Cotonou I, quartier initial, centre commercial et administratif, il connaît un afflux de personnes pendant les jours ouvrables, connaît des embouteillages de circulation et attire pas mal d'activités dans la rue

Jonquet et Zongo, également situés dans l'ex-district de Cotonou I, ce sont deux quartiers jadis péricentraux mais qui sont devenus centraux avec l'extension de la ville. Les rues dans ces quartiers sont représentatives pour les questions telles, la débauche, la mendicité...

Dantokpa et jéricho, dans l'ex-district de Cotonou IV, sont des quartiers péricentraux. Ils regroupent une gamme très variée d'activités qui animent la rue de jour comme de nuit. En plus Dantokpa abrite le marché international dont le débordement crée l'engorgement des rues adjacentes.

Carte n°2 : COTONOU : PRESENTATION DU DOMAINE D'ETUDE



Fifadji et Sainte Rita, sont situés dans l'ex-district de Cotonou V. Ce sont des quartiers périphériques populeux, comme les quartiers péri-centraux, ils regorgent une masse importante de consommateurs pauvres qui développent et entretiennent les activités de rue.

Houeyiho et Fidjrosse, situés dans l'ex-district de Cotonou VI sont également des quartiers périphériques mais beaucoup plus éloignés du centre que les précédents, Houéyiho est plus populeux que Fidjrosse qui s'intègre dans le tissu urbain et dont l'occupation est encore lâche.

Haie-vive, toujours dans l'ex-district de Cotonou VI, est un quartier de haut standing. Il a retenu notre attention pour satisfaire à notre désir de connaître les catégories sociales concernées par les activités de rue.

Méthodologie d'approche

* La documentation

Notre première démarche a consisté à rassembler une documentation qui nous a permis de faire le point des connaissances autour de notre question afin de définir nos propres axes d'investigation. A titre indicatif les bibliothèques et centres de documentation suivants ont été visités:

- le centre de documentation de la faculté des lettres, art et sciences humaines (FLASH);
- la bibliothèque centrale de l'Université Nationale du Bénin;
- la bibliothèque et le centre de documentation du centre culturel français;
- le centre de documentation de la Société d'Etudes Régionales, d'habitat et d'urbanisme (SERHAU)

- le centre de documentation de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE);
- le centre de documentation de l'Institut National pour la Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC)
- le centre de documentation de la direction de l'artisanat.

La deuxième démarche de notre méthodologie concerne le travail de terrain. Il a été abordé en plusieurs phases:

* L'observation directe:

Il était question pour nous de nous familiariser avec notre milieu d'étude; nous avons fait plusieurs sorties qui nous ont permis de voir les caractéristiques physiques des rues de Cotonou et l'utilisation que les Cotonnois font de la rue ainsi que l'impact des activités sur le paysage urbain.

* Dans la deuxième phase nous avons recensé systématiquement les activités le long de 6 rues représentatives pour mesurer l'importance de leur développement. Mais ce choix n'exclut pas que nous ayons pris des exemples ailleurs pour illustrer notre propos.

* La troisième phase est celle des enquêtes. Nous avons élaboré deux questionnaires, l'un en direction des administrations concernées par nos recherches, l'autre, le plus important adressé aux opérateurs économiques utilisant la rue.

Nous avons procédé à un choix raisonné de notre échantillon en tenant compte de l'activité comme critère de base. Les enquêtes ont été menées sur 100 opérateurs économiques à raison de 10 par quartier, repartis dans les 3 types d'activités identifiés dans la rue, dans les proportions de 50% pour les activités de commerce, 30% pour les activités de service et 20% pour les activités de production.

Nous avons préféré la forme directe pour le remplissage des questionnaires, histoire de mettre toutes les chances de notre côté pour la récupération. Après dépouillement, nous avons procédé à un traitement suivant les méthodes de la statistique descriptive, ce qui nous a permis d'obtenir les tableaux, les graphiques qui, avec les photographies illustrent notre propos.

Toutefois, la réalisation de ce travail ne s'est pas faite sans difficultés, nous mentionnons notamment le temps perdu pour obtenir auprès de l'INSAE, les résultats du recensement réalisé dans le cadre du Programme d'Etudes et d'Enquêtes sur le Secteur Informel (PEESI) pour disposer d'une base de sondage pour nos enquêtes.

- Les difficultés de communication avec certains opérateurs économiques, ce qui nous a contraint à recruter des enquêteurs qualifiés pour éviter les biais (il s'agit de 3 diplômés sans emploi, un démographe et 2 statisticiens qui ont servi pour les enquêtes du PEESI).

- La réticence de certains enquêtés qui nous prenaient pour des agents de la fiscalité;

- La non disponibilité des agents chargés de nous fournir les informations dans certains services.

Cependant, ce travail n'aurait sans doute pas abouti sans le soutien, la disponibilité et les conseils des personnes que nous tenons à remercier ici.

Notre profonde gratitude va en premier lieu à l'endroit de Monsieur Christophe OKOU, directeur du laboratoire d'études des systèmes spatiaux et des aménagements (LESSA) à l'Université Nationale du Bénin, qui, malgré ses diverses responsabilités et occupations a accepté de guider nos premiers pas dans la recherche scientifique. Son humanité, sa sollicitude à notre égard, ses dispositions humaines et scientifiques nous ont été d'un appui considérable. Nous lui disons humblement merci.

Nous n'oublions pas nos enseignants des départements de géographie de l'Université de Yaoundé et de l'Université Nationale du Bénin notamment Monsieur PRISO Daniel Dickens, Monsieur KENGNE Fodouop, Professeur Jean-Louis DOGMO, Monsieur TOSSA Ignace, Monsieur AFOUDA Fulgence, Monsieur BANCOLE Alexis, Monsieur KOLAWOLE Sikirou Adam.

Nos remerciements, vont également à l'endroit de nos amis, Monsieur DOSSOU-YOVO Koffi Adrien, qui est intervenu à divers niveaux pour nous faciliter la tâche, Messieurs AGNIDE ABOUDOU Raïmi, TENTE Brice, ADJASSE Matin.

Nous pensons également à Monsieur Henri CASSEHOVIN, Directeur de la Statistique de la Production et de l'Emploi (DSPE) à l'INSAE.

Monsieur GBAGUIDI Basile, chef de la cellule technique à la circonscription urbaine de Cotonou.

Monsieur ZINZINDOHOUE Max, Chef de Service Documentation et Archives FLASH/UNB.

Notre sympathie va à l'endroit de Madame COVI Isabelle, qui a accepté de saisir notre texte dans un délai vraiment contraignant. Nous lui restons reconnaissante.

Nous remercions Emilienne, notre servante qui a contribué à l'accomplissement de ce travail en veillant sur Flora notre bébé.

Nos sincères remerciements vont à l'endroit de Monsieur et Madame HOUNGAN née TCHAGNEROUN, BANTCHI Françoise pour tout leur soutien moral, nous leur exprimons ici une pensée très profonde.

A tous ceux qui nous ont aidé d'une manière ou d'une autre et dont les noms ne sont pas cités ici, nous disons simplement merci.

INTRODUCTION

La République du Bénin est divisée en 6 départements, Cotonou, chef lieu du département de l'Atlantique est dans la partie méridionale du pays. La ville s'étend sur environ 70 km² de superficie et est érigée en une circonscription urbaine, divisée en 144¹ quartiers. Elle est limitée au Nord par le lac Nokoué, au sud par l'océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè Podji et à l'Ouest par Godomey.

De par sa situation, Cotonou joue un rôle de ville transit desservant les pays enclavés du Nord (Burkina Faso, Niger) et communiquant avec les autres villes côtières comme Lagos, Lomé, Accra, grâce à la route inter-état qui longe pratiquement la côte. Cette facilité de communication avec les pays de la sous-région Ouest Africaine, explique en partie la présence massive des Ghanéens, Nigériens etc.. dans les rues de Cotonou, disputant le leadership dans certaines activités ambulantes de commerce et de service. Ils sont d'autant plus attirés qu'ils bénéficient de la souplesse du cadre institutionnel et social. Et par ailleurs, le franc CFA est une monnaie forte par rapport au Naira Nigérien et au CEDI, Ghanéen.

Cotonou, l'ancien village des pêcheurs, qui sera cédé aux Français en 1868 amorce sa croissance démographique et spatiale avec la construction et la mise en service des réseaux routier et ferroviaire qui, le raccordent à un ensemble régional important.

Cette croissance démographique et spatiale a entraîné l'augmentation du réseau des voies dont la qualité est largement tributaire des caractéristiques du cadre naturel de la ville, et la mise en place des quartiers fonctionnellement différents; on peut ainsi distinguer:

- . le quartier industriel;
- . le quartier administratif;

- . le quartier commercial;
- . les quartiers résidentiels qui regroupent des personnes ayant de hauts revenus;
- . les quartiers populaires beaucoup plus hétérogènes.

Si les premiers migrants ont répondu à un évident besoin en main d'oeuvre et en personnel (la ville a bénéficié d'un important investissement socio-économique à la veille et au lendemain des indépendances) par la suite, toute la main d'oeuvre disponible ne pourra plus être utilisée, car la création des emplois n'a pas suivi le rythme d'accroissement de la population.

Par ailleurs, les années 70 ont vu une réorientation de l'économie béninoise qui a accordé une priorité aux secteurs secondaires et tertiaires au détriment de l'agriculture d'exportation. On a ainsi assisté à la nationalisation des entreprises privées et l'Etat s'est vu attribuer la primauté en matière d'offre d'emploi salarié. Cette primauté s'est traduite jusqu'en 1986 par le recrutement systématique de tous les diplômés de l'enseignement supérieur.

En clair le chômage n'affectait qu'une main d'oeuvre, sans qualification ou peu instruite qui était absorbée par le secteur informel car le secteur d'économie moderne leur était d'office fermé.

Les difficultés financières survenues à la suite d'une mauvaise gestion des unités de production, ont paralysé l'Etat qui a signé avec les institutions financières en 1989, le premier programme d'ajustement structurel (PAS) et a procédé au licenciement du personnel des entreprises publiques et de la fonction publique.

Ces victimes de la crise économique et du PAS ont contribué au développement des activités informelles. Ces activités qui ont un évident besoin de centralité, se localisent

de façon préférentielle le long des rues les plus fréquentées du centre commercial et des quartiers populaires.

La rue acquiert donc une autre signification, conçue pour assurer la circulation et la vie de relation en milieu urbain, elle est devenue l'"espace-support" de diverses activités qui procurent un moyen d'existence à leurs auteurs, tout comme le marché ou une zone de production.

Si la plupart de ces activités échappe à la fiscalité et crée par conséquent un manque à gagner pour les recettes publiques, leur existence présente des avantages aussi bien pour l'Etat, confronté à une crise économique aiguë, que pour les ménages; d'où la nécessité de les intégrer dans la planification spatiale et économique.

La présente étude est abordée suivant un plan en 3 parties:

Première partie : La rue dans le contexte de la ville de Cotonou.

Deuxième partie : La rue comme espace socio-économique

Troisième partie : impacts des activités de rue et suggestions.

PREMIERE PARTIE

LA RUE DANS LE CONTEXTE DE LA VILLE DE COTONOU

Cette partie fait ressortir l'influence des éléments naturels sur les rues de Cotonou, cadre de travail d'une frange importante de la population. Elle fait une étude sommaire des infrastructures en mettant en relief leur impact sur les activités qui les bordent.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I :

APERÇU SUR LE RESEAU VIAIRE A COTONOU

1.1. Genèse des voies et évolution

Le tracé des voies d'une ville obéit toujours à des règles de façon explicite ou implicite et selon la nature du site. Pour le cas de Cotonou qui a un site de bord de l'eau, la direction rectiligne du rivage et celle qui lui est perpendiculaire ont joué un rôle déterminant dans l'ouverture des premières voies.

En effet, celles-ci l'ont été soit parallèlement, soit perpendiculairement au rivage. Dans l'ensemble on a des voies de direction SE-NO et SO-NE. Ce tracé à une origine coloniale et la trame orthogonale des voies de Cotonou s'est précisée dès cette époque, profitant de l'horizontalité du terrain. Ce plan qui offre des facilités à la circulation, a permis des interventions policières rapides pendant la domination coloniale, mais aussi de faire face aux problèmes d'incendie, surtout du côté des indigènes.

Les rues ainsi nées ont beaucoup évolué pour répondre à l'extension même de la ville et améliorer la circulation.

Après les indépendances, il n'y a pas eu beaucoup de changement dans le principe d'ouverture des voies initié par le colonisateur et qui donne à la ville de Cotonou son plan en Damier.

Mais l'essor urbain est une réalité, la population a considérablement augmenté, la ville se renforce en équipements et infrastructures qui favorisent les apports migratoires et les établissements humains et précisent de plus en plus sa situation comme capitale économique et ville dirigeante du pays.

Tous ces éléments ont contribué à l'ouverture des voies, soit pour relier les différents équipements entre eux, au centre de la ville aux différents quartiers, soit aux différents pôles d'activités.

Mais le principal facteur d'évolution du réseau viaire de Cotonou est son accroissement démographique qui a augmenté la demande des parcelles à bâtir, et donc sa croissance spatiale, et les travaux de lotissement ou mieux de viabilisation; car dans certaines zones, l'installation des populations précède le lotissement et l'ouverture des voies "ainsi que leur entretien" sont laissés à la charge des populations concernées, c'est ainsi que nous aurons des pratiques comme celle qui consiste à jeter les ordures ménagères aux endroits susceptibles de devenir des rues et à les recouvrir de terre suivant la trame existante; et le recours à ces mêmes ordures pour combler des nids de poules. Mais comment s'est concrètement fait l'occupation du sol à Cotonou.

1.2. Plan d'occupation du sol

Le site originel de la ville de Cotonou est une section du cordon littoral à partir du Wharf. Avant 1960, l'extension de la ville est quelque peu maîtrisée par les autorités compétentes qui procèdent d'abord au lotissement suivant le plan orthogonal dans lequel les rues se coupent à angle droit, et à l'immatriculation des terres, l'occupation foncière est donc soumise à l'obtention d'un titre foncier délivré par les services des domaines, ou d'un permis d'habiter délivré par la préfecture.

Mais par la suite, avec la pression démographique qu'a connu la ville, les retards accusés par l'administration dans l'évolution des lotissements, la rareté des promoteurs immobiliers et la préférence des béninois pour les maisons individuelles, une autre forme d'occupation du sol s'est développée, notamment dans les zones non loties où les prix des parcelles sont plus abordables. Il s'agit d'une négociation entre

propriétaires terriens et acquéreurs. C'est alors qu'on a assisté à une occupation anarchique et systématique de l'espace urbain, sans aucun respect de la topographie. Ainsi, même les zones impropres à l'habitation, car mal drainées ont été occupées. Et l'Etat qui se trouve devant le fait accompli ne fait que légaliser cette occupation en prolongeant la trame orthogonale des voies¹, sans trop penser au système de drainage des eaux pluviales qui n'existe pas la plupart du temps.

La conséquence de cette situation est la faiblesse de la densité d'occupations du sol qui aboutit à un gaspillage de l'espace. Les quartiers mis en place sont dépourvus d'infrastructures communautaires. Il manque de places aménagées avec des espaces pour les jeux, les cérémonies, la détente etc... Et aujourd'hui les rues sont utilisées comme aire de jeux, de cérémonie....

La qualité de ces rues dépend étroitement des conditions morphologiques, climatiques et hydrologiques du cadre naturel.

1.3. La qualité des rues de Cotonou face aux éléments du cadre naturel.

1.3.1. Le site

Cotonou dans la région du golfe du Bénin, occupe un site étroit constitué de cordons littoraux sableux coincé entre le lac Nokoué au Nord et l'Océan Atlantique au Sud. Ces cordons littoraux résultent de dépôts de sable côtier sous l'action des courants littoraux et d'apport de sédiments fluvio-lacustres. On peut distinguer deux unités topographiques, la première de 4 à 6 m d'altitude est l'unité, la plus élevée, constituée de cordons littoraux. La deuxième est constituée des dépressions ou des bas-fonds qui font partie du système lagunaire. Ces dépressions sont

¹ Guinguidokossi GAYE, l'impact des migrations sur les ménages

gorgées d'eau en permanence dans les zones marécageuses et de façon saisonnière dans les zones inondables.

Le sol en général sableux mais avec des variations dues à certaines composantes argileuses ou organiques est très perméable. Cette perméabilité du sol, ajoutée à la faible profondeur de la nappe phréatique (moins d'un mètre à 3 mètres par endroits) et à la faible déclivité (0,5%) ne favorise pas l'écoulement des eaux. Une partie des eaux s'infiltrer et très rapidement, on assiste à une situation de saturation du sol avec des stagnations d'eaux un peu partout dans les rues (voir photo n° 1 et 2 page 24). Ce qui détériore complètement les rues en terre et réduit la durée de vie de celles qui sont bitumées.

A un autre niveau, mais toujours en relation avec le site, le système hydrologique de la ville contribue à sa manière à expliquer la qualité des rues de Cotonou.

1.3.2. Le système hydrologique

L'eau est l'élément structurant majeur de l'espace à Cotonou. La ville s'étend de part et d'autre du chenal, trait d'union entre le lac et la mer. La dynamique hydrologique de la ville est sous la plus au moins grande dépendance du lac Nokoué qui évacue une partie de ses eaux par le chenal de Cotonou.

Il s'étend parallèlement à la côte sur une superficie d'environ 160 km² et est compris entre les latitudes 6°70' et 6°60' Nord et les longitudes 2°40' et 2°30' Est. Il est alimenté par les crues du fleuve Ouémé qui prend sa source dans l'Atacora et la rivière sö, défluent de l'Ouémé. Ces crues atteignent leur maximum en Septembre-Octobre (moment des fortes précipitations dans le Nord du Bénin) et fait monter le niveau du lac qui voit sa superficie triplée; c'est alors que l'on assiste à des inondations parfois très graves à Cotonou. Soit parce que la communication avec la mer est trop étroite (chenal de Cotonou long de 4500m), soit trop éloignée (débouchée du système

lagunaire seulement à Lagos par le chenal de Porto-Novo).

Ces caractéristiques hydrologiques sont liées aux facteurs climatiques qui tiennent également une place centrale dans l'état des rues de Cotonou.

1.3.3. Les facteurs climatiques

Cotonou baigne dans un climat subéquatorial caractérisé par deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches alternantes. La hauteur des précipitations varie selon les années entre 1050 et 1300 mm. Ces précipitations se caractérisent par une forte concentration des eaux précipitées pendant la grande saison des pluies qui va d'Avril à Juillet avec un maximum en Juin.

L'intensité et l'agressivité des pluies pendant cette saison freinent les activités socio-économiques de la ville, dans la mesure où une bonne partie de la ville ainsi que les rues sont inondées, rendant les communications difficiles. la hauteur des eaux dans les rues est considérable, les activités de rue sont pratiquement arrêtées. Circuler dans ces rues devient un pari difficile à gagner, les roues des voitures disparaissent sous l'eau, les Zémidjan (Taxi moto) enregistrent les plus mauvaises recettes, les piétons pataugent dans l'eau. Sur les chaussées en terre les trous s'agrandissent, et celles bitumées se détériorent.

Pendant la grande saison sèche qui va de mi-Novembre à mi-Avril, la situation qui n'est guère meilleure est tout de même acceptable. Les effets de la chaleur (la température atteint souvent 35°, février et mars étant les mois les plus chauds) sont atténués par l'hygrométrie qui reste élevée et atteint fréquemment 95%. Cette température est tolérée par les hommes qui vaquent à leurs occupations quotidiennes. Mais certaines activités de rue sont gênées par la poussière, la plupart des rues, surtout des quartiers populaires périphériques n'étant pas revêtues.



Photo N° 1: "Voie 40" étoile rouge-Cadjehoun, en terre difficile à pratiquer, les stagnations d'eau contribuent à sa détérioration. Remarquez l'anarchie qui caractérise la circulation.



Photo N° 2 : Avenue Jean-Paul II, bitumée. Le système de drainage est défaillant.

Il est donc évident que le cadre naturel explique en grande partie la qualité des rues de Cotonou. Quelles sont ses caractéristiques actuelles?

1.4. Les caractéristiques physiques actuelles des voies de Cotonou

L'observation directe nous a permis de constater que la voirie à Cotonou est constituée de voies de dimension différentes. Ainsi une classification suivant la dimension regroupe les voies en 3 catégories ayant des caractéristiques particulières. Selon que ces voies traversent des parcelles bâties ou non et selon leur affectation, les activités riveraines seront de nature diverse. Ceci dit, on distingue des rues de 40m d'emprises des rues de 30 m d'emprise et des rues de 20m ou moins.

1.4.1. Les artères principales

Ce sont de grandes voies de communication urbaine, elles ont pour principale fonction d'assurer les liaisons à l'échelle de la ville ou des liaisons inter-urbaines. Le flux de transport supporté par ces voies est important. La vitesse est relativement élevée. Encore appelées voies primaires, elles ont 40m d'emprise et sont prédisposées pour une circulation juxtaposée².

Ces voies sont en général bitumées et comportent deux chaussées de 7m chacune séparées par un terre-plein central de 3 mètres et longées par deux trottoirs généralement aménagés. Les trottoirs supportent le réseau de distribution du courant

²Circulation juxtaposée = celle dans laquelle chaque mode de transport circule sur un support spécifique à l'intérieur d'une même emprise

électrique et sont plantés d'arbres³ Mais les lampadaires sont quelque fois implantés sur le terre-plein central, en béton armé ou engazonné. Ceux engazonnés ne sont pas toujours bien entretenus (Photo N° 3, page 27)

Peuvent être classées dans cette catégorie, le boulevard Saint Michel qui relie la place de la révolution (Bourse du travail) au nouveau pont.

L'avenue Steinmetz (1600m) qui relie la cathédrale Notre Dame à Saint-Michel.

L'avenue de l'Ouémé (1800m) qui prolonge l'avenue Steinmetz vers Gbèdjromèdé.

L'avenue de la victoire qui relie la place de l'étoile rouge à la station sikèkodji (long de 900m).

L'avenue de la République (1300m) qui est le prolongement de l'avenue de la Victoire et qui mène au marché dantokpa.

Le boulevard de France (6000m) ou de la marina qui est derrière la présidence de la république.

A l'exception du boulevard de la Marina qui est une voie

³ Les essences sont variés et on trouve souvent sur une même rue plusieurs essences comme par exemple :

- le caillcédrot (acajou du Sénégal) ou *Khaya senegalensis* (melicées)
- cocotier ou *cocos nucifera* (palmacés)
- manguier ou *mangifera indica* (anacardiées)
- le neem (lilas des indes) ou *azadirachta indica* (meliacées)
- le cassia ou *cassia floribunda* (césalpiniacées)
- le raisin de mer ou *coccoloba unifera* (polygonacées)
- le flamboyant ou *délonix regia* (cesalpiniacées)
- le badonnier ou *terminalia catappa*, (combrétacées)
- eucalyptus ou *eucalyptus toreliana* (myrtacées)
- *terminalia* ou *terminalia mantaly* (tombrétracées)



Photo n° 3 : Boulevard de la MARINA, terre-plein central engazonné et mal entretenu.

CODESRIA - BIL

périphérique rapide servant surtout à la circulation jusqu'au niveau du port et de la loterie nationale (début presque du centre commercial). Les voies de cette catégorie aux trottoirs en général bien aménagés voient se développer une gamme assez variée d'activités allant des ambulants aux sédentaires en passant par les semi-sédentaires; mais avec une prédominance des activités sédentaires.

1.4.2. Les voies secondaires

Ces voies assurent des liaisons inter-quartiers, des liaisons entre zones contiguës. Elles ont 30 m d'emprise. La largeur moyenne de la chaussée est de 10 m. Il n'y a pas de terre-plein-central. Beaucoup de ces voies ont perdu leur revêtement par endroits et n'ont aucune démarcation entre la chaussée et les trottoirs pourvus de sable qui menace d'envahir la chaussée. Cet état pousse certains automobilistes et motocyclistes à abandonner par moment la chaussée pour rouler sur les trottoirs, ce qui est souvent à la source de certains conflits dans la rue.

Cependant quelques rues de ces voies sont bien aménagées ainsi que les trottoirs. C'est le cas de l'avenue delorme voie commerçante (1600 m) qui relie l'ancien pont au marché Dantokpa, de la rue de Ouidah (800 m) et de la rue du capitaine Adjovi.

Font également partie de ce réseau la rue Augustin Nicoué (1800 m) qui va de la bourse du travail vers le quartier Gbègamey;

la rue AVANA qui va de la station Sikèkodji vers wologuèdè;

l'avenue de la libération qui va de la Banque International du Bénin vers Sainte-Cécile;

l'avenue YEKPE, l'avenue des amazones.

Si sur les artères principales, le petit commerce par exemple propose surtout des produits manufacturés, sur les voies secondaires la gamme des produits proposés est beaucoup plus variée allant des produits agricoles aux produits manufacturés en passant par ceux de récupération. D'une manière générale la densité des activités de rue toutes les catégories confondues est beaucoup plus élevée, ce qui n'est pas le cas pour les voies moins passantes qui sont peu sollicitées^{o)} pour l'implantation des activités.

1.4.3. Les voies de desserte

De dimension plus réduite que la précédente ces voies permettent l'accès aux habitations. La circulation automobile est faible voire occasionnelle.

La plupart de ces voies sont en terre. La chaussée a une largeur de 7m. Les trottoirs ne sont pas aménagés.

Les voies de moins de 20m d'emprise se rencontrent surtout dans les quartiers résidentiels beaucoup d'entre elles ont perdu leur revêtement par endroits.

Sur ces voies, les activités lucratives sont sporadiques, c'est surtout l'aspect sociologique de la rue qui est plus marqué.

La voirie est image de la ville. Sa fonction première est de servir à la circulation. Dans le contexte socio-économique actuel, on constate qu'elle est appelée à jouer divers autres rôles. Mais son efficacité se trouve compromise par un certain nombre de problèmes qu'il faut pouvoir gérer pour une meilleure coexistence des différents usages.

9

1.5. Problèmes des voies de Cotonou

Les voies de Cotonou souffrent de plusieurs maux dont les causes sont multiples. Si les uns sont imputables aux conditions naturelles du site et à l'inadaptation des techniques de construction, d'autres maux sont dus à une faible intégration des populations dans la conception et la gestion de la rue, ainsi qu'à une faible capacité d'intervention de la voirie urbaine.

1.5.1. Problèmes liés au site et à l'inadaptation des techniques de construction des voies

Cotonou avec son plan en damier compte beaucoup de voies. Mais très peu d'entre elles sont praticables toute l'année faute d'un aménagement adéquat. Comme nous l'indique le tableau ci-dessous sur les infrastructures routières à Cotonou en 1991, environ 70% des voies ne sont pas aménagées contre 30,83 qui le sont.

Tableau N° 1 : Les infrastructures routières à Cotonou en 1991

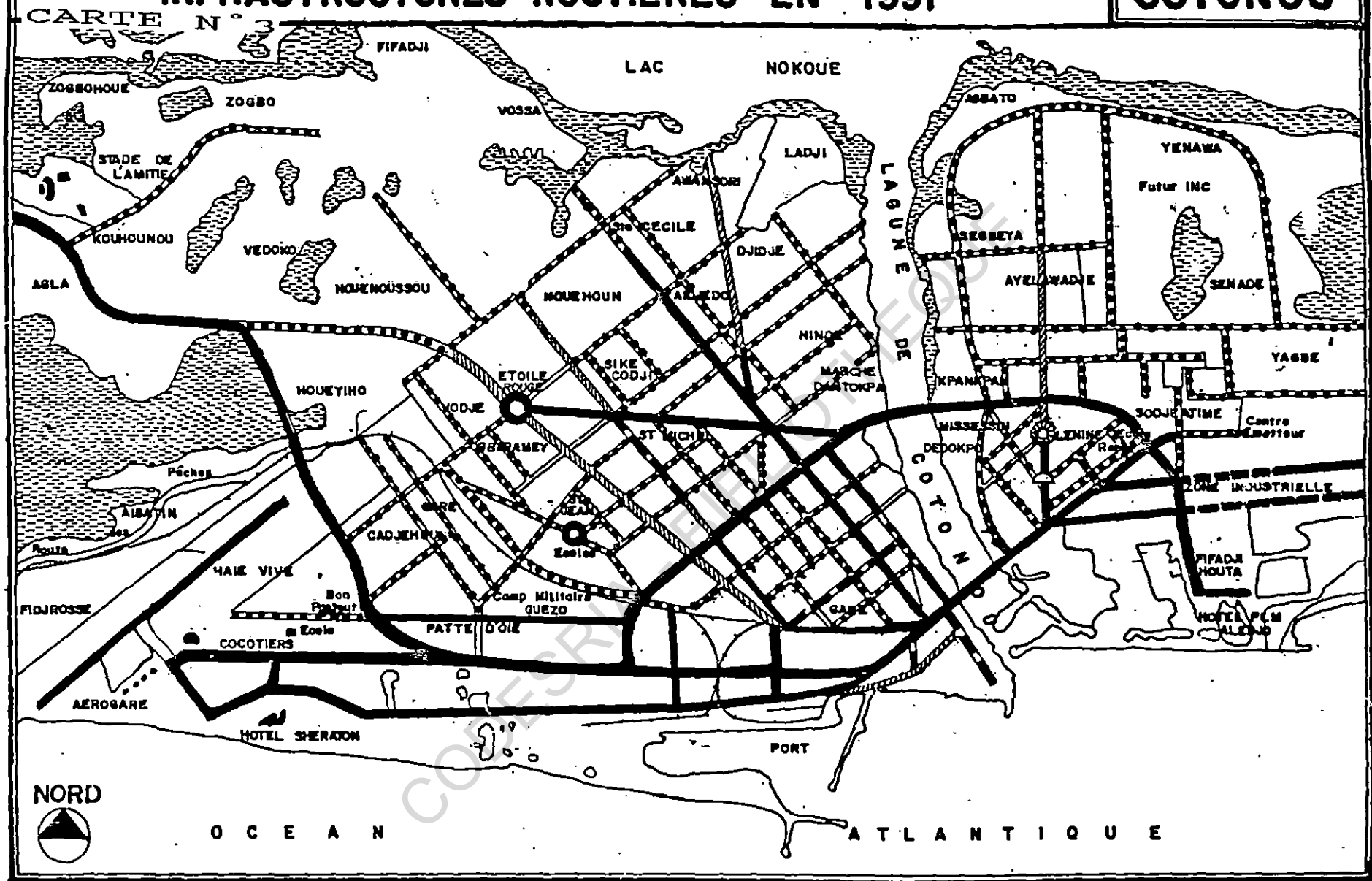
INFRASTRUCTURES ROUTIERES	LONGUEUR EN KM EN 1991	%
Voies en terre	60,540	14,92
Voies bitumées	58,850	14,5
Voies non construites	280,610	69,17
Voies pavées	5,700	1,40
TOTAL	405,700	100

Source : Documentation SERHAU, citée par Denis FOGNIBO Howatounou et al, évolution des transports urbains à Cotonou, mémoire de maîtrise FLASH, 1993.

Les voies qui sont construites ne sont pas toutes en bon état, elles souffrent des dégradations dont les causes sont multiples.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN 1991

COTONOU



Source : Evolution des transports urbains à Cotonou

Le site de Cotonou comme nous l'avons déjà dit ne se prête pas facilement à la construction de bonnes routes. La platitude de la topographie (pente 0,5%), la nature sablonneuse et hydromorphe du sol par endroit demandent souvent des travaux de remblaiement avant la construction des routes, créant ainsi des digues qui empêchent l'écoulement naturel des eaux pluviales. Ceci est doublée par l'insuffisance des ouvrages de drainage, l'inefficacité et l'inadaptation de ceux qui existent. En effet "Cotonou compte 30km d'égouts, 16km de dalots et 8 km de collecteurs à ciel ouvert"⁴. Ces ouvrages se trouvent souvent comblés par du sable ou envahis par la végétation. L'inexistence d'un réseau secondaire ou tertiaire pour diriger les eaux vers le réseau primaire compromet leur efficacité. Après les pluies importantes on assiste à des stagnations d'eau un peu partout sur les voies gênant la circulation et les activités.

La technique de construction de ces voies n'est pas très appropriée. Elle privilégie les "chaussées souples" composées de différentes couches qui sont en partant du terrain naturel vers le haut: la sous-couche, la couche de fondation, la couche de base, la couche de surface, protégées en surface par un revêtement préparé avec un liant hydrocarboné, ici l'investissement est réduit mais il y a l'usure qui ne se fait pas attendre (car les épaisseurs des couches ne sont pas toujours respectées) et demande des travaux de réfection, et le confort est réduit.

La chaussée rigide par contre qui à une structure simple et comprend une couche de fondation reposant sur le terrain naturel et une couche de surface rigide constituée par une dalle de béton demande un investissement élevé mais présente une facilité d'exécution et a une grande durabilité.

Mais l'utilisation des pavés dans les travaux de réfection et de construction de nouvelles rues vient à point nommé dans le contexte de crise économique actuelle et pour un

⁴ OKOU (C), L'urbanisation face aux systèmes naturels : le cas de Cotonou, les cahiers d'outre-mer page 435.

site problématique comme celui de Cotonou. En effet, les pavés présentent plusieurs avantages, ils sont en béton de ciment moulé et leur fabrication consomme des ressources locales et utilise une partie de la main-d'oeuvre surabondante. Ils ont une portée très pratique pour un site mouvant comme celui de Cotonou. Après de fréquents affaissements qui généralement entraînent la disparition du revêtement, il s'agira de récupérer les pavés, de procéder à une remise à niveau du sol et de reposer les mêmes pavés.

L'action conjuguée de tous ces facteurs donne lieu à divers types de dégradations allant des affaissements aux fossés comblés⁵ en passant par les ruptures de revêtement⁶ des nids de poules⁷ des ornières⁸, la tôle ondulée⁹ et des rigoles d'érosion¹⁰ d'où le sobriquet "Cototrou" donné à la ville par la population.

1.5.2. Faible intégration des populations dans la conception des rues

Le contexte socio-économique actuel favorise l'occupation des rues pour divers types d'activités dont bon nombre sont lucratives. Le choix de cet emplacement est lié à plusieurs considérations. En effet si certains ne peuvent être que là ne serait-ce que pour un temps parce qu'ils n'ont pas

⁵ Fossés comblés = creux plus ou moins profonds mais comblés en partie par des matériaux.

⁶ Rupture de revêtement = fissures apparaissant sur le corps de chaussée, dues à l'âge de la chaussée mais surtout à la mauvaise qualité des matériaux

⁷ Nids de poules = trous plus ou moins larges et profonds causés par l'arrachement des matériaux sur le corps des chaussées.

⁸ ornières = Trous creusés dans le sol par les roues des voitures.

⁹ Tôle ondulée = alternance des creux et de bosses sur la chaussée.

¹⁰ Rigoles d'érosion = petits canaux irréguliers causés par les eaux de pluies sur la chaussée.

suffisamment de moyens pour s'octroyer un emplacement par exemple sur un marché et pouvoir faire face à toutes les exigences que cela suppose, d'autres par contre, pas pour autant démunis, fuient la concurrence de leurs semblables sur le marché et préfèrent s'installer au bord de la voie où ils sont mieux vu et attirer la clientèle. D'autres enfin, nantis, s'approprient la voie publique au détriment des autres usagers.

Des réglementations interviennent pour assurer une meilleure coexistence de différentes activités et préserver les intérêts des parties prenantes sans oublier l'aspect amélioration du cadre de vie.

Mais on constate que dès le départ les populations ont été faiblement intégrées dans la conception même de la rue car l'usage qu'elles en font est souvent contraire aux préoccupations ayant guidé la conception.

Très souvent on se plaint de ce qu'elles restreignent la voie publique avec leurs activités. Mais 51% de nos enquêtés toute catégories confondues (production, commerce, service) auraient souhaité que les trottoirs soient plus larges de manière à mener leurs activités en laissant un espace pour les piétons.

1.5.3. Faibles capacité d'intervention de la voirie urbaine et faible intégration des populations dans la gestion de la rue.

Les voies de Cotonou connaissent le problème de leur salubrité. En effet 33,8%¹¹ seulement des déchets produits à Cotonou sont enlevés par les services de la voirie. Le reste des déchets est soit enterré dans les cours des maisons, jeté dans les parcelles non bâtis, soit déversé dans les rues. C'est ainsi que plusieurs rues de la ville sont transformées en dépotoirs

¹¹ GUINGNIDO Cossi Gaye, 1992 : la mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin, Louvain la Neuve '211, page 74.



Photo N° 4 : Rue Augustin NICOUE, bitumée mais complètement dégradée, les ordures sont jetées dans la rue pour boucher les nids de poules.



Photo N° 5 : Quartier Gbégamey, les ordures sont un aspect permanent de l'environnement. Cela semble ne plus gêner les populations qui vivent en "harmonie" avec les tas d'immondices.

d'ordures ménagères et autres déchets dont les cadavres d'animaux sans oublier des matières fécales déposées sur ces tas d'immondices. Tout cela confère à certaines rues un caractère très repoussant surtout après les pluies, contribue à la dégradation de l'environnement urbain et compromet la santé des populations dans la mesure où on assiste à une prolifération de moustiques, des germes pathogènes et des rats quotidiennement rationnés par ces ordures.

Ce qui est déplorable, c'est qu'il n'est pas rare de trouver non loin de ces ordures une vendeuse de denrée alimentaire et les mouches qui font la navette entre le tas d'ordure et l'étalage, souillent les aliments qui sont souvent directement consommés par les populations, ceci représente un risque grave pour la santé.

Cet état de chose est surtout imputable à une mauvaise organisation de la collecte des ordures et à une mauvaise éducation de la population en la matière. En effet si les messages à travers les mass-média interdisent aux gens de verser les ordures dans les rues, aucune indication n'est faite sur les endroits aménagés à cet effet. Et ce que l'on constate c'est que ces messages demeurent lettre morte.

Malgré les dispositions restrictives, les épaves de véhicules occupent les trottoirs et même la chaussées gênant la circulation et les activités. On remarque que la voirie urbaine ne dispose pas de moyens matériels pour agir efficacement: évacuation régulière des ordures ménagères, enlèvement et mise en fourrière des épaves de véhicules.

Mais quelque soit l'état dans lequel elles se trouvent, ces rues sont sollicitées pour divers types d'activités. A partir de ce moment, elles revêtent toute une autre signification et entraîne même une spéculation foncière. Les parcelles "bien situées" c'est-à-dire au bord d'une voie passante ont beaucoup plus de valeur. Les propriétaires qui construisent surtout des

ateliers ou boutiques qu'ils louent très cher, s'approprient aussi l'espace qui est à leur devanture et soumettent son utilisation par un tiers à une demande s'ils ne le louent pas tout simplement.

Ainsi avant d'aborder l'étude des impacts des activités de rue, il convient de les recenser, d'en dresser la typologie et la répartition spatiale, de faire ressortir les causes de leur développement et d'étudier le statut des populations impliquées.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE

LA RUE COMME ESPACE SOCIO ECONOMIQUE

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE II:

LA RUE: LIEU D'ACTIVITES ET D'ECHANGES

La rue est selon Pierre Georges "Une voie publique en agglomération, bordée de maison, d'immeubles collectifs, de magasins... ou de clôture, de manière plus ou moins continue".

Bien que sa fonction première soit de servir à la circulation, on remarque que l'espace rue subit ces dernières années plusieurs transformations comme le marché ou "une zone industrielle, la rue est rentabilisée et accueille aussi bien des activités de production que celles de commerce et de services. Ces activités sont dites informelles parce qu'elle ne sont pour la plupart enregistrées ni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ni à l'Office Béninois de sécurité Sociale.

Elles sont la composante essentielle du secteur informel qui passe pour être le deuxième pourvoyeur d'emploi après l'agriculture et occupe actuellement près de 24%¹² de la population urbaine. Quels sont le contenu et l'ampleur de ces activités de rue?

2.1. Recensement et Typologie des activités réalisées dans la rue.

Une partie de nos travaux d'observation directe a porté sur le recensement des activités réalisées dans la rue. Le but visé ici est de savoir la localisation préférentielle des activités de rue par catégorie et par type dans les différentes zones de la ville; car de prime abord, on a comme une impression que toutes les rues sont occupées par tous les types d'activités informelles. Après l'explication du choix des rues du

¹² Sourou ATTIN J., 1990, Perspectives du passage du secteur informel au secteur formel au Bénin; le coût de la légalité, page 1

recensement, nous présenterons les différentes catégories ensuite des conclusions seront tirées.

Nous avons choisi pour le recensement six rues représentatives qui sont: allant du centre vers la périphérie.

- L'avenue Pierre Délorme (1500 m)¹³
- L'avenue Monseigneur Steinmetz (1500 m)¹⁴

Ces deux voies traversent des quartiers jadis péricentraux mais qui sont devenus centraux avec l'augmentation de la population et l'extension de la ville. La zone commerciale s'est également étendue. La terre a pris de la valeur dans ces quartiers. La rente de location diminuant vers la périphérie, la plupart des anciens occupants ont cédé leurs parcelles aux hommes d'affaire pour acquérir d'autres dans la périphérie. L'habitation y occupe une place réduite.

Ces voies sont bordées par des magasins, des maisons de commerce, des compagnies de transport etc... Très animées le jour (avenue Delorme) ces voies se vident le soir, ne retenant que les concierges et les gardiens :

- Le boulevard St Michel (2000m);¹⁵
- L'avenue de la République (1300m)¹⁶.

Ces voies traversent des quartiers péricentraux. Le phénomène décrit plus haut s'observe (boulevard St Michel) mais l'habitation y est encore importante. Les voies étant bien aménagées et sans doute la proximité du centre commercial expliquent l'installation du commerce de luxe qui tend à se développer.

¹³ Distances sur lesquelles les recensements ont été effectués.

¹⁴ Distances sur lesquelles les recensements ont été effectués.

¹⁵ Distance sur lesquelles les recensements ont été effectués.

¹⁶ idem qu'au ¹⁴.

La rue AVANA (2300m)¹⁷ qui a partir de la station Sikèkodji passe devant la circonscription urbaine de Cotonou traverse des quartiers périphériques populaires à caractères très hétérogène. Les maisons y sont construites selon les possibilités matérielles des propriétaires. Mais tout le monde est tenu de clôturer sa parcelle. Cette rue est animée de jour comme de nuit, avec la différence que la gamme d'activité de nuit est peu variée, la restauration étant l'activité principale.

La route des pêches (3500m)¹⁸ section reliant Houéyiho à Fidjossè centre. Elle traverse aussi des quartiers populeux périphériques comme la précédente avec la différence que certains quartiers sont en voie de densification ce qui explique le relâchement dans les activités de rue.

2.1.1. Essai de quantification

Nous avons recensé au total 4 250 unités économiques dans les six rues choisies.

Une distinction dans le type de local occupé par les unités économiques nous a permis de distinguer trois catégories d'activité.

* Catégorie des activités réalisées dans la rue - Les activités sédentaires

Ce sont des activités réalisées dans des locaux fixes, plus ou moins sécurisant et n'obligeant pas leur auteurs à les vider à la tombée de la nuit ou pendant leur absence. Nous avons dénombré 1033 unités sédentaires soit 24,30% de l'ensemble des unités recensées (Cf. Tableau N° 7, page 71). Elles se structurent comme suit: production: 229 unités soit 22,17% des unités sédentaires.

¹⁷ Idem qu'au 13.

¹⁸ Idem qu'au 13.

- commerce : 511 unités soit 49,46%
- service : 293 unités soit 28,27%

De façon globale, les activités commerciales sont dominantes, suivies des activités de service et de production.

Dans les détails et rue par rue (Cf. tableau N° 6, page 69) la production est nulle sur l'avenue Delorme, nous avons dénombré 188 unités commerciales et 4 unités de service.

Sur le boulevard Steinmetz, nous avons dénombré 10 unités de production, 29 unités de commerce et 23 unités de service.

Sur l'avenue de la République, 39 unités de production, 36 unités de commerce et 57 unités de service.

Sur la rue AVANA, on a 93 unités de production, 104 unités de commerce et 86 unités de service.

Sur la route des pêches nous avons 56 unités de production, 56 unités de commerce, 77 unités de service.

La production dans la catégorie des activités sédentaires est plus importante dans les rues des quartiers péri-centraux et périphériques. Cette importance décroît vers le centre des affaires pour être nulle sur l'avenue Délorme. Elle est dominée par la couture qui représente 55,89% des établissements sédentaires de la branche production.

Sur la route des pêches, on a 38 ateliers de couture sur 56 unités de production soit 67,85%.

Sur la rue AVANA nous avons recensé 55 ateliers de couture sur 93 unités de production sédentaires, soit 59,13%.

Sur l'avenue de la République, on a 19 ateliers de couture sur 39 unités de production soit 48,71%.

Sur le boulevard St Michel, 19 ateliers de couture sur 31 unités de production soit 48,38%.

Sur l'avenue Steinmetz, 1 atelier de couture sur 10 unités de production soit 10%.

Sur l'avenue Délorme, la production est nulle.

Les activités de commerce sont dominées par les biens manufacturés (durable et de luxe) pour les rues du centre des affaires. Cette importance décroît vers la périphérie où il y a surtout les alimentations et la quincaillerie et pièces détachées. (Cf. Tableau N° 4 page 61).

Les activités de service (Cf. Tableau N° 5, page 66) sont plus importantes dans les rues des quartiers péricentraux et périphériques. Les services dominants sont la coiffure et la photocopie, dactylographie.

- Les activités semi-sédentaires

Elles regroupent les activités réalisées dans des locaux sommaires et des tabliers en plein-air. Elles sont au nombre de 2346 soit 55,20% (Cf. Tableau N° 7 page 71) de l'ensemble des unités recensées. Elles se répartissent comme suit:

- production: 175 unités soit 7,46%
- commerce : 1954 unités soit 83,29%
- service : 217 unités soit 9,25%.

Dans la branche production, la cuisson des denrées alimentaires (restauration) est partout dominante, elle représente 58,85% des unités semi-sédentaires de la branche production.

Sur l'avenue Délorme, nous avons dénombré 23 unités de cuisson sur un total de 25 unités de production soit 92% des unités semi-sédentaires de la branche production.

Sur l'avenue Steinmetz, parmi 17 unités de production, 13 sont des unités de cuisson soit 76,4% des unités de production.

Le Boulevard St Michel, compte 25 unités de production, 13 sont des unités de cuisson soit 52% des unités de production.

Sur l'avenue de la République, sur 14 unités de production, 11 sont des unités de cuisson soit 78,4% des unités de production de rue.

Sur la rue AVANA, sur 28 unités de production, 17 sont des unités de cuisson soit 60,71% des unités de production.

Sur la route des pêches, sur 66 unités de production 26 sont des unités de cuisson soit 39,39% (Cf. Tableau N° 2 page 52).

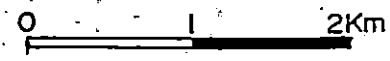
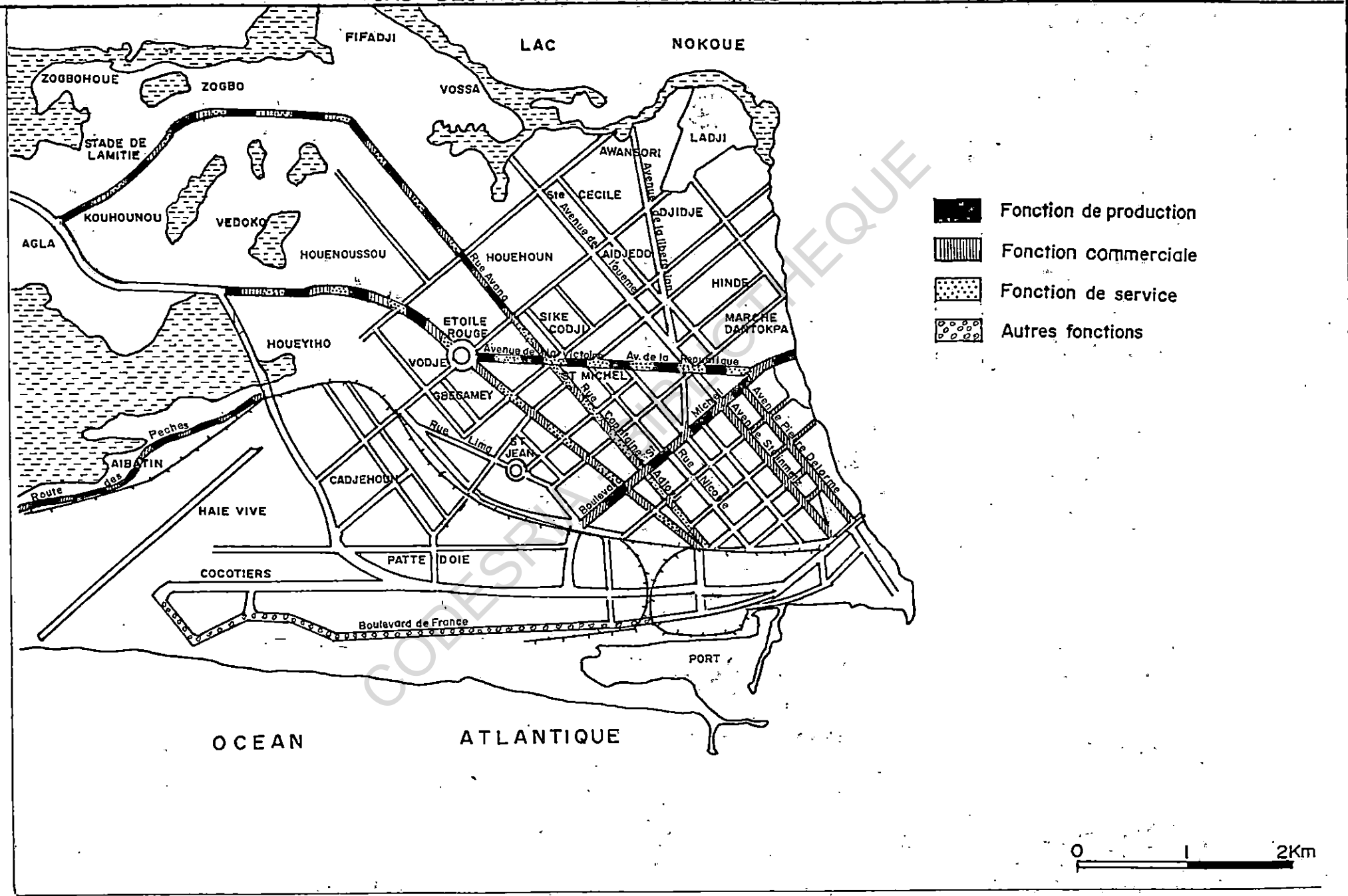
On remarque que l'importance de cette production alimentaire décroît du centre vers la périphérie, ceci s'explique par le fait que certains plats vendus dans les rues des quartiers populaires sont cuisinés à la maison et transportés sur les lieux de vente. Alors que dans le centre des affaires, il est plus pratique de cuisiner sur place compte tenue de la distance.

Dans la branche commerce (Cf. tableau N° 4 page 61) la vente des produits alimentaires agricoles et produits manufacturés de consommation courante est dominante et l'importance décroît de la périphérie vers le centre. Toutefois sur l'avenue Délorme et l'avenue Steinmetz, les produits agricoles sont rares voir inexistants, on trouve surtout des produits manufacturés et des biens durables. Sur l'avenue délorme, c'est encore la vente des tissus qui domine.

Dans la branche service, (Cf. tableau N° 5 page 66) les services liés à l'entretien du matériel roulant (mécanique moto, auto, vulcanisation) sont dominant, mais la mécanique moto

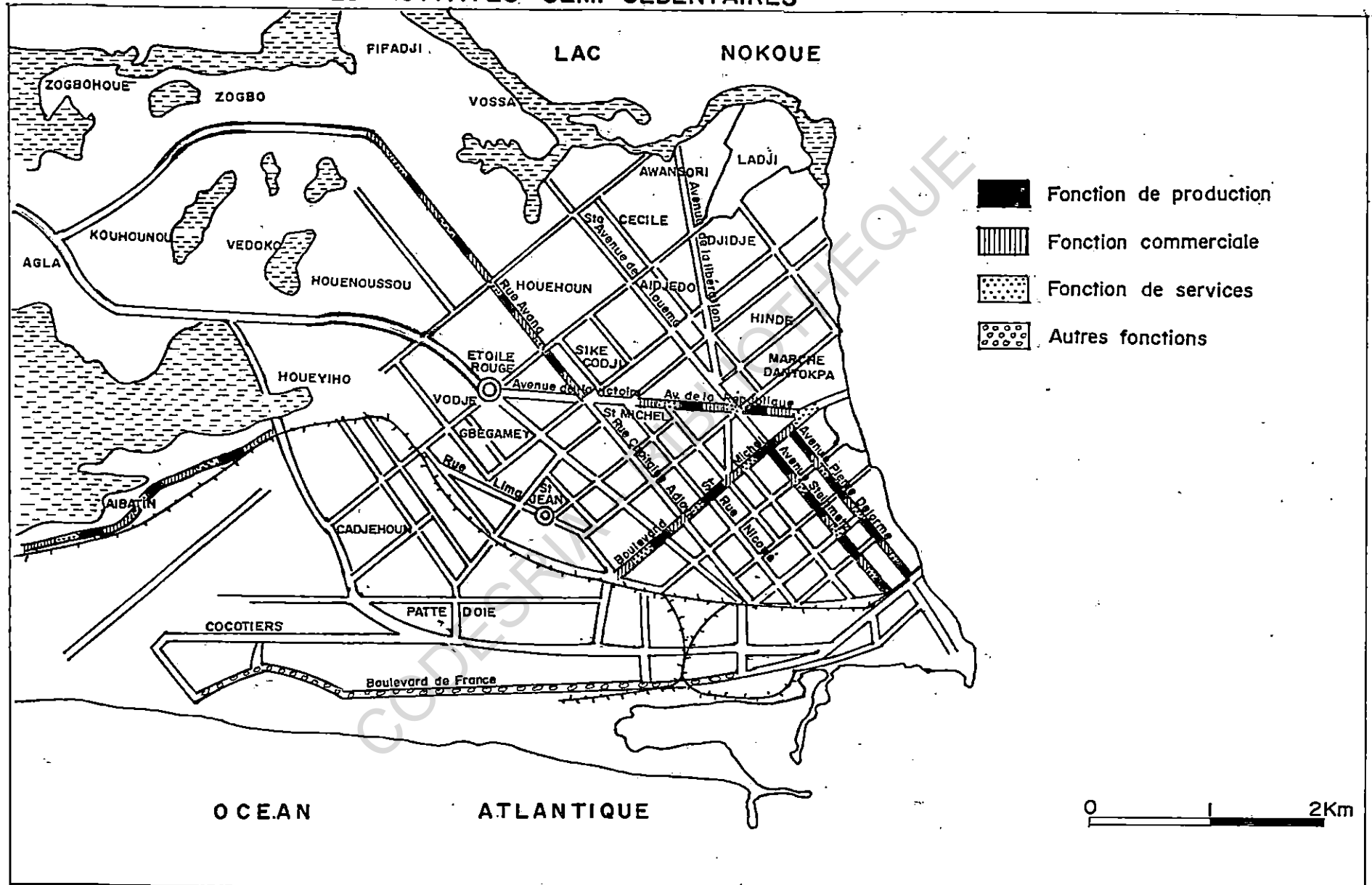
FONCTIONS DES PRINCIPALES RUES DE COTONOU

CAS DES ACTIVITES SEDENTAIRES



FONCTION DES PRINCIPALES RUES DE COTONOU

CAS DES ACTIVITES SEMI-SEDENTAIRES



est très répandue et représente 59,90% des unités semi-sédentaires de service.

Bien qu'étant présente sur toute les rues, elle est beaucoup plus répandue dans les "zones dortoirs. Ainsi sur la route des pêches, elle représente 57,81% des unités semi-sédentaires de service (37 mécaniciens moto sur 64 unités de services.

Sur la rue AVANA, on compte 40 mécaniciens moto sur 57 unités de service semi-sédentaire soit 70,17% des unités.

Sur l'avenue de la république, 28 mécaniciens moto sur 46 unités de services soit 60,86%. Boulevard St Michel 6 mécaniciens moto sur 14 unités de service semi-sédentaires. Avenue Steinmetz 16 mécaniciens moto sur 24 unité de service. Avenue Délorme, 3 mécaniciens moto sur 12 unités de service.

- Les activités ambulantes

Elles représentent 20,50% des unités économiques recensées dans les 6 rues (tableau N° 7, page 71). Elles se répartissent de la façon suivante:

- production : 0,11%
- commerce : 83,13%
- Service : 16,76%

Dans la production, il s'agit de la couture ambulante.

Dans la branche commerce, on remarque que les activités ambulantes sont essentiellement des activités commerciales. Les produits alimentaires de commerce sont de nature très diverse allant des biens durables (poste téléviseur, radio récepteur téléphonique etc...) aux biens alimentaires, agricoles en passant par les produits manufacturés de consommation courante. Toutefois les produits alimentaires sont très répandues et ceci sur toutes les rues. Mais encore une fois, la vente des tissus domine sur l'avenue delorme (Cf. tableau N° 4 page 61).

Dans les services, il s'agit surtout des cordonniers des coiffeurs ambulants qui comme les tailleurs sillonnent surtout les rues des quartiers périphériques et péri-centraux à la rencontre d'une offre de travail.

Les pousseurs sont concentrés dans les rues commerçantes. Et les mendiants se trouvent le plus souvent dans les grands carrefours équipés de feux.

De façon globale, on peut retenir que les activités économiques de rue sont très disséminées dans la ville de Cotonou avec toutefois une localisation préférentielle dans les quartiers péricentraux et périphériques, peuplés pour les activités de production et de service.

Dans les rues du centre commerciale (délorme steinmetz) où convergent les consommateurs à pouvoir d'achat élevé, les activités de service et de production sont très peu représentées. Ici ce sont les activités de commerce qui dominent. Ce commerce est alimenté par les biens durables et les produits manufacturés de consommation courante, alors que à la périphérie, les biens durables et de luxe sont rares.

Catégories par catégories, on remarque que les unités semi-sédentaires sont plus nombreuses et représentent plus du double des unités sédentaires. Cette situation s'explique sans doute par la facilité d'installation des locaux. Mais ces unités sont beaucoup plus précaires que les unités sédentaires qui sont beaucoup plus stables. Cette stabilité permet de voir quel type d'activité est dominante sur une rue donnée, et à partir de ce moment on peut dire que cette rue est spécialisée dans telle activité.

De ce point de vue, très peu de rue sont spécialisées à Cotonou, la plupart d'entre elles ont des fonctions multiples. Toutefois nous pouvons dire que l'avenue delorme est une rue commerçante spécialisée dans la vente en gros et en détail des

tissus; sur 188 unités économiques sédentaires recensées dans cette rue, 115 vendent des tissus. La vente en gros est surtout assurée par les libanais qui ont des magasins sédentaires et qui ravitaillent les revendeuses dont certaines s'installent sur les trottoirs immédiatement devant les magasins de vente en gros, et contribuent à la compacité du paysage le long de cette avenue, malgré sa mise en circulation à sens unique.

La rue des cheminots peut aussi être dite spécialisée dans la débauche car sur 37¹⁹ unités économique sédentaires, nous avons recensé 23 unités qui sont des lieux de rencontre, et qui par la nature de leurs activités favorisent la débauche. Il s'agit des buvettes, restaurants, boîtes de nuit, hôtel, salon de coiffure sans oublier la grande gare routière de jonquet. Cette rue rassemble un nombre important de filles de joie. Nos moyens ne nous ont pas permis de procéder à un dénombrement, mais elles sont remarquables par leur style de maquillage, de coiffure, bref par leur toilette extravagante. Elles passent leur temps dans les buvettes, restaurants, boîte de nuit le long de la rue en attendant une "offre d'emploi".

Nous avons également noté une spécialisation dans le type d'activité le long de la rue, qui à partir de la rue des cheminots passe devant le siège des volontaires Américains et débouche sur le boulevard St Michel presque au niveau du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST).

S'il faut procéder comme en Occident au "Moyen Age où les professions se regroupaient en corporations et par rues ou quartiers, et certaines rues ont hérité de noms spécifiques (rue des orfèvres, des tanneurs, des serruriers, rue mercière etc...) "²⁰ cette rue peut être baptisée "rue des brodeurs ou des

¹⁹ Ces chiffres ne sont pas prises en compte dans le nombre total des activités recensées dans les 6 rues d'étude.

²⁰ Georges (P), 1990, dictionnaire de la géographie, Paris P.U.F. 4^e édition 510 pages.

sénégalais" car sur 60²¹ unités économiques sédentaires recensées, 44 sont des ateliers de couture-broderie soit 73,33% des activités. Et les patrons de ces ateliers sont pour la plupart de nationalité sénégalaise.

Cette rue est située dans l'ex-DUC I qui concentre l'essentiel des infrastructures socio-économiques de la ville.

Elle a une position stratégique, car à proximité du marché international Dantokpa, du grand marché de friperie de missèbo qui accueillent les marchands de diverses nationalités (ressortissant de l'Afrique de l'Ouest, du Centre etc...) et des lieux d'accueil (non loin de cette rue on note la présence de plusieurs hôtels et cases de passage dont l'hôtel Babo, hôtel Camer, hôtel Concorde etc...) les agences de voyage (Cameroon air lines, Air Gabon, Nigerian Airways, Air Afrique etc...).

Cette concentration des équipements favorise celle des commerçants étrangers qui ont tout ce dont ils ont besoin à portée de main. Cotonou pour la plupart de ces étrangers se limite entre cette zone et l'Aéroport ou la gare routière. Ces étrangers constituent l'essentiel de la clientèle des brodeurs et leur font confectionner des tenues pour la revente dans leurs différents pays, surtout en Afrique Centrale où la broderie coûte excessivement chère.

La concentration de cette activité s'explique sans doute par la disponibilité de la clientèle.

Mais en poussant la réflexion un peu plus loin, on peut dire que les activités informelles structurent ou restructurent l'espace; car elles s'installent hors des zones prévues par l'urbanisme officiel, la fabrication se fait hors de la zone industrielle, le commerce hors de la zone commerciale ou du marché. Leur localisation est mal appréciée par les autorités

²¹ Ces chiffres ne sont pas prises en compte dans le nombre total des activités recensées dans les 6 rues d'étude.

préoccupées par la circulation, l'hygiène ou l'ordre public; car ces activités sont souvent associées à la crasse, à l'insécurité, à la multiplication des baraques inesthétiques, des ateliers bruyants, des étalages encombrants, des gîtes insalubres.

Mais ce que l'on doit voir c'est que cette structuration de l'espace par les activités informelles correspond au besoin du plus grand nombre. La réunion activité-habitation, fixe la demande et diminue l'attraction des centres commerciaux au bonheur du plus grand nombre qui s'approvisionne au jour le jour sans frais de transport

Au delà de cette question de localisation des activités dans l'espace urbain, la faible proportion des unités sédentaires par rapport aux unités semi-sédentaires laisse entrevoir les difficultés auxquelles les petits entrepreneurs sont confrontés pour l'acquisition d'un local de travail. La majorité des opérateurs économiques considérés ici travaillent en plein air, dans de conditions difficiles, ils doivent braver les intempéries (pluies, soleil) et sont exposés à toute sorte de pollution. Au bout du compte, sont-ils satisfaits? que font-ils concrètement?

2.1.2. Typologie des activités réalisées dans la rue

Compte tenu de la nature des activités recensées sur le terrain et qui sont pour la plupart des activités artisanales, car réalisées à petite échelle, nous avons distingué 3 types d'activité qui sont:

- L'artisanat de production
- Les activités de commerce
- L'artisanat de service.

Le tableau n° 2 ci-dessous donne une idée de leur composition.

Tableau N° 2 : Structure des activités réalisées dans les rues d'études.

TYPE D'ACTIVITE	NOMBRE	%
Artisanat de production	405	9,53
Les activités de commerce	3189	75,04
Artisanat de service	656	15,43
TOTAL	4250	100

Source : Enquête personnelle

* L'artisanat de production

9,53% des activités recensées relèvent de l'artisanat de production. Nous pouvons distinguer deux sortes de production: l'artisanat utilitaire et la production des objets d'art et de décoration.

- L'artisanat utilitaire

Les métiers relevant de l'artisanat utilitaire sont variés; nous avons:

- L'artisanat sur bois (10,62% de la production) qui est représenté dans notre zone d'étude par les menuisiers les scieurs et les sculpteurs. Ils produisent une gamme très variée de biens dont les meubles de maisons, les fenêtres, les portes, les statuts, des spatules avec du bois provenant de l'Office National du Bois (ONAB) du Nigéria ou du Togo mais les menuisiers sont en général sous équipés, ce qui limite la possibilité de varier la gamme des produits et la qualité.

- L'artisanat sur métaux est représenté par la menuiserie métallique, les fondeurs, les soudeurs (9,8% des activités de production). A partir d'objets de récupération tels les bidons, les boîtes, les fûts, les vieilles tôles, les jantes hors d'usage et les barres de fer, ils produisent de multiples articles dont les marmites, les moules à parpaings, les portes et les fenêtré métalliques, des barbecues, des lampes, des fourneaux à charbon les couteaux, les balcons, les charpentes métalliques.

- La vannerie et la bijouterie sont peu développées et ne comptent que pour 2,71% des activités recensées, une grande partie des produits de la vannerie utilisée par des citadins vient des régions proches de Cotonou.

Par contre l'artisanat sur textile, représenté par les couturières les tailleurs et les tricoteuses sont en pleine expansion et représente 37,53% des activités de l'artisanat de production.

TABLEAU N°3 : L'Artisanat de production par catégorie et par rue

	AVENUE DELORME				AVENUE STEINMETZ				BOUL ST MICHEL				AV. DE LA REPUBLIQUE				RUE AVANA				ROUTE DES PECHES			
	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TO
Couture et Tric.					1			1	15			15	19			19	65			65	38	23	1	62
Men. et scierie									8	5		11	6	2		7	7	3		10	3	10		13
Soudure																8			8	8	1			17
Fonderie																2			2		1			1
Mat. Tap.					2			2	3			3	3			3	3	2		5				
Vannerie		2		2									1			1						2		2
Denrée Alim.		23		23		13		13		13		13		11		11	8	17		25	4	28		39
Vitrierie													2			2	2	5		7				
Sculpture																1	1		2					
Bijouterie					4			4					1			1						1		1
Décoration peinture gravure					2	4		6	3	7		10	3	1		4	4			4	2	1		3
Moderie									4			4	4			4	3			3	1	1		2

Source : enquête personnelle



Photo N° 6 : Atelier de menuiserie: le trottoir fait office de salle d'exposition.



Photo N° 7 : Quelques produits de l'artisanat de récupération.

Cette expansion est sans doute liée à la forte demande en matière vestimentaire, le Bénin étant un pays de forte consommation de tissus liée aux habitudes socio-culturelles. A l'occasion des événements heureux ou malheureux (libération, mariage, décès etc...) il y a port d'uniforme par la famille et leurs amis. En plus, les prix pratiqués encouragent la participation de toutes les couches de la population. On peut aussi noter le rôle de relais joué par le Bénin; une partie des tissus importés est achetée par les commerçants étrangers.

Mais le nombre important des ateliers de couture, laisse prévoir une très forte concurrence dans le secteur. On estimait à cet effet en 1985 à 50 ménages, le marché potentiel par atelier à Cotonou. D'où la nécessité d'une participation aux appels d'offre.

Les métiers de l'artisanat utilitaire sont très diversifiés et peuvent porter sur une production quantitativement importante. Mais la qualité est souvent médiocre, faute d'un matériel adéquat.

Après la couture, l'activité qui draine beaucoup de monde est la production des biens alimentaires (28,53% des activités de production). Elle est assurée aussi bien par les hommes que par les femmes. Les hommes s'occupent de la production des brochettes et du café-téria.

Pour ce qui est des brochettes (Tchatchanga), si la plupart des hommes allument leur fourneau dès 17 heures pour finir quelquefois très tard dans la nuit, dans certains quartiers comme Zongo (où sont regroupés des ressortissants du Nord du pays qui sont musulmans pour la plupart) on commence dès la matinée et la vente est assurée pendant la journée.

Ces hommes sont pour la plupart des Haoussa, originaire de la région de Sokoto au Nigéria. Ils accompagnent ces brochettes d'un piment qui est très apprécié par les populations.

Les cafetiers généralement de sexe masculin, commencent leur travail dès 6h 30 - 7 h et le font jusqu'à 11 heures - 11 h 30 pour reprendre le soir vers 18 heures et finir très tard dans la nuit. Sous un abris sommaire, souvent constitué de 4 piquets recouverts de bâche ou de matériaux végétal (claire), leur activité consiste à servir du café, du thé ou du lait chaud aux clients. A la demande du client, le morceau de pain peut être accompagné d'omlette ou garni d'une mayonnaise préparée par eux-mêmes.

Le matériel du cafetier est une table (basse) recouverte de nappe plastique ou non autour de laquelle sont disposés 2 ou 3 bancs. Un réchaud à pétrole posé à une extrémité de la table, des boîtes de lait et de déjeuner ou nescafé, des tasses ou verre en cristal et des cuillères à café.

Le début de cette activité remonte semble-t-il à la famine de 1976-1977 qui entraîna une mini-révolution alimentaire au Bénin, notamment par l'augmentation de la consommation du pain, du riz et des pâtes alimentaires.

La production des plats plus résistants revient aux femmes qui mettent à la disposition des clients de la pâte de maïs, du "télibo" (pâte obtenue à partir de la farine d'igname), du riz avec une sauce à la tomate, du poisson ou de la viande. A la demande du client, il peut être ajouté à la sauce du gombo ou des légumes.

Le poste de travail est généralement une baraque dressée sur le trottoir, dans laquelle quelques bancs sont disposés autour des tables (basses, 2 ou 3 en général) recouvertes ou non de matière plastique pour recevoir les clients (voir photo N° 8, page 58).

A l'extérieur la marchandise (repas) est disposée sur une table de fortune derrière laquelle, la patronne reçoit les commandes, encaisse les sous et sert les repas qui sont portés aux clients par les aides ou domestiques.



Photo N° 8: Restaurant de rue à Ganhi: remarquez la précarité des installations. Les eaux usées sont jetées dans la rue.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Ces femmes et leurs aides regagnent leur poste de travail dès 6h 30 minutes. Dans certains cas, c'est derrière la baraque qu'elles s'affairent à la préparation et à la cuisson des repas qu'elles mettront à la portée des clients dès 11H 30mn. Dans d'autres, c'est non loin de la table de vente que la préparation se fait à la vue des passants. Les eaux usées sont évidemment jetées dans la rue.

Leur journée de travail dépasse régulièrement 10 heures de temps selon qu'"il y a le marché" ou pas. Leurs clients se recrutent en majorité parmi les autres pratiquants d'activités de rue ou autres travailleurs qui n'ont pas la possibilité de retourner chez eux à midi pour le déjeuner ni d'y prendre le petit déjeuner.

Une autre forme de production alimentaire est celle assurée par des femmes un peu plus âgées que les précédentes. Dès 15 heures, assises sur de petits tabourets derrière des fourneaux à charbon, elles font frire de l'igname ou de la patate douce selon les saisons et du beignet de haricot dans de l'huile d'arachide. Les citadins prennent cela comme goûter en attendant le repas du soir. Mais dans le centre commercial, cette production est assurée dès la matinée et s'adresse aux citadins qui ont envie de grignoter.

- Production des objets d'art et décoration

Elle est représentée dans notre zone d'étude par les brodeurs, les décorateurs, les peintres et les graveurs (9,87% de la production) Les produits qu'ils livrent sur le marché sont assez bien élaborés et coûtent généralement un peu cher.

* Les activités de commerce

Les activités de commerce sont les plus sollicitées. Elles représentent 79,04% des activités recensées. D'après nos enquêtes de terrain, plusieurs facteurs peuvent expliquer cette prépondérance.

Pour la plupart, ce sont des activités qui n'exigent aucune formation de base. Ces activités sont si fractionnées que même sans capitale de départ, on peut s'improviser vendeur. En plus, les micro-détaillants ambulants ou de rue ont des moyens pour échapper au contrôle fiscal.

Les activités de commerce constituent une étape de transition pour les jeunes immigrants, ou déscolarisés qui espèrent ainsi accumuler quelques sous pour apprendre un métier ou se sédentariser en s'offrant une boutique confortable et étendre leurs affaires.

En outre ces activités constituent la principale source de revenus complémentaires pour les gens engagés dans d'autres activités. La plupart des Cotonnoises (ménagères, fonctionnaires ou artisans) tient un petit commerce, personnellement ou par personne interposée. Fréquemment, elle s'assure le service d'un parent à charge ou d'une domestique. Ces activités qui distribuent des biens pour la plus petite unité monétaire possible (5f-10f) permettent aux consommateurs pauvres des quartiers populaires de se ravitailler suivant leur possibilité économique.

Tous ces facteurs font que malgré l'existence d'un grand marché et les marchés de quartier, beaucoup de rues sont occupées par les marchandises de nature diverses, nécessaire à la vie quotidienne des habitants.

TABLEAU N° 4 : Les activités commerciales par catégorie et par rue

	AVENUE DELORME				AV. STEINMETZ				BOUL. ST MICHEL				AV. DE LA REP.				RUE AVANA				ROUTE PECHEs			
	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	TOT	S	SS	A	T
Pièces dét. et quincaillerie	8	7		15	4	7		11	26			26	18	5	1	24	44	7		51	13	7		20
Disq. Cas. buv.	3	3	4	10	7	1	1	9	18		1	19	3	1		4	16	1	1	18	12	1		13
Tissus	115	120	15	250	6	6	3	15	8			8	1	8	1	10	2	8	12	22		2		2
Prêt à porter					9			9	16			16	6			6						1		1
Chaussures et sacs	19	50	14	33	1	30	4	35	3	4	3	10		8	7	15	1	7	18	26	2	8	4	14
Prod. Beauté et vêtements	16	50	25	90		27	11	38	5	14	5	24		17	17	34	2	26	11	39	2	22	2	26
App. et jouets	14	3	3	20		25		25	6	2	1	8		1	2	3	3	1		4		1		1
Mercerie		1		1	1	1		2	3			3	1	5		6	10	6	1	17	5	3		8
Bouquinistes		11	18	29		20		20	3	7		10	2	12	1	15	2	16	1	19	4	10		14
Liqueurs	5	14		19		6	1	7	6	1		6	3	6		9	1	3	1	6	2			2
Dalatières		9	10	19		4	2	6		11	8	19		19	9	28		42	11	53		12	4	16
Plats cuisinés		7	19	26		7	9	16		32	10	42		27	12	39		67	39	106	1	68	18	87
Prod. Alim. agricoles et prod. man. de cons. COUR.	9	55	58	122	1	82	60	143	6	101	56	157	3	178	78	259	22	180	85	297	14	248	26	28
Produits Pétroliers		5		5		10	3	13		2	3	5		32	2	34		30	4	34	1	21	3	25
Bois et charbon de bois										4		4		9	3	12	1	31		32		28		28
Pharmac. africain		1	1	2		1		1		4		4		1	2	3		3	4	7		10	2	12

(1) Produits alimentaires agricoles et produits manufacturés de consommation courante

Source : enquête personnelle

- Nature des produits proposés

Les produits proposés par le commerce de rue sont variés. On a les produits agricoles, les produits manufacturés, les produits pétroliers, les plats cuisinés.. Mais tous ces produits ne sont pas également répartis dans l'espace urbain.

Ceci dit, les produits alimentaires agricoles et certains produits manufacturés de consommation courante tels que la tomate vendu à la cuillère, les détersifs débités en de minuscules paquets, le sucre par morceau, sont l'apanage des rues des quartiers populaires. Leur importance va décroissant vers le centre des affaires. Il serait également vain d'aller dans ces rues chercher des articles de luxes tels, les costumes bien confectionnés, les robes et chaussures féminines de qualité qui ont tendance à se concentrer dans le centre ville.

En ce qui concerne la restauration, il y a une certaine discrimination malgré l'obligation pour certains citadins de se restaurer à leur lieu de service. Le commerce des plats cuisinés est toujours plus important dans les rues des quartiers populaires. Cette discrimination a une incidence au niveau du prix des repas, généralement un peu plus élevé au centre qu'à la périphérie.

Cette situation s'explique sans doute par le fait que le centre ville se caractérise par une population permanente très faible. Les activités s'arrêtent dès la fermeture des bureaux, alors que dans les quartiers populaires, celles du commerce des plats cuisinés se développent pour se terminer souvent tard dans la nuit. Les marchés des quartiers qui sont généralement des marchés de vivres s'animent beaucoup plus le soir que pendant la journée et donnent la possibilité aux femmes salariées de faire leurs emplettes à la sortie du boulot.

* Origine des produits proposés

Les produits vendus dans les rues de Cotonou sont d'origine diverse. Certains viennent des campagnes proches de Cotonou (tomate et autres condiments...) d'autres viennent beaucoup plus de l'intérieur du pays (igname, charbon de bois..) Mais dans le circuit de leur acheminement vers Cotonou interviennent plusieurs intermédiaires, notamment les commerçants transporteurs, les ramasseurs qui opèrent dans les zones de production ou sur les marchés d'évacuation. Les ramasseurs agissent pour le compte des grossistes installés à Cotonou, qui revendent aux détaillants, qui à leur tour approvisionnent les revendeuses. Les commerçants transporteurs vendent non seulement aux détaillants et revendeurs mais aussi directement aux consommateurs.

La multiplication des intermédiaires accroît les prix des produits consommés à Cotonou, mais contribue à créer des "emplois" et à distribuer les revenus dus aux conditions de collecte dans les villages et de distribution en ville. Pour le cas du charbon par exemple le commerçant-transporteur fait recours aux déchargeurs qui ont 25 ou 50 francs par sac de charbon déchargé, cette somme est supportée par l'acheteur.

D'autres produits vendus dans les rues de Cotonou viennent des usines de la place, du Nigéria, de France, d'Italie, de Hollande, de Belgique, d'Amérique etc... et passent par les grossistes importateurs qui ravitaillent les semi-grossistes qui à leur tour approvisionnent les boutiques qui ravitaillent les revendeurs.

Cette complexité des circuits de commercialisation peut engendrer deux conséquences; selon que le vendeur de rue a suivi le circuit normal et s'est ravitaillé auprès des grossistes ou détaillant, au bout de la chaîne, le consommateur pauvre qui se ravitaille dans la rue le fait plus cher.

Dans un autres cas, si le vendeur de rue est allé à la source pour son approvisionnement (cas de la plupart des vendeurs

ambulants Nigériens qui mettent à la portée des clients des biens tels récepteurs téléphoniques, postes téléviseur, radio etc...) les prix sont en général en dessous de ceux pratiqués sur le marché officiel. Ceci parce que ceux-là ne subissent pas de contraintes fiscales, ce qui représente une perte pour l'Etat car les ambulants qui font une concurrence déloyale aux contribuables, les empêchent de vendre. Et c'est difficilement qu'ils pourront honorer leurs engagements vis à vis de l'Etat. On constate que l'informel peut finir par tuer le formel si rien n'est fait.

La remarque qui s'impose est que les activités commerciales sont très disséminées et sont pour la plupart itinérantes. Très peu de rue sont spécialisées on trouve un peu de tout, un peu partout. Cette dissémination des activités commerciales occasionne des pertes de temps et d'énergie. Qu'en est-il des activités de service?

* L'artisanat de service

Sur les 4250 activités recensées, 650 relèvent de l'artisanat de service soit 15,43%. Les activités considérées ici sont de deux ordres: les services de réparation et les autres activités de service.

Les services de réparation

Ils regroupent les artisans dont la tâche est de prolonger la durée de vie des objets ou appareils ayant subi des détériorations au cours de leur utilisation. Il s'agit des mécaniciens auto, mécaniciens moto, vulcanisateurs, réparateurs de radio et T.V., horloger, frigoristes, cordonnier. Tous ces métiers ne sont pas également représentés.

De ce point de vue, la mécanique moto par exemple est très répandue (22,46% des activités de service) et est en plein

essor. Cette forte représentativité est liée au nombre impressionnant des deux roues que compte la ville de Cotonou. Au mois de novembre 1993, on comptait 18 100²⁴ motos dans la ville de Cotonou. Ces motos sont pour la plupart des occasions importées du Japon ou du Nigéria.

Dans tous les cas, l'essentiel des déplacements interurbains des citadins se fait en taxi-moto, activité qui absorbe nombre de diplômés sans emploi, de déflatés de la fonction publique et des sociétés d'Etat. Plusieurs facteurs peuvent concourir à l'explication de l'engouement des Cotonois pour les "Zémidjan" taxi moto (malgré les risques d'accident dûs à la non maîtrise des règles du code de la route par les conducteurs); notamment :

- l'inexistence d'un réseau des transports en commun par autobus;
- desserte partielle des quartiers par les taxi-ville due à l'état de délabrement dans lequel se trouvent les voies;
- rapidité, l'adaptabilité des taxi-moto qui accompagnent les clients jusqu'au seuil de leur porte s'ils en font la demande et à des prix généralement inférieurs à ceux des taxis ville.

Les mécaniciens moto sont disséminés dans la ville mais avec une localisation préférentielle dans les quartiers péricentraux et périphériques peuplés. Leurs services sont demandés non seulement par les conducteurs de "Zémidjan" mais également par les propriétaires de motos particulières dont le nombre augmente sans cesse pour des raisons évoquées plus haut dont le mauvais état des voies, l'adaptabilité et la souplesse de la moto pour l'utilisateur, consommation énergétique faible et le

²² Circonscription Urbaine de Cotonou.

TABLEAU N° 5 : L'artisanat de service par catégorie et par rue

	AVENUE DELORME				AVEN. STEINMETZ				BOUL. ST MICHEL				AVENUE REP.				RUE AVANA				ROUTE PECHEG			
	S	SE	A	T1	S	SE	A	T1	S	SE	A	T1	S	SE	A	T1	S	SE	A	T1	S	SE	A	T1
Mécanic. Auto					1			1	1			1	4			4	3			3	4			4
Mécanic. Moto		3		3	2	18		18	7	6		13	6	28		34	1	40		41		37		37
Vulcanisateur	2			2	5	1		6	5	1		6	10	2		12	9	12		21	16	3		19
Rép. radio TV					1			1	4			4	10			10	11			11	7	1		8
Horloger		1		1	2	2		4	1			1	1	2		3						4		4
Pousseurs			67	67			1	1			1	1			3	3			3	3				
Cordon. et peleur d'hommes			17	17			3	3	1		2	3		3		3		3	4	7	5	1	3	9
Coiffeurs		2	3	5					1	1		2	1			1	5	1		6	2	5		7
Coiffeuses	1	1		2	5	4		9	6	6		12	6	7		13	19		1	20	12	13		25
Photographes					5			5	2			2	5			6	9			9	11			11
Garde-velo		5		5		1		1									1			1				
Photocop. & div.	1			1	2			2	18			18	10			10	17			17	6			6
Mendiants			2	2			9	9			1	1		3	26	29								
Moulines													1			1	8			8	8			8
Frigoristes													4			4	4			4	6			6

S = Sédentaires
 SE = Semi Sédentaires
 A = Ambulants
 T1 = Total

Source : enquête personnelle

pouvoir d'achat des populations. Mais on voit des gens qui ont une voiture aller à moto pour aller vite disent-ils quand il y a les "go slow", car compte tenu de leur petit gabarit, elles faufilent entre les voitures bloquées dans l'embouteillage. Mais elles sont aussi souvent victimes des accidents qu'elles occasionnent.

Pour ce qui est des cordonniers, nous avons dénombré 42 dont 26 ambulants et 14 semi-sédentaires soit 6,46% des activités de service. Tous s'occupent de la réparation des chaussures détériorées, aussi bien de la semelle que du dessus et du cirage.

Mais ceux ayant un local fixe s'occupent aussi de la fabrication des chaussures ouvertes, communément appelées "tapettes" et qui sont surtout demandées par une clientèle masculine. Leur matériel de travail en plus de la colle, des aiguilles et du fil, comprend une machine à coudre et une paire de ciseaux. La matière première (le cuir) est soit importée du Nigéria, soit récupérée sur de vieux sacs en cuir importés de l'Europe et vendus à vil prix à Missèbo, marché spécialisé dans la vente des objets usagés (friperie de sacs, chaussures, vêtement, jouets etc...). En réalité cette deuxième possibilité constitue la principale source d'approvisionnement de ces artisans.

Ces artisans ont en général suivi un apprentissage ou travaillé dans une fabrique de chaussure (Bata par exemple). Mais ils subissent la concurrence de leurs collègues ambulants, Ghanéens pour la plupart, qui sillonnent les rues des quartiers de la ville, mallettes en bandoulière pour offrir leur service à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués par des artisans installés. Mais le travail fait par les artisans installés est mieux élaborés parce qu'ils sont mieux équipés.

En plus des services de réparation on a autres activités de service qui sont: la coiffure, la photographie, la photocopie et dactylographie les limeurs de machettes, les peseurs d'homme, les

mendiants etc...

Parmi toutes ces activités, certaines sont très anciennes alors que d'autres sont davantage liées à la modernisation de la vie.

2.1.3. Les activités traditionnelles et des activités liées à la modernisation

Il ressort de nos observations et enquête que parmi les activités recensées dans la rue, certaines sont anciennes et proches des activités africaines, tandis que d'autres sont davantage liées à la modernisation de la vie.

* Les activités traditionnelles

Nous avons regroupé ici les métiers de l'artisanat de production, notamment la menuiserie, la vannerie, la sculpture, la peinture, la soudure, la gravure, la décoration, la bijouterie. Les métiers de l'artisanat de service, la cordonnerie et les activités de commerce.

Ce caractère ancien des activités explique souvent l'existence de métiers presque héréditaires. Sans avoir été à l'école certains artisans avouent "avoir leur métier dans le sang". Dès la très jeune enfance en effet, ils ont vu leurs parents exercer le métier, l'entreprise étant souvent familiale, même avant l'âge de 10 ans ils sont déjà actifs et acquièrent petit à petit la qualification qui leur permettra de prendre la relève des parents et assurer la pérennité du métier. On comprend pourquoi beaucoup de ces artisans sont analphabètes. Et cette situation a des incidences, notamment au niveau de la gestion de l'entreprise. Beaucoup n'arrivent pas à distinguer la caisse des dépenses familiales de la caisse du fonctionnement de l'entreprise. L'approvisionnement se fait suivant les commandes et ils ne

TABLEAU N° 6 : TYPOLOGIE DES ACTIVITES PAR CATEGORIE ET PAR RUE

	AVENUE DELORME					AVENUE STRINTHEZ					BOULEVARD ST MICHEL					AVENUE DE LA REPUBLIQUE					RUE AVANA					ROUTES DES PECHEES					TOTL	%
	S	SS	A	TOT	%	S	SS	A	TOT	%	S	SS	A	TOT	%	S	SS	A	TOT	%	S	SS	A	TOT	%	S	SS	A	TOT	%		
Artisanal de Production		25		25	3,05	19	17		27	6,18	31	25		56	11,64	39	14		53	7,74	93	28		121	12,08	56	66	1	123	14,93	496	9,53
Commerce	188	336	187	691	84,17	29	227	94	350	80,9	98	182	81	361	75,95	36	329	135	500	72,99	194	438	188	730	72,85	58	442	59	557	67,80	3189	76,04
Artisanat de Service	4	12	89	195	12,79	23	24	13	60	13,73	46	14	4	64	13,31	57	46	29	132	19,27	86	57	8	151	15,97	77	64	3	144	17,48	656	15,43
TOTAL	192	373	258	821		62	269	107	437		175	221	85	481		132	389	164	685		283	523	196	1002		189	572	63	824		4250	
% par rue	19,31					10,28					11,31					16,11					23,57					19,38						

Source : enquête personnelle

tiennent pas de comptabilité suivant un plan. Les prix sont fixés après marchandage et quelque fois on vend à perte.

Mais avec la modernisation de la vie, de nouveaux horizons s'ouvrent aux jeunes qui n'exercent plus forcément le métier du père. L'éventail des métiers est extrêmement varié et le choix se fait selon ses capacités physiques, intellectuelles et financières.

* Des activités liées à la modernisation

Nous pouvons classer ici les métiers de réparation, la mécanique auto et moto, la vulcanisation, les réparateurs radio et T.V. les horlogers, les frigoristes.

Les activités telles que la coiffure, la photographie les dactylographes, les tireurs de pousse pousse sont relativement stables et permettent à leurs auteurs de trouver un moyen d'existence. D'autres activités par contre sont très précaires et liées à la misère sociale c'est le cas des garde vélo, des coupeurs d'ongles, des cireurs de chaussures, des mendiants des porteurs. Ces métiers accueillent ceux-là qui ont été sans doute fascinés par les lumières de la ville et qui ont laissé leurs horizons familiers pour ce milieu plein d'incertitudes. Ils sont condamnés de se débrouiller pour vivre au jour le jour.

2.2. Répartition spatiale des activités de rue

Dans la ville de Cotonou, on trouve les activités de rue un peu partout. Même les quartiers de haut standing comme haie vive et les zones d'urbanisation récente comme Fidjrossè n'en sont pas dépourvus. Toutefois c'est dans les quartiers populaires centraux comme placodji, péricentraux et périphériques comme Sikècodji, Sainte Rita, Wologuèdè, Fifadji, Houeyiho, Aïbatin, Gbèdégbé que leur concentration est la plus forte comme le montre le tableau n° 5, page 66 sur la typologie des activités par catégorie et par rue. Comme exemple sur la rue Avana (pavée) sur une distance de 2300 m nous avons dénombré 1002 unités économiques, soit une unité à tous les 3 mètres environ.

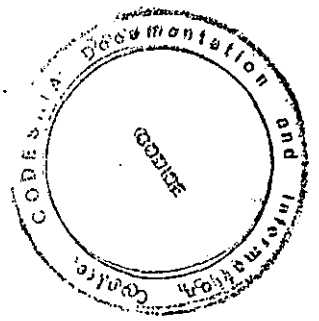


TABLEAU N° 7: Pourcentages des activités par catégorie et par type

	SEDENT.	S/SEDENT.	AMBULANTS	TOTAL	%
Artisanat de production	229	175	1	405	9,53%
Commerce	511	1954	724	3189	75,04%
Artisanat de service	293	217	146	656	15,43%
TOTAL	1033	2346	871	4250	100%
%	24,30%	55,20%	20,50%	100%	

Source : Enquête personnelle.

Les activités de commerce sont partout prépondérantes mais ces quartiers polarisent l'essentiel des activités de l'artisanat de production et de service.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette localisation préférentielle des activités dans les rues des quartiers populaires: les loyers y sont en général modestes et une masse importante des consommateurs pauvres ainsi que des pratiquants de ces activités y résident. La majorité des activités de rue y trouvent sa clientèle.

Dans les zones d'occupation récente, les activités sont très peu variées compte tenu de la faible densité de population. Certains artisans partent travailler dans les quartiers péricentraux (en ville comme ils disent). C'est pour cette raison que sur la route des pêches nous avons 824 unités sur 3500 m Fidjossè étant pris en compte.

Dans les quartiers de haut standing c'est surtout le commerce d'objet d'art et de décoration, de l'eau minérale etc... mais aussi le micro commerce de cigarette, gari, intéressant surtout le personnel domestique. Mais de façon très sporadique.

A l'échelle même du quartier, certaines activités ont des localisations préférentielles. Les vendeurs de plats cuisinés et boissons artisanales s'installent aux sorties des écoles, collèges, à proximité des marchés, hôpitaux, gares routières des bâtiments d'intérêt collectif (banques, Ministères).

Les vendeurs de journaux et de cigarette sont au niveau des carrefours des établissements d'intérêt collectif, banques, salles de Cinéma, agences de voyage. Les meuniers sont dans le voisinage du marché.

Si tels sont le contenu et l'ampleur des activités de rue quelles sont les causes d'un tel développement ?

2.3. Causes de développement des activités de rue à Cotonou

2.3.1. Rapide croissance démographique

La naissance de Cotonou est un fait de l'histoire, elle est liée à l'abolition de la traite négrière (1848). Dès lors le site de Cotonou sera choisi pour un commerce négrier clandestin et de produits locaux.

Cotonou est donc la dernière ville née sur le littoral Dahoméen. Pendant longtemps, les villes comme Porto-Novo et Ouidah par exemple qui détenaient l'essentiel des activités économiques avaient un poids démographique supérieur à celui de Cotonou. Mais pendant la période d'après la deuxième guerre mondiale, Cotonou a émergé et évincé les autres villes comme l'atteste le tableau n° 8, page 74.

L'observation de ce tableau et des courbes sur l'évolution de la population de Cotonou par rapport à Porto-Novo et Ouidah (page 75), montre que c'est à partir de 1944 que la population de Cotonou commence à émerger pour rattraper et dépasser celle de Ouidah. Porto-Novo va continuer à se faire suivre par Cotonou sur ce plan jusqu'en 1956. A partir de cette année, Cotonou qui a commencé à évincer Porto-Novo depuis 1920 avec le transfert de la chambre de commerce suivi en 1945 par celui de la direction des affaires économiques, lui arrache la suprématie sur le plan démographique.

Dès lors la population de Cotonou croît à un rythme rapide et soutenu. On assiste presque à un doublement de celle-ci de 1956-64, soit 8 ans d'écart sur la période 1961-1979, le taux d'accroissement annuel est estimé à 8%. Mais, sur la période 1979-1992 le taux est de 4%, soit 2 fois inférieur à celui de la période précédente. Ceci s'explique par le fait que Cotonou dans ses limites actuelles est une ville quasiment saturée et son trop plein se déverse sur les sous-préfectures voisines d'Abomey-Calavi et de Sèmè Podji dont les chiffres de population sont passés respectivement de 60.786 habitants en 1979 à 125 565 en 1992 et de 370220 à 67 766 habitants.

Tableau N° 8 : Evolution démographique de Cotonou par rapport à Ouidah et Porto-Novo (1930-1992)

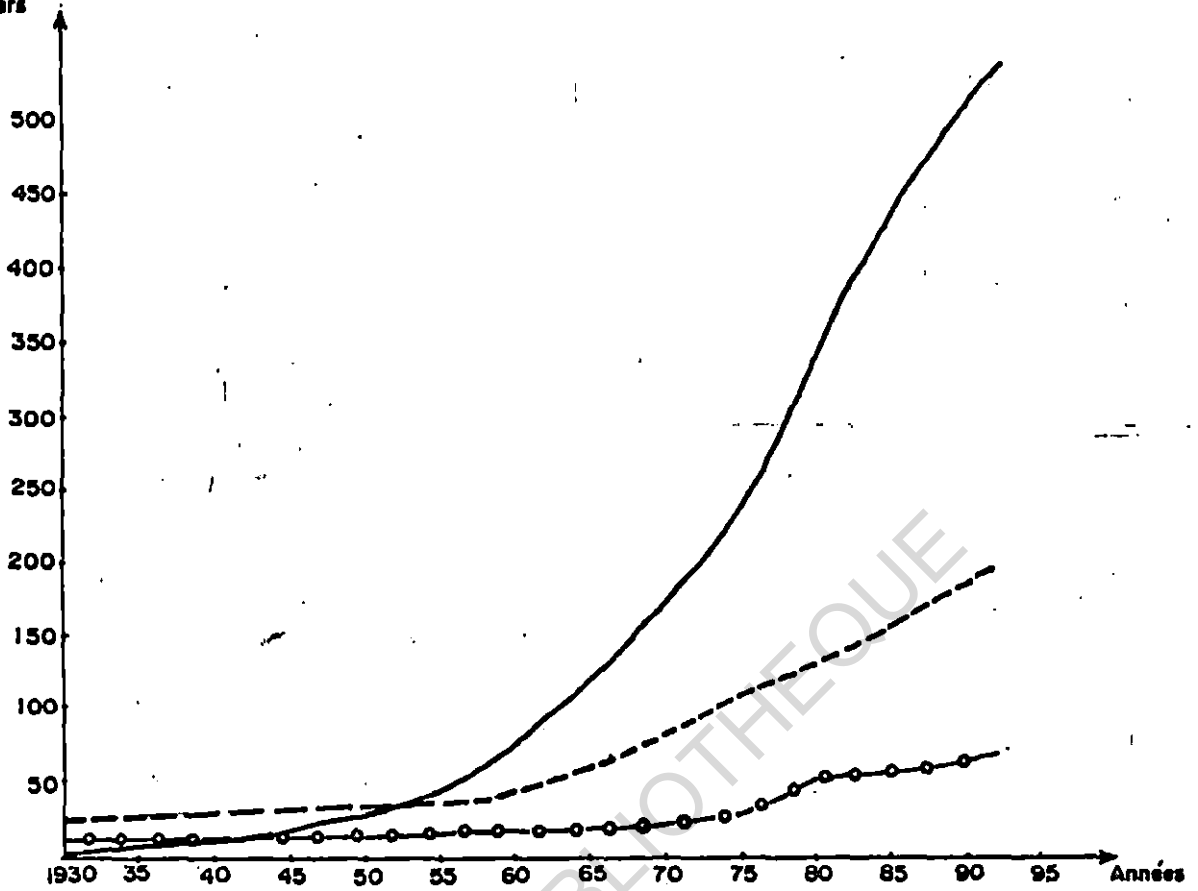
ANNEE	1930	1936	1937	1939	1944	1946	1947	1951	1962	1963	1964	1965	1966	1964	19729	1972	1992
VILLES																	
COTONOU	3000	6802	6811	11500	14090	17800	19802	18495	19805	20019	18963	26816	56529	109398	197961	327595	533212
P/NOVO	26000	26000	27016	28000	29000	29000	29925	23000	29000	29144	29996	31003	31003	64000	106618	133168	177660
OUIDAH	13000	10000	12818	12000	13000	13000	12881	13000	13000	12239	16400	17200	18832	19000	16107	52684	64068

SOURCE: Réalisé à partir des données tirées de Mondjannagni (A.C.), 1979, campagnes et villes au Sud de la R.P.B., (AGCCT et de l'INSAE, RGPH 1979-1992).

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE COMPAREE DES VILLES DE COTONOU, PORTO NOVO ET OUIDAH

Figure N°1

Effectifs
en milliers



— COTONOU
- - - PORTO NOVO
○ ○ ○ OUIDAH

Source : réalisée par nous à partir des données du tableau N° 2

On constate donc qu'au cours des 30 dernières années, la population de Cotonou a crû rapidement bénéficiant de l'apport des migrations internes (exode rurale et apport des villes secondaires) et externes surtout ces dernières années avec l'arrivée massive des ressortissants Ouest-Africains (Ghanéens, Nigériens, Nigérien, Togolais).

Cette population est constituée à 80,6% de migrants et 19,4% seulement de natifs. C'est assez dire l'importance des apports migratoires dans l'augmentation de la population de Cotonou, qui, bien que constituées de toutes les ethnies Béninoises, demeure une ville du Sud et du Centre du pays car la plupart des migrants sont originaires de la région Sud, proche de Cotonou, comme l'atteste le tableau ci-dessous. 75% des habitants de Cotonou se comprennent, ce qui favorise en partie les relations sociales et commerciales.

Tableau N° 9 : Répartition ethnique des habitants de Cotonou.

GROUPE ETHNIQUE	ORIGINE GEOGRAPHIQUE	% DANS LA POPULATION DE COTONOU
FON	Sud, SUD-EST-SUD-OUEST-CENTRE	42,89
GOUN	SUD-EST	15,99
MINA	SUD, SUD-OUEST	12,20
SOMBA	Nord-OUEST, NORD-EST	5,87
ADJA	SUD-OUEST	5,65
NAGO	SUD-EST, CENTRE	4,04
YORUBA	SUD-EST	2,03
DENDI	NORD-OUEST, NORD-EST	0,54
BARIBA	NORD-EST, NORD-OUEST	0,39
Etrangers		2,9
N/Déclarés		7,50

Source : Réalisé par nous mêmes à partir des données tirées de URBANOR, 1984.

Les groupes Fon, Goun et Mina représentent plus de 70% des Cotonnois. Les ressortissants des départements septentrionaux (Somba, Dendi, Bariba) comptent pour 6,8%. En estimant que parmi les non-déclarés, il y a une grande majorité d'étrangers (Européens, Libano-Syriens, Pakistanais et les autres africains), on constate que Cotonou est une ville cosmopolite.

Cette population est marquée par une forte population de jeunes (46,5% de moins de 15 ans) et des personnes d'âge

actif²³ (15-59 ans). Les personnes âgées de plus de 59 ans ne représentent que 3,9% du total.

On remarque cependant une forte distorsion entre cette croissance rapide de la population et la création des emplois. En plus les difficultés financières vont conduire à la liquidation des entreprises publiques, et l'Etat qui avait la primauté en matière d'offre d'emplois salariés, s'est vu paralysé. Ces difficultés ont abouti à la signature en 1989 du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), qui, pour atteindre ses objectifs est passé entre autre par le licenciement du personnel des entreprises publiques et une réduction de l'effectif des agents de la fonction publique.

²³ Selon l'INSAE, la population active c'est l'ensemble des individus en âge de travailler qui sollicitent un emploi, que leur sollicitation soit ou non satisfaite. Lorsqu'elle est satisfaite, on parle de population active occupée. Dans le cas contraire, il s'agit des chômeurs ou des personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi. La population inactive est composée quant à elle des élèves, étudiants, ménagères, retraités, rentiers et invalides.

On remarque dans cette définition que les tâches féminines ne sont pas prises en considération, ainsi que les activités exercées par les enfants de moins de 10 ans ou par les vieux de 60 ans.

2.3.2. Causes liées à la situation économique

* Licenciement des agents de la fonction publique et du personnel des entreprises publiques

L'un des objectifs fondamentaux du PAS étant un désengagement progressif du secteur public et la création d'un environnement où le privé jouera un rôle plus actif, les partants volontaires de la Fonction Publique et les licenciés des entreprises réstructurées ou liquidées ont contribué au développement des activités de rue. Certains ont utilisé leur ressource pour la création d'un commerce (restaurant, bar entre autre), d'autres se sont lancés dans les activités de transport notamment le taxi-moto (Zémidjan) dont le nombre a considérablement accru dans les rues de Cotonou. Mais cette situation est venue s'ajouter à une autre qui était déjà pas très favorable.

* Bas niveau des salaires

Au Bénin, le SMIG est de 14.000 francs, il est l'un des plus bas de la sous-région où il varie entre 20.000 et 30.000. Beaucoup d'agents de l'Etat n'ont d'autre moyen pour arrondir leur fin de mois que l'exercice d'une activité parallèle la baisse du pouvoir d'achat étant considérable alors que le coût de vie n'a cessé de monter.

Les victimes de la crise économique et du PAS et les diplômés sans emplois sont venus s'ajouter aux analphabètes, aux déscolarisés, qui, par manque de qualification étaient condamnés à exercer dans le secteur informel.

CHAPITRE III :

LES PRATIQUANTS DES ACTIVITES DE RUE ET LEURS PROBLEMES

3.1. Les pratiquants3.1.1. Origine géographique

L'origine géographique des pratiquants des activités de rue reflète celle de la population de Cotonou. Bien que les 6 départements soient représentés, les pratiquants sont en grande majorité issus des régions Sud et du Centre du pays (Atlantique, Ouémé, Mono, Zou) soit 83% de l'effectif enquêté. Les ressortissants des deux départements septentrionaux (Borgou, Atacora) représentent 5% des enquêtés. Presque tous les grands groupes ethniques sont représentés. Nous avons les Fon qui viennent en tête avec 30%, les Goun 18%, Yoruba et assimilés 8%, Adja 7%, Popo 6% Mina 5%, Bariba 5%. Les nationaux forment 88% des enquêtés. Les étrangers, ressortissant surtout de la sous-région Ouest Africaine (Niger, Nigéria, Togo, Ghana) comptent pour 12%.

Certains de ces étrangers ont fait étape à Cotonou après le rapatriement du Nigéria en 1983 et 1985 et ont initié certains métiers de service dont ils ont le monopole. Les tailleurs, les coiffeurs et les cordonniers ambulants sont pour l'essentiel des Ghanéens de l'ethnie Ashanti. Les vendeurs de brochettes sont pour la plupart des Haoussa issus de la région de Sokoto au Nigéria. Les vendeurs ambulants de tissus (pour pantalon) montre, lunettes sont pour la plupart les Germans du Niger.

Les Ibo du Nigéria sont spécialisés dans la vente de la friperie et d'articles divers (récepteurs téléphoniques, poste téléviseurs, radio, poussettes etc...) au niveau des feux de signalisation routière.

Les Togolais occupent une place particulière; ils sont beaucoup plus intégrés dans la vie économique et exercent presque les mêmes métiers que les nationaux; Ils sont conducteurs de taxi (moto, auto, beaucoup de réfugiés sont arrivés avec leur voitures et engins) et les Togolaises font le petit commerce. Mais elles constituent aussi avec les Ghanéennes l'essentiel des filles de joie que l'on retrouve dans les quartiers comme Jonquet, Placondji, Gbèdégbé.

Dans le contexte béninois, les cordonniers, les tailleurs ambulants sont mal rémunérés, mais ils se déclarent satisfaits de leurs activités car convertis en leur monnaie nationale, leur revenu est important.

Tableau N° 10 : Origine géographique de 100 pratiquants des activités de rue à Cotonou.

NATIONALITE	DEPARTEMENT D'ORIGINE	EFFECTIFS	%
BENINOISE	ATLANTIQUE	20	88%
	OUEME	24	
	MONO	22	
	ZOU	17	
	BORGOU	3	
	ATACORA	2	
NIGERIEENNE		1	12%
NIGERIANNE		5	
TOGOLAIS		1	
GHANEENNE		5	
TOTAL		100	100

Source : Enquête personnelle 1993

3.1.2. Répartition par classe d'âge et par sexe

Les activités recensées dans les rues de Cotonou sont pratiquées aussi bien par les hommes que par les femmes, les enfants et les adolescents, les adultes et les vieux.

Sans distinction entre homme et femme, les enfants de moins de 15 ans (3% des pratiquants enquêtés) sont pour la plupart des apprentis, des aides familiales (enfants confiés) ou des domestiques utilisés comme vendeurs ambulants pour le compte des parents ou patrons opérant ailleurs. Pour ceux qui sont des employés, leur salaire est généralement perçu chaque fin du mois par leurs parents. On les trouve dans la vente ambulante de produits alimentaires et des produits de consommation courante ou micro-détail. Ils sont pour la plupart analphabètes, ou ont précocement quitté l'école pour insuffisance de travail ou par manque de moyens financiers.

Les adolescents 8% des pratiquants (15-20 ans) tout comme les moins de 15 ans sont soit apprentis, soit employés, mais beaucoup à cet âge travaillent pour leur compte. D'autres ont déjà fini leur apprentissage et sont installés comme patron. On les retrouve dans la mécanique, la tailleurie, le commerce.

Les adultes (21-49 ans) sont majoritaires et représentent 80% des pratiquants des activités étudiées. Beaucoup d'entre eux ne sont pas à leur premier emploi. Certains ont déjà exercé une activité de rue, dans la fonction publique ou ailleurs. Ils sont bien représentés dans les trois types d'activités identifiées et dans toutes les catégories.

Les personnes âgées de 50 ans et plus représentent 9% des pratiquants. On les rencontre dans la fabrication et la vente des produits alimentaires mais aussi dans le commerce et les services.

En poussant un peu plus loin, on peut observer que les

vieux sont intéressés par les métiers anciens et typiquement africains alors que la jeune génération est attirée par les métiers liés à la modernisation de la vie.

Si l'on s'intéresse à la répartition par sexe des pratiquants des activités de rue, on se rend compte que malgré l'existence des métiers mixtes c'est-à-dire exercés aussi bien par des hommes que par les femmes (taillerie, coiffure, mendicité, vente de billet de loterie, dactylographie etc...) la répartition par sexe est différente selon les activités.

Les métiers exigeant un effort physique intense tels que la menuiserie, la sculpture, la soudure, la gravure, le métier de pousseur, porteur etc.. sont exercés par les hommes. Par contre ceux indispensables à la vie collective comme la cuisson des pâtes, igname frite, beignets de haricot etc... sont assurés par les femmes. Globalement la plupart des établissements semi-sédentaires qui sont surtout des établissements commerciaux sont dirigés par des femmes. On remarque une faible proportion des employés. Ceci est une caractéristique du secteur informel où la main d'oeuvre bon marché (apprentis aides familiaux) joue un rôle central dans le processus de production..

3.1.3. Niveau d'instruction

D'après les résultats de nos enquêtes, 67% des pratiquants sont dépourvus de diplômes. Parmi ce contingent, 32% n'ont jamais fréquenté une école. 29% ont fait le cours primaire et 60% le secondaire. 34% sont diplômés soit 23% avec le certificat d'études primaires, 6% avec le brevet d'étude du premier cycle et 4% avec le baccalauréat.

La plupart des diplômés et ceux ayant suivi un enseignement secondaire dirigent des établissements sédentaires qui

sont mieux structurés.

Parmi les 100 personnes enquêtées, 88 sont des béninois. Ils se servent des langues locales (dont le fon qu'ils comprennent presque tous) pour communiquer avec leurs clients et collègues. L'utilisation du français est ponctuelle.

La plupart des étrangers essaye de s'exprimer dans un français ou un anglais souvent incorrect mais compréhensible.

Comme on peut le constater, les activités de rue drainent en grande partie les analphabètes, les déscolarisés et les "sans emplois" on peut aussi remarquer que les pratiquants qui n'ont jamais fréquenté une école se rencontrent dans tous les grands groupes d'âge, c'est-à-dire aussi bien parmi les enfants de moins de 15 ans que parmi les adolescents, les adultes et les vieux (faible taux de scolarisation?) néanmoins, instruits ou pas la plupart des artisans ont une licence professionnelle reçue au terme d'un apprentissage.

L'un des mérites du secteur informel est d'être une structure d'accueil pour ceux qui n'ont pas pu évoluer dans le circuit officiel de formation et à qui il donne une qualification professionnelle par le système de l'apprentissage. Il s'agit d'un système de contrat entre le patron d'un atelier et l'apprenti (ou sa famille) définissant les modalités de paiement. L'âge d'entrée en apprentissage varie entre 9 et 15 ans et la durée varie d'une activité à l'autre mais oscille entre 3 et 5 ans avec un maximum de 8 ans. Les apprentis doivent donc payer pour regarder travailler le patron et l'imiter. Quand ils acquièrent une certaine qualification, les apprentis constituent pour le patron une main d'oeuvre gratuite participant à la production. La fin de

l'apprentissage est sanctionnée par le versement au patron d'une dot et d'une cérémonie dites de libération, précédant la remise du diplôme de fin d'apprentissage. Les apprentis libérés s'installent à leur tour comme patron et constituent dans certains cas des véritables concurrents du patron.

On peut dans ce système d'apprentissage déplorer un manque de formation théorique notamment des notions de gestion d'une entreprise, qui auraient donner aux agents économiques considérés ici une formation multidimensionnelle (aspect technique et économique) et permettre ainsi l'émergence d'une classe d'entrepreneurs digne de ce nom. La plupart des unités de production fonctionnent sur un mode de gestion rudimentaire. Beaucoup ne tiennent pas de comptabilité suivant un plan, confondent allègrement la caisse des dépenses familiale et celle du fonctionnement de l'entreprise, fixent les prix de vente ou des services après marchandage et travaillent quelque fois à perte pour avoir un peu d'argent. Rares sont ceux qui fixent les prix après calcul du prix de revient. Ceci ne leur permet pas d'évaluer les compétences de leur entreprise et de déterminer les priorités, d'intervention (extension de l'atelier, équipement) car ils n'ont pas de programme de suivi fixe, ce qui fait que certains auteurs parlent d'un "processus involutif" du secteur informel. On sent donc la nécessité d'une intervention de l'Etat dans ce domaine. Mais le nombre important d'analphabètes ne peut-il pas constituer un frein à cette intervention?

Tableau N° 11 : Tableau des valeurs de contrat et durée d'apprentissage pour 8 corps de métier.

METIERS	VALEUR DU CONTRAT	DUREE
Réparation engin 2 roues	10.000	3 à 8 ans
Ferbrantier	12.000	5 ans
Electricien auto	14.000	5 ans
Couturière	6.000/an	4 ans
Photographe	25.000	5 ans
Soudure	18.000 à 24.000	5 à 6 ans
Frigoriste	40.000	3 à 4 ans
Coiffure femme	75.000 + boissons	3 à 4 ans

Source: CHETANGNI GBEVEWA (T.F.) 1985, le secteur économique "informel" à Cotonou: cas de la commune urbaine de Gbégamey page 33

3.1.4 - Situation matrimoniale et statut vis-à-vis du logement occupé

Tableau N° 12 : Situation matrimoniale de 100 pratiquants des activités de rue.

SITUATION MATRIMONIALE	%
Mariés	60
Célibataires	34
Divorcés	2
Veufs	4
Total	100

Source : Enquête personnelle 1993.

Tableau N° 13 : Situation vis-à-vis du logement occupé.

STATUT VIS-A-VIS DU LOGEMENT OCCUPE	%
Hébergés	49
Locataires	37
Propriétaires	18
TOTAL	100

Source : Enquête personnelle 1993

Les activités de rue sont exercées aussi bien par les personnes mariées que par les célibataires, les divorcées et les veuves. D'après le tableau n° 12 ci-dessus, 60% des enquêtés sont mariés, 34% sont célibataires, 4% ont perdu leur conjoint et 2% seulement sont divorcés. Ces personnes vivent pour la plupart de leurs activités de rue et font vivre nombre autres personnes dont les enfants, les cousins, les parents et les neveux.

En regardant le tableau n° 13 sur le statut vis-à-vis du logement occupé, on voit qu'un grand nombre des pratiquants sont hébergés (49% de notre échantillon), 37% sont des locataires et 18% sont propriétaires de leur logement.

Le fort pourcentage des hébergés s'explique aussi par le cas des enfants légitimes et adolescents qui sont encore chez leurs "parents", les immigrants qui sont accueillis par leurs parents citadins le temps qu'ils trouvent une situation, ceci est une manifestation de la solidarité familiale, mais qui est loin d'être désintéressée car, l'hôte se constitue un capital de reconnaissance de la part de l'hébergé qui peut dans l'immédiat fournir une main-d'oeuvre domestique gratuite. Les femmes qui sont logées chez leurs maris mais aussi par la pratique très répandue qui consiste pour les fils même adultes de rester dans la maison paternelle et d'y fonder leurs propres familles. Cette situation explique aussi le nombre des personnes que les pratiquants ont à charge car les parents, les petits frères et soeurs sont sur place.

Parmi les locataires nous avons des gens qui n'ont pas de parents à Cotonou ou qui ont voulu vivre loin du noyau familial pour évoluer plus librement.

A notre connaissance, le loyer le plus moins cher est de 2000 Francs pour une seule chambre (entrée coucher) la majorité des locataires occupe un logement de deux pièces et les loyers sont compris entre 4.000 et 7.000 francs. Le loyer le plus élevé qui nous est donné de connaître est de 16.000 Francs pour 3 pièces. Ceci est un signe d'embourgeoisement car cette somme est supérieure au SMIG qui est de 14.000 Francs.

Pour réduire le coût du loyer certains locataires surtout Ghanéens et Nigériens se regroupent pour prendre un logement. Dans les quartiers comme Aibatou, Gbèdègbè, certains propriétaires mettent des chambres à la disposition de ces étrangers et perçoivent leur loyer au jour le jour. Dans une seule chambre on peut trouver 4 ou 5 personnes payant chacun 50 Francs par jour.

Beaucoup d'hébergés comme des locataires sont dans une situation de transition car le rêve de chacun est d'avoir un chez soi qui est très cher aux Béninois en général. C'est en partie ce qui les pousse à louer des maisons dans des quartiers inondables où les loyers sont moins chers; pour faire des économies et pouvoir acquérir leur propre parcelle même si c'est dans un bas-fond. Certains locataires ou hébergés disposent déjà d'une parcelle et font petit à petit les travaux de construction.

3.1.5. Mode de transport

Les pratiquants des activités de rue comme les autres travailleurs urbains se déplacent tous les matins pour rejoindre leur poste de travail. La demande de moyen de transport dépend de la distance à parcourir et des moyens financiers dont disposent les agents économiques considérés. Ils ont le choix entre le taxi, la moto ou la voiture particulière et la marche à pieds.

Dans le détail, 49% de l'échantillon enquêté se déplacent à pieds, 33% ont une moto, 20% empruntent le taxi et 2% ont une voiture.

Le nombre important de ceux qui marchent à pieds s'explique non seulement par ceux dont le poste de travail est dans le quartier de résidence mais aussi ceux qui traversent plusieurs quartiers pour rejoindre leur lieu de travail. Les déplacements de ces piétons sont rendus difficiles par l'absence de voies piétonnières et passages protégés, l'insuffisance des trottoirs et l'encombrement de ceux qui existent le danger que représente les véhicules à moteur à cause de la vitesse, les embouteillages aux

heures de pointe. Font recours à ce moyen de transport, les vendeurs de journaux, de nourriture, d'eau, les cordonniers, les porteurs.

Certains pratiquants (33%) ont une moto personnelle qui leur permet de rejoindre leur lieu de travail d'aller à la recherche des clients, de vaquer à d'autres affaires parallèles ou secondaires à peu de frais de transport. Plus qu'un outil de travail, la moto est un véritable indicateur socio-économique surtout lorsqu'elle dépasse la catégorie des mobylettes. Son utilisation est facilitée par le site plat de la ville. La plupart des mécaniciens moto ont ce moyen de déplacement ainsi que les frigoristes, les soudeurs, les menuisiers.

20% des pratiquants interrogés empruntent le taxi (moto ou voiture) pour rejoindre leur poste de travail. Pour un trajet en taxi-ville, le minimum à payer est de 100 FCFA, encore une fois les pratiquants préfèrent les taxi-moto parce que les prix sont fixés

après un accord entre le conducteur et le client mais avec un minimum de 75 FCFA par trajet. Mais ce prix varie beaucoup suivant le prix du carburant frauduleusement importé du Nigéria et vendu dans les rues. A ce titre, la moindre perturbation socio-économique au Nigéria est directement ressentie dans le prix de vente des produits pétroliers de ce circuit. Ces vendeurs sont d'autant plus vulnérables qu'ils ne disposent pas suffisamment de moyens financiers pour constituer des stocks de marchandises. C'est le cas au mois de mai dernier où à la suite de la grève des conducteurs de camion citerne du Nigéria, le prix du carburant au bord des voies est passé de moins de 100 FCFA à 250 FCFA le litre. Et le carburant se faisait même rare. Presque tous les taxi-men ont retrouvé la voie de la pompe où le litre est à 200 Francs. Se ravitailler en carburant était devenu un véritable casse-tête, de longs fils de formaient devant les pompes et on passait facilement 30 minutes sinon d'avantage pour être servi. L'essence "informel" comble-t-il une insuffisance du réseau officiel de distribution des produits pétroliers?

Enfin 2% des enquêtés rejoignent leur lieu de travail en voiture personnelle. Ce sont les plus aisés des pratiquants d'activités de rue. Nous avons rencontré surtout les quincailliers dans cette catégorie.

3.1.6. Etudes de cas

Biographie N° 1

Mr A.O.P., 52 ans.

Fon, originaire d'adjawèrè dans le département de l'Ouémé. Après ses études primaires, il intègre le lycée technique d'où il sort diplômé en ébénisterie. Il a ouvert un atelier où pendant plusieurs années il a essayé sans succès d'exercer le métier qu'il a appris. Mr A.O.P. n'a pas de chance d'avoir des apprentis qui constituent en même temps une main d'oeuvre gratuite pour le patron. Il tente en 1977-1978 de recruter les ouvriers pour

assurer sa production; mais la période coïncide avec le recrutement des jeunes gens pour le projet de la cimenterie d'Onigbolo. Découragé il décide de changer d'activité et se lance dans la vente des produits de quincaillerie. Monsieur A.O.P. n'a pas de capital nécessaire pour le lancement de cette affaire, mais il est de bonne moralité et a su gagner la confiance d'un grossiste de la place auprès de qui il retire les marchandises et règle après vente.

Son unité économique est un étal sommaire au bord d'une voie passante de son quartier. Petit à petit il a acquis l'indépendance financière, a loué une boutique donnant sur la voie et peut désormais s'approvisionner. Monsieur A.O.P. ne tient pas une comptabilité écrite mais il est inscrit à la chambre de commerce depuis 1982, paie une taxe mensuelle à la circonscription urbaine, paie l'impôt général sur revenu (I.G.R.) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A.). Il a un véhicule Peugeot 404 pour les achats et la livraison des marchandises, une Renault 12 pour les courses personnelles. Il a construit sa maison d'habitation au quartier Fidjrossè, a acheté une autre au quartier Sante Rita au bord de la voie nouvellement pavée. Ici sa conjointe gère une boutique contenant les produits de quincaillerie (peinture, textiles, fer à béton, fil de fer recuit, brouette, plafonite,

tôle, grillage, tuyaux, râpeaux etc...) les ustensiles de cuisine (casserole en aluminium, assiettes en émaille et en inoxydable, thermos etc...) et divers produits de consommation courante (papier hygiénique, beurre, lait, pâte alimentaire, céréalac, concentré de tomate, liqueur, boissons sucrées importées huile pour cuisine locale et importée, riz, couscous etc...) Il est lui même à la tête de la quincaillerie mère non loin de "Espérance Photo". Ils sont aidés par deux ouvriers et deux aides familiales.

Mr A.O.P. est satisfait du pavage de cette voie car le flux de personnes qui utilisent est plus important et ceci est un facteur déterminant pour ses activités. Ses marchandises débordent largement sur le trottoir. Il connaît cependant des problèmes liés à l'inondation périodique de la voie, à la situation générale de crise économique qui fait que actuellement on joint difficilement les deux bouts, parce qu'il y a mévente due à la prolifération des quincailleries certains partants volontaires de la Fonction Publique ayant fait leur entrée dans le secteur.

Mr A.O.P. est père d'une famille élargie par les neveux, nièces, cousins. Il entretient un champs de maïs dans son village natal qui l'aide à nourrir son petit monde.

Mr et Mme A.O.P. rejoignent leurs postes de travail en voiture personnelle dès 7H30 et y reste jusqu'au soir (19H).

Biographie N° 2

Mr J., 25 ans.

Fon, originaire d'allada dans le département de l'Atlantique. Après le CEPE, il abandonne l'école en classe de 5è par manque de support financier. Il a appris sur le tas la mécanique moto. Sur la base des économies personnelles réalisées pendant la dernière année d'apprentissage en faisant des jobs, il s'est équipé en matériel nécessaire pour exercer son métier. Actuellement, il est installé à son compte non loin de la route des pêches à hauteur du CEG. de Houéhiho. Il ne paie ni patente ni taxe d'emplacement.

Quant le "pays tournait bien", il gagnait 2000 à 5000 FCFA par jour soit une moyenne de 3.500 francs par jour et 105.000 FCFA par mois. Il s'est lancé dans l'achat au Nigéria des pièces détachées pour moto qu'il revend au Togo. Pendant ses absences la permanence est assurée par deux apprentis.

Il est célibataire et habite une maison qu'il loue à 4000 FCFA le mois. Il héberge un petit frère à qui il assure la scolarité et l'entretien. Il a déjà acheté une parcelle et se propose de construire sa maison. Il dépense 12.000 FCFA par mois pour la nourriture. Deux ou trois fois par an, il se rend dans son village natal en emportant des provisions (riz, macaroni, pain, sucre, poisson) et de l'argent pour sa maman. Il participe à une tontine quotidienne.

Son véritable problème est l'étroitesse et l'instabilité de l'emplacement de son atelier. Il aurait souhaité avoir un emplacement fixe au bord d'une voie passante aménagée ce qui lui éviterait les pertes de clients, faciliterait l'accès aux clients surtout en saison de pluies lui permettrait d'être mieux vu et éventuellement l'acquisition de nouveaux clients.

3.2. Problèmes des activités de rue

3.2.1. La faible mise de fonds de départ

La plupart des activités qui se déroulent dans la rue sont tributaires des sommes investies pour leur lancement.

D'après nos enquêtes de terrain, 58% des pratiquants ont lancé leurs activités avec leurs économies personnelles, 27% ont eu l'aide de leur famille, 7% ont bénéficié de l'aide du conjoint, et 8% ont constitué leur fond en prenant des marchandises à crédit.

Parmi ceux qui ont financé leur activité, certains ont reconverti les sommes issues de l'exercice d'une activité économique antérieure. D'autres pendant leur apprentissage, se sont fait de l'argent en exécutant à l'insu des patrons des commandes qui leur sont destinées et à des prix nettement inférieurs à ceux

pratiqués par ces derniers. D'autres encore, et ceci concerne surtout les femmes mariées ont fait des économies sur la ration alimentaire pour monter un petit commerce. Certains étudiants financent une activité de rue en prélevant sur leur bourse.

L'aide familiale peut être individuelle et provenir d'un père ou d'une mère, d'un grand frère ou d'un oncle. Elle peut aussi être collectée c'est à dire que la famille cotise les fonds nécessaires qu'elle met à la disposition d'un des leurs pour l'aider à s'installer à son compte.

Certaines femmes sont aidées par leur conjoint et leurs beaux parents qui supportent aussi une partie des frais de libération, au terme de l'apprentissage.

6% des pratiquants n'ont pas pu réunir de l'argent pour commencer leur activité, mais ont eu des amis qui leur donnent la marchandise à crédit.

Beaucoup d'enquêtés ont oublié le montant de la somme au démarrage de leur activité. Mais ces sommes sont dans l'ensemble modestes car personne n'a bénéficié d'un crédit bancaire. Les sommes mobilisées varient de 5.000 francs au moins à 80.000 Francs. Les sommes les plus faibles sont investies par les commerçants de micro-détail et les plus élevées par les soudeurs, les scieurs, les frigoristes, les quincailliers.

Dans l'ensemble les capitaux fixes, c'est-à-dire l'espace de travail et le matériel utilisé s'acquièrent petit à petit. Beaucoup d'artisans commencent à travailler dans leur maison afin de réunir les sous nécessaires pour la location d'un atelier au bord d'une rue passante. Le matériel utilisé est souvent médiocre et mal conditionné. Certains menuisiers fabriquent eux-mêmes leur serre joints et marteaux des couturiers utilisent des machines à coudre à main et des fers à repasser à charbon.

Les capitaux circulants, c'est-à-dire matières premières, marchandises s'obtiennent au fur et à mesure; beaucoup d'agents économiques considérés ici ne font pas de stocks.

La faible mise de fonds de départ a aussi des incidences sur les bénéfices réalisés. Ceux qui lancent leur activité avec un capital réduit ont des revenus bas. Elle a également des incidences sur les caractéristiques physiques des ateliers et laisse prévoir les difficultés d'occupation. Mais elle n'exclut pas une certaine accumulation de capital comme nous a montré certains indicateurs plus haut, notamment la situation matrimoniale, le statut vis-à-vis du logement occupé, le mode de transport. Au delà de la modestie des sommes investies, le problème qui semble tracasser le plus les patrons est celui de l'insuffisance et l'irrégularité de la demande et donc le manque de débouché.

3.2.2. L'étroitesse de l'emplacement de l'unité économique

51% de notre échantillon soulignent l'étroitesse de l'emplacement de leur unité économique et souhaitent que les trottoirs soient plus larges pour leur éviter les conflits avec les autres usagers de la rue. Nombre d'entre eux travaillent dans les hangars précaires ou apatam ou dans des baraques installées dans l'emprise de la voie publique. Certains louent des ateliers en matériaux définitifs mais généralement tous ces ateliers sont de très petites dimensions (2,80m de long sur 2,10m de large) et les artisans ne respectent pas toujours les limites et prolongent leurs activités sur la voie de circulation. Et c'est dans ces conditions qu'une partie de la jeunesse est formée (Cf. photo N° 10, page 105).



Photo N° 9: Atelier de mécanique moto: remarquez la crasse qui accompagne l'exercice de cette activité sur la voie publique.

3.2.3. La hantise des agents de la fiscalité

La plupart des opérateurs économiques considérés ici évoluent dans l'illégalité; une personne sur les 100 enquêtés est inscrite au registre de commerce dont le coût varie entre 28.000 et 36.000 Francs.

Par rapport au code général des impôts, 3% de l'échantillon payent un impôt sur le chiffre d'affaire intérieur (ICAI) et 14% s'acquittent de la patente et de la taxe

d'apprentissage. 1% paie l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC)

Quant aux taxes communales, 26% payent une taxe d'emplacement variant entre 750 et 1.500 Francs par mois et 10% une taxe sur atelier et plaque publicitaire variant entre 8000 et 14000 Francs par an.

47% de notre échantillon ne payent aucune taxe, la plupart reconnaissent avoir reçu au moins une fois la visite de l'administration fiscale.

En général ces opérateurs économiques n'ont reçu aucune autorisation d'installation des autorités compétentes. Les baraques, les enseignes et panneaux publicitaires sont installés anarchiquement sans autorisation de la circonscription urbaine qui procède à des saisies.

Mais cette illégalité à des avantages comme il a aussi des inconvénients sur les unités économiques informelles.

En effet si elles économisent les frais d'inscription à la chambre de commerce et d'industrie du Bénin (28000-36000 FCFA), à l'Office Béninois de la Sécurité Sociale (50.000 FCFA) et les frais fiscaux, elles ne peuvent pas avoir accès au crédit bancaire parce qu'elles n'ont pas de pièces nécessaires dont l'immatriculation au registre du commerce. En plus malgré leur

problème financier dû à l'insuffisance et à l'irrégularité des commandes, les entreprises informelles ne peuvent souscrire à des offres des marchés publics, car elles ne remplissent pas les conditions qui sont souvent requises. Elles ne sont pas inscrites à la chambre de commerce, elles ne bénéficient pas du code des investissements à cause du montant prohibitif de l'investissement initial (5.000.000 FCFA) qui est exigé. En plus ce sont des entreprises qui travaillent la plupart du temps avec les avances des clients, alors que avec l'Etat, l'entreprise est payée après l'exécution de la commande.

3.2.4. Insécurité du travail

Les travailleurs du secteur informel ne sont pas affiliés à l'Office Béninois de Sécurité Sociale et par conséquent ne paient pas de cotisations sociales. Ils sont donc exposés à tous les risques du travail (blessure, infirmité, invalidité) sans prise en charge. En plus ils doivent beaucoup travailler pour assurer leur retraite car ils n'ont pas de pension de retraite.

La situation de l'employé du secteur informel est plus dramatique, car le plus souvent l'embauche se fait verbalement et le patron dit à l'employé ce qu'il aime ou n'aime pas sans se soucier de ses devoirs vis-à-vis de l'employé. Celui-ci travaille plus de 60 heures par semaine pour un salaire dérisoire (le plus haut salaire qui nous a été donné de connaître est 11.000 FCFA, le plus bas étant 3.000 FCFA). En plus à tout moment selon l'humeur du patron, l'employé peut perdre son emploi sans qu'un seul droit lui soit payé.

Avant d'étudier les impacts de toutes ces activités, il convient de préciser qu'il n'y a pas que des activités économiques dans la rue. L'occupation de l'espace urbain s'étant fait de façon plus ou moins anarchique, on n'a pas prévu d'espace pour les infrastructures communautaires. Et les rues sont de plus en plus utilisées comme lieu de cérémonie, de détente et de jeux.

CHAPITRE IV:

LA RUE: LIEU PUBLIC ET DE COMMUNICATION SOCIALE

4.1. La rue: lieu de rencontres fortuite, de loisir et de détente

Si la rue est de plus en plus occupée par les activités économiques, nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'elle soit un élément de cadre de vie et comme tel, joue un rôle très important dans les relations sociales. Mais ce rôle est différemment perçu selon la catégorie sociale des populations considérées. Et selon qu'il s'agit d'une grande artère urbaine ou d'une petite rue de desserte d'habitation.

A Cotonou, le type d'habitat fréquent est la concession entourée d'une clôture à l'intérieur de laquelle est ou sont construites une ou plusieurs maisons. Avec le plan orthogonal hérité de la colonisation et favorisé par les platitudes du site chaque maison a au moins une face donnant dans la rue.

Avec ce type d'habitat, on s'attendrait que la vie soit introvertie. Elle l'est effectivement surtout dans les quartiers résidentiels, où l'on reste volontiers chez soi pour plusieurs raisons. Dans ces quartiers, en effet les parcelles généralement de grandes dimension (900 m² parfois) sont occupés de manière extensive. La maison individuelle est construite au milieu d'un espace vert avec des allées pavées ou cimentées. On y trouve aussi une ou deux pailloles artistiquement meublées où on se détend par certains temps chauds et où on reçoit certaines visites.

Les rues qui sont des dessertes permettent seulement l'accès aux habitations. Les quelques hommes que l'on y trouve font partie du personnel domestique.

Par contre dans les quartiers populaires, où les maisons sont construites selon les possibilités matérielles du propriétaire, qui est tout de même tenu de clôturer sa parcelle, la rue revêt toute une autre signification. Ici les densités de population sont très élevées, allant jusqu'à 110 voire 340 habitants à l'hectare (cas de Aïdjèdo, Placondji). Ces densités élevées s'expliquent par la forte proportion des locataires qui entraîne des logements supplémentaires obtenus par ajout successif de bâtiment. Dans ces conditions, les concessions sont surchargées, l'espace comprimé et une partie de la vie se transporte pratiquement dans la rue. Ceci est beaucoup observé à Placondji où même la cuisine se fait dans la rue.

Les rues considérées ici sont des dessertes communément appelées "VON". Elles sont surtout utilisées par des riverains et ceux qui viennent les voir. L'accès des automobiles est occasionnel. On remarque une certaine appropriation de l'espace qui est très protégé par les riverains. Ils le maintiennent généralement propre pour les jeux de leurs enfants.

Dans la journée, on remarque sur les pas de porte, mais de façon très sporadique, un commerce de micro-détail, tenu par les femmes. L'activité principale de ces femmes n'est pas le commerce. Ce sont des ménagères devant s'occuper de leurs enfants et de leur mari. Mais qui, dans le but d'acquérir une quelconque indépendance vis-à-vis de leur époux pour certaines petites dépenses et recettes, espèrent gagner quelques sous en débitant le kilo de gari en de minuscules paquets pour 15 ou 25 FCFA, l'arachide grillée pour 10 ou 25 FCFA, les baguettes d'arachide à 5 FCFA l'unité, le sucre 5 morceaux pour 10 francs.

Vu la faible mise de fond (500 FCFA peuvent suffire pour le lancement) et la faiblesse de la marge bénéficiaire (25FCFA pour le kilo de gari, 50 F pour l'arachide, 20FCFA pour le sucre etc...) on voit plus dans ce micro commerce un prétexte pour fuir l'isolement dans la maison et se distraire dans la rue. La ration alimentaire étant supportée par le mari, où elles ont l'occasion de causer avec les voisins.

A ces heures de la journée il fait relativement chaud dans la maison. Les femmes sortent leur natte pour s'installer à l'ombre d'un arbre où elles prennent leur repas de la mi-journée avec leurs enfants. Les hommes sont absents, la journée de travail de la plupart étant continue ou alors, la longue distance ne leur permet pas d'y retourner à midi. Ils se restaurent auprès des vendeuses ambulantes de nourriture.

Certaines femmes gardent cette place, veillant sur leur tablier, jusque vers la fin de l'après midi, moment où elles vont faire quelque emplettes pour le repas du soir. La préparation commence à cet endroit; celle des légumes notamment. Ensuite elle gagnent la maison pour les tâches ménagères.

On voit donc que dans ces espaces protégés "VON" ce sont les petites activités des ménagères et les jeux des enfants qui dominant. Ce niveau de rue permet les relations entre unités de voisinage, il n'y a pas beaucoup d'étrangers qui passent fortuitement. Aussi les ateliers sont très rares.

Les femmes qui ont un grand intérêt à faire le commerce ne restent pas dans le "VON". Si elles ne gagnent pas la grande voie passante, elles restent tout au moins dans une rue qui n'est plus protégée car étant également à l'usage des flots voisins.

C'est ici que l'on voit l'importance de la rue comme lieu

de contacts et des rencontres fortuites. Les occupations quotidiennes des citadins et la dispersion géographique ne favorisent pas les liens familiaux. Les amitiés nées de l'exercice professionnel prennent souvent le dessus.

Tous ceux qu'on rencontre dans la rue ne sont pas des opérateurs économiques (commerçant ou artisans). Les uns viennent acheter quelque chose mais aussi pour voir des parents et se faire voir, s'échanger les nouvelles de famille et continuer leur chemin. D'autres, par contre viennent se distraire, se détendre. Surtout pendant le week-end ou les jours fériés, les hommes s'adonnent à divers jeux comme le lido, le damier, le dominos²⁵ ou Adji pratiqué à l'ombre d'un arbre le plus souvent.

Certains encore viennent s'asseoir et tiennent compagnie à leurs parents ou amis avec qui ils causent. La causerie qui porte souvent sur leur vie privée ou de famille, peut aussi porter sur l'habillement, la démarche et les attitudes des passants. Elle est souvent interrompue par l'arrivée d'un client ou le passage d'une personne que l'on reconnaît et que l'on interpelle pour s'enquérir de ses nouvelles et vice versa.

La convivialité du soir

Le soir venu, il y a un changement dans le type des activités presque tous les artisans ferment leurs ateliers. Les buvettes commencent à s'animer. Les vendeuses de bouillies, de riz, de poissons et poulets frits, d'akassa (pâte obtenue à partir du maïs fermenté) etc... prennent place.

L'intérêt visé ici c'est l'échange de la marchandise

²⁵ Domino ou "Adji" en langue fon = jeu à douze trous et quarante huit pions; les 2 rangées de six trous sont creusées dans le sol ou dans une pièce de bois rectangulaire. Ce jeu fait appel aux facultés de calcul mental rapide. Il fait souvent l'objet de compétition nationale.

contre de l'argent; il est vrai, mais ce qui est important aussi, c'est toute la chaleur humaine qui entoure cet acte. L'acte même n'intervient qu'après un échange de mots gentils et courtois entre l'acheteur et le vendeur. Tenez par exemple.

- acheteur - tu as vendu "un peu"?

- vendeur - oui bonne arrivée. Et la journée? tu as fait "un peu"?

Questions qui finissent par une exhortation à l'endroit de Dieu tout puissant. Ceci permet de savoir dans quel état d'esprit se trouve l'interlocuteur et facilite l'intercompréhension et même l'entraide morale.

Cette chaleur n'est pas ressentie par exemple au niveau des vendeurs de brochette. Ils sont sans doute paralysés par la langue qu'ils ne comprennent pas mais ils bénéficient tout au moins de la compagnie d'un ou de plusieurs frères de race (compatriotes).

Il est vrai que cette restauration de rue intéresse beaucoup plus les jeunes célibataires qui n'ont pas toujours le temps de faire leur propre cuisine, et les mères de famille qui n'ont pas fait une provision suffisante. Mais elle intéresse aussi certains hommes mariés qui comme les jeunes saisissent l'occasion pour faire des clins d'oeil, tenir des discours galants à l'endroit de telle ou telle vendeuse avant de rentrer chez eux. On comprend aussi que le choix de la personne chez qui on achète n'est souvent pas désintéressé.

Dans les rues bénéficiant d'un système d'éclairage, il n'y a pas de problème, les activités vont bon train et sont plus intenses. Mais dans celles qui ne sont pas éclairées, les bonnes dames se servent d'une lampe communément appelée "lampion" produit de l'artisanat de récupération, fabriquée à partir de vieilles boîtes de sardine, de lait etc... et dans laquelle on introduit une mèche et du pétrole. Cette lampe produit trop de fumées épaisses.

Chaque vendeuse en a au moins deux. Et là où il y a concentration des activités, la quantité de fumé est importante, et contribue à alourdir l'air qui est plus ou moins difficile à respirer pour un nouveau venu. Avec le temps cette gêne n'est plus ressentie. Mais c'est quand même une nuisance qui contribue à la pollution de l'air et qui peut affecter la santé des vendeuses.

Ce n'est pas tous les jours de la semaine que les rues sont animées. Certaines sont pratiquement désertes le dimanche (surtout celles du centre des affaires). Ce jour, beaucoup de pratiquants des activités de rue observent une trêve pour l'adoration du Seigneur et surtout pour le repos.

4.2. La rue: lieu de cérémonies et de manifestations

Dans la ville la rue est un lieu très important. C'est le lieu des rencontres provoquées des populations à l'occasion des cérémonies officielles ou socio-culturelles. Les populations descendent aussi dans la rue pour manifester leur mécontentement ou pour les revendications socio-professionnelles ou politiques. La rue doit par ses aménagements (places) permettre ces rencontres à tous les niveaux, à l'échelle de la ville, du quartier ou de l'îlot.

Les cérémonies officielles, telles que le défilé à l'occasion des fêtes nationales, qui attirent les gens à l'échelle de la ville et même au delà ont lieu dans la rue. Ainsi que les revendications socio-professionnelles ou politiques.

A cet effet nous dirons qu'en démocratie les leaders politiques prêtent une oreille attentive "aux bruits" de la rue.

Ces rencontres ont souvent lieu sur des places situées en partie centrale de l'agglomération.

Par contre les manifestations socio-culturelles telles certaines religions traditionnelles ou modernes tiennent des cultes dans la rue qui devient un lieu rituel, culturel. Les fêtes familiales (baptême, mariage, funérailles, libération...) ont lieu dans la rue. Précisons qu'il s'agit ici des rues des quartiers populaires. Cette situation s'explique non seulement par l'exiguïté des parcelles mais aussi par le manque d'aménagement de places destinées à ces occasions. Les rues occupées sont souvent à l'origine des embouteillages car les déviations fonctionnent mal:

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Photo n° 10 : Réception dans la rue.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

TROISIEME PARTIE

IMPACT DES ACTIVITES DE RUE ET SUGGESTIONS

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE V: IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les activités de rue, composante essentielle du secteur informel sont diverses, variées et extrêmement fractionnées. Elles constituent une source importante de travail et de revenu pour une frange importante de la population. De nos jours elles ne sont plus réservées aux seuls marginaux; elles sont devenues l'affaire de tous, avec la crise économique et les Programmes d'Ajustement Structurel qu'elle entraîne dans de nombreux pays dont le Bénin. Parmi les pratiquants des activités de rue, on trouve des gens ayant un passé professionnel et ceux exerçant leur premier emploi, les lettrés, les déscolarisés et les analphabètes, les hommes et les femmes, les jeunes et des vieux.

Nous envisageons l'analyse des impacts socio-économiques sous l'angle de l'emploi, des revenus et de la formation du capital humain.

5.1. Les activités de rue: une source de travail pour la population

Il existe une insuffisance des informations statistiques qui rend difficile l'appréciation du niveau de de l'emploi informel au Bénin en général et à Cotonou en particulier. Notre analyse est donc surtout qualitative.

En 1985, Jean-Pierre LACHAUD²⁶, sur la base des estimations est arrivé aux résultats selon lesquels 95,5% de la

²⁶ SACHAUD (C.J.P), 1985. Les activités informelles de production et l'emploi au Bénin : analyse et stratégie de développement, Genève, OTT. 146 Pages.

population active de 10 ans et plus seraient classées dans le secteur informel agricole et non agricole soit 1.697.295 individus et 4,5% seulement dans le secteur moderne. Selon le même auteur, le taux d'accroissement de l'emploi aurait été de 6,6% par an sur la période 1979-1982.

Au niveau de la ville de Cotonou, l'Institut national de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a effectué à la fin de 1992 un Recensement des activités économiques de la ville de Cotonou dans le cadre du Programme d'Etude et d'Enquête sur le Secteur Informel (PEESI). Ce recensement qui avait pour objectif entre autre la collecte des données permettant de quantifier et de répartir l'emploi dans les secteurs informel et moderne pouvait nous éclairer sur le niveau de l'emploi informel à Cotonou, mais il n'en est rien.

L'Institut a dénombré 73.739 unités économiques dans la ville de Cotonou réparties en 3 catégories à savoir :

- sédentaires : 13.464 unités (18,3%)
- semi-sédentaires : 28.484 unités (36,6%)
- ambulants : 31.791 unités (43,1%)

L'analyse du niveau de l'emploi n'a été effectuée qu'au niveau des établissements sédentaires qui emploient dans la ville de Cotonou 48.224 individus. Mais on n'a pas fait cas des établissements semi-sédentaires et ambulants. Nous n'avons là qu'une vue très partielle du niveau de l'emploi dans le secteur informel à Cotonou.

Malgré ces insuffisances des investigations statistiques et vu la capacité d'absorption limitée du secteur moderne, le croît naturel et le mouvement migratoire, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que le secteur informel à une grande capacité de création d'emplois et joue de ce fait un très grand

rôle dans le maintien de l'équilibre du système social au Bénin.

En effet nombre de ces activités ne demandent pas de qualifications particulières. Elles permettent ainsi aux laissés pour compte du système scolaire et aux migrants d'échapper à l'oisiveté en travaillant pour leur compte ou pour le compte d'un patron. Elles favorisent la réinsertion sociale des victimes de la crise économiques et du PAS qui ont pour la plupart utilisé leurs fonds pour la création d'une activité de commerce, de service ou dans la restauration.

Si nous nous intéressons à la structure de l'emploi nous remarquons que les activités commerciales drainent beaucoup plus de monde. Suivies des activités de services dominées par la mécanique moto et les services de photocopie-dactylographie. Dans la production, l'activité qui attire le plus le monde est la couture suivie de l'alimentation.

Les activités informelles contribuent à la croissance de l'économie nationale car elles participent à la formation du PIB pour plus de 15%²⁷

5.2. Les activités de rue: une importante source de revenus monétaires

L'analyse des revenus informels n'est pas aisée. Ne disposant pas de statistiques fiables, la collecte des données sur le terrain rencontre des obstacles. Beaucoup d'enquêtés par méfiance ont douté de l'usage que nous voulions faire de leurs revenus, nous prenant pour des agents de la fiscalité. Certains ne voulaient tout simplement pas livrer leur secret et d'autres ont honnêtement avoué ne pas savoir ce que leur rapporte leur activité

²⁷ ATTIN Sourou (J) 1990, "perspectives de passage du secteur informel au secteur formel : le coût de la légalité BIT page 1.

car ils ne tiennent pas de comptabilité suivant un plan.

Les revenus bruts (desquels doivent être déduites les différentes dépenses des intéressés) que nous présentons ici doivent donc être manipulés avec prudence compte tenu de toutes les restrictions évoquées.

D'une manière globale, la moyenne mensuelle des revenus de 100 personnes enquêtées est de 14.725 francs. Mais cette moyenne cache la disparité des revenus due à l'hétérogénéité des activités informelles.

TABLEAU N°14 : Revenu brut de 100 pratiquants des activités de rue

REVENUS MENSUELS	% DES PRATIQUANTS
3500-9000	5
10000-20000	11
21000-30000	27
31000-50000	26
51000-100000	15
101000-200000	11
201000-645000	5

SOURCE : Enquête personnelle (1993).

Ainsi il ressort de ce tableau que les revenus de notre échantillon enquêté sont très inégaux et varient de 3.500 à 645.000 Francs par mois.

11% ont un revenu variant entre 10.000 et 20.000 francs

ici on retrouve les couturières, les vulcanisateurs, les réparateurs de montre et radio.

27% de nos enquêtés ont un revenu compris entre 21.000 et 30.000 Francs dans cette catégorie on retrouve les menuisiers, les soudeurs, 26% entre 31.000 et 50.000 et 100.000 on retrouve les commerçants de détail ou revendeurs, 11% entre 101.000 et 200.000 et 5% entre 201.000 et 645.000 on retrouve les restaurateurs, les quicailleurs.

Ainsi les revenus varient d'une activité à l'autre. A l'intérieur d'une même activité les revenus dépendent de la mise de fond de départ; quand la mise de fond est faible le revenu est bas. Les revenus dépendent aussi du temps mis au travail. Presque toutes les personnes interrogées font la journée continue et certains font jusqu'à 14 heures de temps (commerce, coiffure) par jour pour accroître leur chance de gain. Mais la moyenne d'heures de travail est de 10 heures par jour soit 60 heures par semaine.

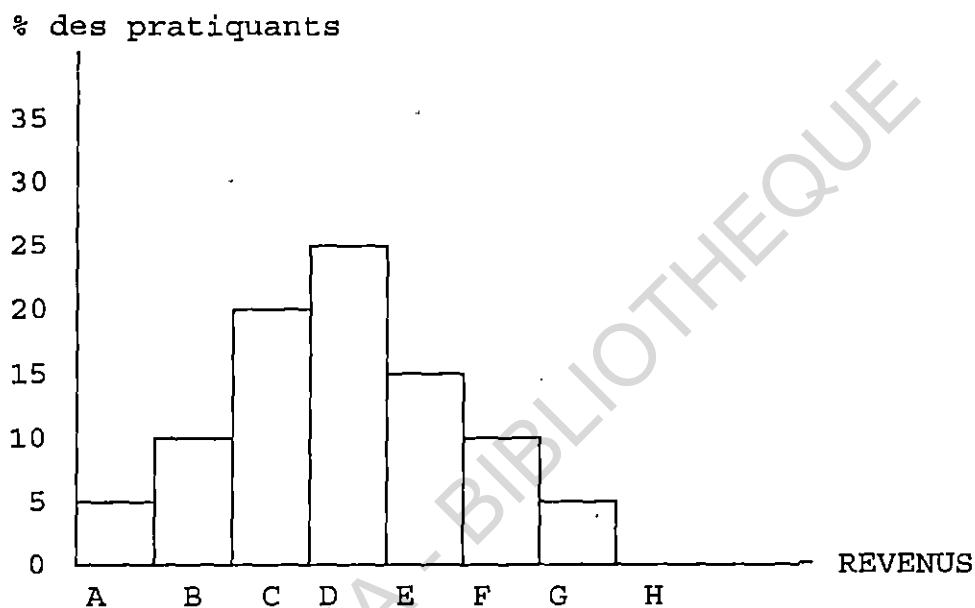
Les revenus varient également suivant la situation géographique de l'unité économique. Ce tailleur situé au bord de la grande voie non loin du passage à niveau Houyiho encaisse jusqu'à 60.000 Francs par mois ou plus, alors que tel autre situé dans la desserte d'habitation (von) a à peine 15.000 si non moins, c'est ce qui explique le fait que ceux qui pratiquent leurs activités dans les "von" ou dans les maisons se battent pour trouver les moyens d'avoir un emplacement au bord de la grande voie pour se faire voir et assurer leur propre publicité. L'ancienneté et la compétence de l'artisan jouent aussi sur le revenu.

Ce qui est intéressant de remarquer est que au total 9% seulement des enquêtés ont un revenu inférieur ou égal au SMIG; donc activité de rue n'est pas synonyme de revenu dérisoire.

Si pour certains, les revenus tirés des activités de rue

est un complément d'un revenu insuffisant (20%) ces activités constituent l'unique source de revenu pour 60% et l'activité principale pour 20% des enquêtés.

FIGURE N°2 Revenus mensuels de 100 pratiquants des activités de rue.



A = 3500- 9000
 B = 10000- 20000
 C = 21000- 30000
 D = 31000- 50000
 E = 51000-100000
 F = 101000-200000
 G = 201000-645000

5.3. Destination des revenus

Certains pratiquants des activités de rue se servent entièrement de leur revenu pour satisfaire leurs besoins fondamentaux (alimentation, logement, santé, habillement). D'autres en plus de ces besoins incompressibles utilisent leur revenu pour scolariser leurs enfants ou leur payer l'apprentissage d'un métier,

construire leur maison d'habitation, s'acheter des biens confortables (moto, voiture, équipement électro-ménager) réinvestir dans leur affaire pour lui donner plus d'importance ou investir dans une autre affaire notamment l'achat de taxi moto (4% des enquêtés) de moulins, de photocopieuses et faire des cadeaux à leurs parents et amis.

En ce qui concerne les soins de santé beaucoup font recours aux plantes médicinales, ce qui leur évite de grosses dépenses pour les soins médicaux et leur permet d'épargner. Ainsi 35% des enquêtés arrivent à épargner dans une tontine ou dans un compte d'épargne. Cette épargne peut être journalière, hebdomadaire ou mensuelle et varie de 3000 par mois (soit 100 francs par jour) à 60.000 par mois.

Si les activités de rue constituent des activités économiques originales, est-ce-à-dire qu'elles sont dépourvues d'interactions avec le reste de l'économie urbaine?

5.4. Les activités de rue et le secteur organisé

Si l'on considère l'économie urbaine comme un tout composé du secteur moderne ou structuré (constituée de la banque, du commerce d'exportation et de l'industrie d'exportation, de l'industrie urbaine moderne, du commerce moderne des services modernes, des grossistes et des camionneurs), et du secteur non structuré (constitué essentiellement des formes de fabrication non "capital intensive" par les services non modernes généralement fournis "au détail" et par le commerce non moderne et de petites dimensions)²⁸. Ces deux secteurs n'évoluent pas en circuit fermé. Ils entretiennent des relations de complémentarité, de dépendance et de concurrence.

²⁸ MILTON SANTOS, 1975, l'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développée. Paris, GENIN, 405 pages.

Certaines activités informelles doivent leur développement à celui de la consommation moderne. Ainsi à Cotonou la prolifération de la mécanique moto par exemple est liée à la forte consommation des engins à deux roues. En plus les mécaniciens s'adressent au secteur moderne pour l'essentiel des pièces de rechange, une partie de leur demande vient des personnes issues du secteur moderne qui distribue des revenus stables. Cette situation est favorable au Secteur Informel.

Le fractionnement des activités commerciales et des quantités vendues contribue non seulement à la distribution des revenus mais aussi permettent aux habitants pauvres des quartiers populaires de se ravitailler au jour le jour suivant leurs disponibilités financières ou à crédit. La vente à crédit exclut les avantages du marchandage qui sont tout de même compensés par l'annulation des frais de transport. Les produits du secteur organisé atteignent le grand nombre grâce à l'existence du commerce de micro-détail.

Beaucoup de commerçants informels dépendent des grossistes qui leur donnent des crédits en marchandises pour leur permettre de se maintenir dans les affaires. Le crédit bancaire n'intervient pas beaucoup dans le secteur non structuré. En effet les institutions financières qui étaient susceptibles d'accorder un crédit aux opérateurs économiques considérés ici sont la Banque Commerciale Béninoise (BCB) et la Banque Béninoise de Développement (BBD). Mais les conditions d'attribution des prêts imposées sont difficiles sinon impossibles à surmonter pour les opérateurs économiques du secteur informel qui, la plupart du temps n'ont aucune notion de gestion d'une entreprise et dont le statut socio-économique n'est généralement pas défini. La BCB par exemple accordait des prêts avec un taux d'intérêt de 12%. Mais exigeait l'établissement d'un dossier de prêt, justifiant que l'artisan est client à la Banque et que la plupart de ses mouvements d'affaires transitent par son compte. En outre le

dossier doit comprendre une requête sollicitant le crédit, les 3 derniers bilans et comptes d'exploitation générale ainsi que les comptes de pertes et profits et un plan de trésorerie. Ces conditions excluent la plus part des opérateurs informels, d'où la faible mise de fond et la dépendance vis-à-vis du grossiste qui dispose d'un compte de crédit et des possibilités d'avoir des stocks de marchandises.

Mais par l'intermédiaire des grossistes et des cadres qui investissent dans le matériel productif (moulins, taxi, photocopieuse, etc...), le secteur structuré entretient le secteur informel. Certains commerçants du secteur moderne exploitent la facile mobilité des vendeurs de rue pour écouler rapidement leurs produits en échappant aux impôts; c'est donc l'appareil d'Etat qui prend un coup.

Le fait que les consommateurs s'adressent au secteur moderne pour un type de bien donné (durable) et au secteur non structuré pour un autre type, prouve que les deux secteurs se complètent dans l'approvisionnement du marché national.

Mais au delà de la complémentarité, les deux secteurs entretiennent aussi des rapports concurrentiels. Ainsi les vendeurs de nuit au pouvoir d'achat généralement faible s'adressent à l'artisan de récupération pour les "lampions" à 25 ou 50 francs l'unité au détriment de la lampe produite industriellement et qui coûtent au moins 1.500 Francs soit 30 à 60 fois plus cher. Aussi la dame, cadre supérieure ou moyen s'adresse au soudeur du coin pour son fourneau à charbon, au fondeur pour sa marmite, au cordonnier du coin de la rue pour la réparation de ses chaussures, ce qui lui permet de faire de substantielles économies.

Contrairement à une idée qui est répandue à Cotonou, le commerce de rue n'intéresse pas que le consommateur pauvre, car on y trouve des biens qui ne font pas le souci premier du consommateur pauvre qui veut d'abord assurer sa survie. Et de tels biens

(téléviseur, récepteur téléphonique, poussette, housse de voiture etc...) lui demanderait plusieurs mois d'économie. Ce sont donc les nantis, issus pour la plupart du secteur structuré et qui ont en plus la possibilité d'obtenir des crédits de consommation qui sont intéressés.

En plus de son rôle dans l'approvisionnement du marché national, l'un des mérites du secteur informel est le système d'apprentissage qu'il développe. Même s'il lui manque une petite formation théorique, il s'agit tout de même d'un système de formation moins coûteux pour les ménages et qui a une portée plus pratique que le système de formation classique en difficulté, mal adopté à notre environnement économique et social, et incapable d'assurer la promotion sociale des effectifs formés. Très tôt il permet à l'individu de s'insérer dans la vie professionnelle. A ce titre, le secteur informel rend un grand service à l'Etat dans le domaine de la formation de la jeunesse et lui fait ainsi économiser plusieurs millions de francs par an qui, auraient servi pour la construction des infrastructures et le payement des formateurs.

Mais l'existence de ce secteur crée aussi un manque à gagner à l'Etat en matière de recettes publiques, du fait que la plupart de ces activités échappent à la fiscalité.

5.5. Impact sur l'environnement urbain

Les activités de rue, composante essentielle du secteur informel sont encore laissées pour compte, malgré leur important rôle socio-économique. Les acteurs de ce secteur travaillent dans des conditions difficiles et doivent se débrouiller pour avoir un espace de travail, pour pouvoir se mettre en valeur et vendre leur

ingéniosité. Ces activités ne sont pas prises en compte dans la planification spatiale elles ont ainsi des répercussions sur l'environnement urbain, notamment sous l'angle de l'encombrement des voies publiques (trottoirs et chaussées) et la crasse qui accompagne certaines d'entre elles. (Cf. photo N° 10, page 105).

5.5.1. L'Encombrement des trottoirs

Comme nous l'avons constaté tout au long de cette étude, les activités du secteur informel se localisent de façon préférentielle par rapport aux flux de piétons et des véhicules.

La publicité étant presque nulle dans le fonctionnement de ce secteur, les opérateurs économiques aux moyens financiers faibles entendent par cette localisation assurer leur propre publicité en s'exposant et en exposant sur les trottoirs leurs oeuvres ou étalages plus ou moins achalandés, ou des écriteaux indiquant aux passants la nature et la localisation précise de leurs activités.

Ces écriteaux et baraques sont généralement installés de façon anarchique. Les limites de la baraque de dimensions très réduites sont rarement respectées et l'activité se prolonge jusqu'aux rebords de la chaussée. Aucune distance n'est donc laissée entre cette dernière et l'unité économique. Ceci est une source d'insécurité non seulement pour les piétons mais aussi pour l'auteur de l'activité; Lorsque nous savons que la plupart des voies n'ont pas de démarcation entre la chaussée et les trottoirs, et la mentalité des Zémidjan qui n'entendent pas perdre le temps dans les embouteillages. Ils empruntent si possible les trottoirs pour aller vite. C'est ainsi qu'un Zémidjan transportant un bidon de carburant sur le réservoir de son engin, a fait une fausse manoeuvre et s'est retrouvé dans le fourneau d'une dame qui faisait frire de l'igname juste à la limite de la chaussée. Il n'y a pas eu de perte en vies humaines, mais des cas de brûlures et des dégâts matériels importants.



Photo N° 11-12 : La nature des biens proposés ici prouve que le commerce de rue n'intéresse pas que les consommateurs pauvres.





Photo N° 13: Unité économique sédentaire, mais les étals débordent largement sur les trottoirs et même sur la chaussée.



Photo N° 14 : Les piétons sont d'emblée exclus du trottoir qui sert d'entrepôt pour les négociants en bois d'oeuvre. Remarquez les épaves de véhicules et ceux en stationnement sur le trottoir et même sur la chaussée. L'aire de stationnement aménagée sur le terre-plein central n'est pas utilisée, d'où la nécessité d'éduquer la population.

Ces agents économiques vont à la rencontre de la clientèle et usent de tous les moyens pour attirer l'attention des passants. Les vendeurs d'essence par exemple jettent souvent un pont pour carrément installer leur marchandise sur la chaussée.

Ils suivent de très près la vie socio-économique de la ville tant et si bien que quand il y a un fait attirant le passage régulier des gens, très rapidement les petits métiers naissent pour répondre à leurs besoins. C'est ainsi que l'on remarque une prolifération de baraque sur la route inter-Etat surtout au niveau de la gare routière non loin du stade de l'amitié grâce aux flux des voyageurs qui utilisent cette voie et au niveau de la poste de Cadjehoun allant vers la place du souvenir.

Si on loue le fait que ces activités apaisent les tensions sociales, dans la mesure où elles permettent à un grand nombre des citadins de participer à la consommation en leur procurant quelques sous et contribuent à l'animation de la rue, on ne devrait pas perdre de vue le fait qu'elles restreignent excessivement l'espace destiné aux piétons et compromettent l'embellissement du paysage urbain; car les infrastructures y affairant sont dans l'ensemble grossières (baragues en tôle, ou en claie, en bois d'emballage, caisse retournée etc...)

5.5.2. L'insécurité des piétons

La sécurité des piétons n'est pas très bien assurée dans la ville de Cotonou; mis à part les ateliers des artisans les étalages, les épaves des véhicules qui réduisent excessivement sinon occupent entièrement l'espace destiné aux piétons les déplacements des piétons ne sont point aisés; car la plupart des voies ne sont pas équipés de trottoirs qui sont des voies piétonnières les plus répandues. Les abords immédiats des chaussées sont pourvues de sable sur lequel le déplacement est pénible.



Photo N° 15 : Vendeurs d'essence "Kpayo" au bord de la rue.

Tous ces facteurs obligent souvent les piétons à utiliser la chaussée. Les passages protégés ainsi que les feux de signalisation sont insuffisants, ce qui accroît les difficultés de franchissement des voies surtout au niveau des carrefours où les piétons sont souvent victimes des accidents.

5.5.3. Conflits entre usagers

A Cotonou, sur les artères principales comme sur les voies secondaires et tertiaires, la circulation est mêlée (c'est-à-dire que voitures particulières deux roues, transport en commun etc... circulent sur la même chaussée). Régulièrement il y a interpénétration entre circulations deux roues et quatre roues. Et comme nous l'avons vu plus haut, les piétons aussi se mêlent souvent à la circulation motorisée, quelques fois ce sont les deux-roues et les quatre roues qui empruntent les trottoirs pour éviter les ornières surtout en saison pluvieuse. Cet état de chose entraîne des conflits dont les premières victimes sont les deux-roues et les piétons qui comptent parmi les cas d'accidents graves.

En poussant la réflexion un peu plus loin on peut constater que si les activités informelles contribuent à la distribution des revenus et permettent à un grand nombre de la population de participer à la consommation, elles peuvent ainsi contribuer à la détérioration de l'environnement. Aussi le commerce informel de charbon de bois est entretenu par des paysans qui coupent clandestinement le bois pour un revenu d'appoint. Ces coupeurs informels contribuent à la détérioration des ressources forestières car, généralement, ils ne replantent pas.

Il serait intéressant pour la suite de ce travail de connaître le point de vue des populations et leurs suggestions pour l'amélioration de leur cadre de vie.

CHAPITRE VI: POUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN DU CADRE DE VIE ET LA PROMOTION DES ACTIVITES DE RUE

6.1. Les aspirations des populations enquêtées

6.1.1. Perception de la rue par les populations

En plus de sa fonction de circulation, les populations enquêtées perçoivent la rue comme un lieu public, mais où on peut traiter des affaires personnelles. 23% des enquêtés croient que la rue peut être utilisée comme lieu de loisir, de détente, de rencontre et de réception mais aussi comme lieu de manifestations socio-professionnelles ou politique.

Mais la rue oppose des contraintes aux utilisateurs d'où les efforts d'organisation de sa gestion entrepris par les populations enquêtées.

6.1.2. Contraintes liées à l'utilisation actuelle de la rue

Les personnes enquêtées ont identifié des contraintes qui constituent des facteurs limitatifs au bon déroulement de leurs activités.

Au compte de ces contraintes on peut citer :

- le mauvais état de la rue, qui pendant la saison sèche favorise le soulèvement de la poussière qui gêne certaines activités;

- la défaillance du système de canalisation des eaux pluviales qui occasionnent les inondations paralysant les activités pendant la saison pluvieuse;

- l'inefficacité du système d'évacuation des ordures qui oblige certaines personnes à accepter le voisinage des tas d'immondices qui dégagent des odeurs pas toujours très agréables et remettent en cause la pureté de l'air et la santé des populations avec la prolifération des moustiques et des mouches;

- l'étroitesse de l'emplacement de l'unité économique;

- l'insécurité due à l'insuffisance du réseau d'éclairage public;

- le stationnement des poids lourds qui empêchent les passants de voir ce qui se fait sur les trottoirs.

Mais les populations ne croisent pas les bras, elles essayent de s'organiser pour faire face aux problèmes rencontrés.

6.1.3. Organisation de la gestion de la rue par les populations

Compte tenu de l'utilisation qu'elles font de la rue et de l'intérêt qu'elles y tirent, certaines personnes s'organisent pour assurer sa gestion. Ainsi 65% des enquêtés maintiennent propre l'emplacement de leur unité économique par le balayage quotidien 10% arrosent leur tronçon de rue pour atténuer la poussière, 25% des enquêtés essayent de lutter contre l'inondation en creusant des canaux pour évacuer les eaux de pluies, ou procèdent à des remblayages.

Toutes ces actions induisent des coûts qui se répercutent

sur la situation financière des enquêtés. Ainsi, les tailleurs par exemple sont obligés d'acheter des toiles cirées transparentes pour protéger les tenues confectionnées. L'augmentation des frais de consommation d'eau due à l'arrosage. L'achat du sable de mer pour le remblayage, diminution de la durée du travail pour question de sécurité.

Au bout du compte, se pose le problème de la baisse du chiffre d'affaire car tous ces facteurs ne sont pas de nature à favoriser le passage régulier des piétons et des véhicules qui permettent à ces agents économiques de faire des rentrées d'argents.

Face à cette situation, les populations enquêtées ont émis des vœux et fait des suggestions pour l'amélioration de leur condition.

6.1.4. Doléances et suggestions des populations

Les doléances exprimées par les populations sont diverses mais les priorités sont les suivantes :

- la réhabilitation et l'équipement des voies de circulation d'infrastructures suivantes :

* trottoirs; les enquêtés souhaiteraient qu'ils soient suffisamment larges pour permettre le déroulement de leurs activités sans gêner la circulation (piétonnière et automobile);

* aires de stationnement pour à la fois éviter le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs et même sur la chaussées et faciliter l'accès des consommateurs aux biens et services sans restreindre l'espace de circulation;

* le système de canalisation des eaux fluviales et le

curage de ceux qui existent pour assurer l'évacuation adéquate des eaux et éviter les inondations.

On constate que les populations donnent volontiers la priorité aux voies de circulation car disent-elles "avoir de bonnes voies c'est permettre le passage régulier des camions pour la collecte des ordures".

- L'amélioration de l'évacuation des ordures

Les enquêtés souhaitent l'installation des bacs à ordures dans les quartiers pour assurer la pré-collecte et aussi que ces bacs soient régulièrement vidés pour éviter que les ordures se déversent sur le sol.

Certains caniveaux sont obstrués par des déchets solides versés par les riverains qui croient que les eaux de pluie assureront le transport. A la question de savoir les raisons d'un tel comportement, les populations incriminent à tort ou à raison l'Etat qui selon elles ne fait pas son travail.

Il est vrai qu'en principe il existe une taxe annuelle d'enlèvement des ordures ménagères. Mais dans la réalité il se fait que Cotonou est une ville où les gens s'acquittent le moins des taxes (et nos enquêtés sur le terrain tendent à le confirmer car plus de 47% des enquêtés ne payent aucune taxe). On constate donc que l'Etat ne dispose pas suffisamment de moyens pour faire face à toutes ces exigences. Pour la sauvegarde de l'environnement urbain, des efforts doivent donc être consentis tant du côté de la population qui, doit accroître sa contribution à la gestion de la chose publique en posant des actes responsables, que de celui de l'Etat qui doit assurer ses responsabilités et mettre à la disposition des populations ce dont elles ont besoin pour assurer leur part de tâche, car la lutte pour la sauvegarde de l'environnement doit être une affaire de tous. Cette tâche demande

une organisation administrative efficiente et des moyens financiers nécessaires.

6.2. Des approches de solutions

6.2.1. Le contexte actuel

Sous le régime du parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB), Cotonou a été morcelé en 6 districts urbains (DUC) doté chacun d'une autonomie financière. La multitude des centres de décision en ce qui concerne la gestion urbaine a aggravé l'absence d'une politique urbaine cohérente. Dans l'ensemble de la ville on constate que les infrastructures réalisées dans les années 60 n'ont été ni bien entretenues ni développées à la mesure d'une population qui s'est considérablement accrue et qui continue à croître.

A l'avènement du renouveau démocratique la ville est érigée en une circonscription urbaine à la longue, les compétences en matière de gestion quotidienne de la ville seront entre les mains d'un maire démocratiquement élu.

L'aménagement et l'entretien des voies urbaines d'une part, la protection de leur emprise d'autre part sont assurés par l'Etat et les services techniques de la circonscription urbaine de Cotonou²⁹

Mais avec l'état de délabrement des infrastructures routières et le contexte de crise économique les autorités ont sollicité l'aide de l'agence internationale pour le développement (AID) pour le financement d'un projet urbain.

De ce point de vue, on est actuellement dans une

²⁹ Arrête interministériel n° 019/MEHU/MTPT/MISAT du 23 Septembre 1991 portant réglementation et classement des voies urbaines.

situation de transition dans laquelle, l'Etat fait une autre expérience de gestion avec la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'agence d'exécution des travaux urbains (AGETUR). Elle utilise des techniques à haute intensité de main-d'oeuvre pour les travaux d'entretien des voies et des ouvrages de drainage des eaux pluviales qui lui sont confiés par la cellule technique de programmation et de gestion des services urbains. Cette cellule joue un rôle central dans la gestion des services urbains et définira les conditions d'interventions des entreprises privées pour les travaux, jadis mis en régie c'est-à-dire exécutés par l'Etat sous la surveillance de ses agents tels que l'enlèvement des ordures ménagères, la vidange des fosses etc...

Avec le projet de réhabilitation et de gestion urbaine (PRGU) une partie des doléances exprimés par les populations trouve un début de solution. Il est souhaitable que l'expérience s'étende à l'ensemble de la ville surtout en ce qui concerne l'assainissement du milieu (enlèvement des ordures, construction ou entretien des ouvrages de drainage d'eaux pluviales).

Mais si une chose est de construire des ouvrages d'assainissement, une autre chose est de les entretenir. Ce qui est réel est que cette tâche ne doit pas incomber à la seule entreprise qui aura gagné le marché, la collaboration de la population riveraine de qui on attend un comportement responsable, est importante. Elle devrait veiller à ne pas obstruer les canalisations par les déchets de toute sorte. Néanmoins cette collaboration ne suffit pas. Nous croyons qu'il faudra une certaine coordination dans les actions. L'entreprise chargée d'enlever les ordures devrait régulièrement faire son travail pour éviter que les détritiques sortis des caniveaux y retournent, transportés par le vent ou par les eaux de pluie. L'idéal aurait été que la même société ait la responsabilité de ces deux tâches (curage des caniveaux et enlèvement des ordures). Ainsi on est sûr que les détritiques sont en même temps éliminés. Ceci n'est sans doute possible qu'avec la mise

en place de la municipalité de Cotonou, au sein de laquelle le service de la voirie pourra efficacement jouer ces rôles.

Par ailleurs, il est clair que dans l'espace bâti de Cotonou, il est difficile de construire des trottoirs larges, des aires de stationnement et des pistes cyclables. S'ils n'ont pas été prévus dans l'emprise de la voie. Il en est de même des espaces verts et des places. Mais pour l'aménagement des voies ayant une grande emprise et dans les zones d'extension de Cotonou à lotir il serait intéressant de les prévoir pour lutter contre l'engorgement des voies publiques.

On devrait également généraliser les passages protégés pour piétons lors des traversées et équiper les principaux carrefours en feux de signalisation et veiller à l'entretien de ceux qui existent.

6.2.2. Quelques actions entreprises pour la promotion des activités de rue

L'importance socio-économique des activités de rue n'est plus tellement à démontrer. Ces activités présentent des avantages aussi bien pour les ménages que pour l'Etat. Mais ses entrepreneurs sont encore confrontés à de nombreuses difficultés, le manque d'outillage, l'insuffisance des qualifications techniques rendent la qualité du travail médiocre. Le manque de débouchés et de notion de gestion accroissent leur difficultés financières. En plus beaucoup d'artisans ignorent encore les avantages qu'ils auront à s'organiser pour faire valoir leur doléance. Quelles sont les initiatives prises par l'Etat Béninois pour assurer le développement de ce secteur refuge et sans doute porteur d'avenir?

Conscient du rôle socio-économique joué par le secteur informel, il a été créée au Ministère du Commerce et du Tourisme une direction de l'artisanat structure d'administration, chargée

entre autre de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'artisanat. Sous son impulsion ont vu le jour le centre de promotion de l'artisanat (CPA) et le projet BEN 86/005" Appui aux petits producteurs urbains par la promotion de groupement auto-gérés".

Le CPA construit sur un financement du fond Européen de développement (FED) a pour objet de favoriser la commercialisation des produits de l'artisanat tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur, de permettre une amélioration de la qualification technique des artisans, d'améliorer les conditions d'approvisionnement et de favoriser l'auto-organisation du secteur pour à terme déboucher sur la création de la chambre des métiers.

L'objectif du projet BEN 86/005, financé en partie par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et exécuté techniquement par le BIT est de contribuer à la création d'un environnement favorable au développement du secteur informel en référence à sa contribution, à son auto financement et à son auto-organisation.

Actuellement, un ensemble de programme est mis sur pied visant notamment d'obtenir :

- une meilleure connaissance du secteur pour le renforcement des capacités d'appui au secteur;
- un minimum de réglementation du secteur;
- un répertoire informatique des métiers;
- le regroupement en association professionnelles;
- des stages de perfectionnement des artisans.

Sur le plan pratique au niveau de la direction de l'artisanat, les regroupements des artisans continuent de s'opérer.

Au niveau du CPA, il y a l'aménagement d'un atelier commun, la mise en fonction de l'outillage.

- la constitution d'un échantillonnage des produits artisanaux
- l'organisation et réalisation des expositions
- l'octroi des crédits aux artisans sur le fond de roulement.

Au niveau du projet, on a la constitution des mutuelles sur Cotonou, Ouidah, Allada, Abomey et Bohicon et l'accord des crédits.

- plusieurs stages de formation ont été effectués et des bases d'appui ont été construites.

Tous ces efforts consentis par l'Etat Béninois pour éliminer les goulots d'étranglement et aider la petite production marchande à jouer son rôle dans le développement du pays sont louables et très encourageants.

Toutefois des efforts restent encore à faire pour toucher le plus grand nombre d'artisans et leur expliquer l'importance des regroupements dans la solution de leurs problèmes. Car d'après les résultats de nos enquêtes, bon nombre d'artisans évoluent encore individuellement et croient que le remède à leurs problèmes se trouvent ailleurs, hors de leur portée. Et cet état de chose freine la marche vers la constitution des chambres de métier qui ont pour première fonction de représenter auprès des pouvoirs public les intérêts des artisans.

Nous préconisons que cet effort soit étendu à tout le secteur informel et non seulement à l'artisanat car tous les demandeurs d'emploi n'ont pas une formation technique. On peut par exemple mettre à la disposition des diplômés sans emploi les moyens financiers leur permettant de faire leur carrière dans les affaires en créant des micro-entreprises.

Mais on devra conjointement aménager l'espace rural pour essayer de fixer les jeunes dans leur milieu, car le secteur informel est alimenté par la base avec l'arrivée des nouveaux migrants.

Cette politique d'appui au secteur informel doit être concertée et intégrée pour éviter les divergences entre les actions des différents ministères; Parce que le même Etat ne peut à la fois vouloir d'un côté promouvoir le secteur informel et de l'autre l'affliger avec des impôts et taxes. Il est donc question de voir le problème au niveau macro-économique. Car beaucoup d'artisans malgré leurs difficultés d'installation arrivent quand même à survivre, mais quelques fois ils sont contraints de cesser temporairement leurs activités en période de perception pour échapper à la fiscalité.

Des mesures d'incitation fiscales devraient donc être prises au niveau du Ministère des Finances, du Plan et de la Restructuration Economique, pour permettre aux petites entreprises, une fois les problèmes de formation de notions de gestion et marketing sont réglés, de participer aux appels d'offres publics pour résoudre leurs problèmes de débouchés, d'une part et d'autre part jouir des privilèges que l'Etat Béninois accorde aux entreprises dans le code des investissements. Mais les petites entreprises sont d'office exclues car les fonds qu'ils déposent pour leurs affaires ne dépassent pas 800.000 Francs dans l'échantillon enquêté. Alors que pour bénéficier de ce code le montant de l'investissement initial est de 5.000.000 de Francs au minimum (Cf. nouveau code des investissements). Et en plus il faut évoluer dans la légalité, ce qui exclut toutes les entreprises informelles.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude nous ne saurions prétendre avoir identifié toutes les fonctions de la rue encore moins d'avoir répertorié toutes les activités de rue à Cotonou. Il ne peut d'ailleurs en être autrement étant donné que notre étude n'a porté que sur les principales rues d'une partie de Cotonou.

Toutefois on constate que la rue en plus de sa fonction de circulation est perçue par les populations comme un lieu d'implantation des activités de nature diverse. S'il n'y a pas que les activités économiques dans la rue, celles-ci sont les plus présentes et sont celles qui "restructurent" le plus l'espace urbain. Toutes les rues ne sont occupées ni de la même façon, ni par les mêmes types d'activités. Cette différenciation d'occupation de la rue s'explique par l'influence de plusieurs facteurs dont la nature des quartiers traversés. Ainsi, si les activités commerciales sont partout prépondérantes, les activités de production et de service sont l'apanage des rues des quartiers populaires péricentraux et périphériques. De même la nature des produits diffère selon que l'on est au centre ville ou à la périphérie.

L'analyse des éléments démographiques et socio-économiques nous a permis de déceler les facteurs intensifiant l'utilisation de la rue. On constate que la population est confrontée à une crise économique qui condamne une grande partie au système de la débrouillardise. Dans ce contexte, l'espace rue plus qu'une zone commerciale ou industrielle fait vivre nombre de citoyens en servant de support à leurs activités. Ces activités font partie pour la plupart du secteur d'économie informelle qui, joue un rôle socio-économique indéniable de par sa capacité d'absorption des demandeurs d'emplois. La prépondérance des activités semi-sédentaires prouve l'expansionnisme et

l'omniprésence des activités du secteur informel qui, est devenu un secteur refuge, une soupape de sécurité, calmant les tensions qu'auraient entraînées les effets de la crise économique. Il est cependant confronté à de nombreuses difficultés qui freinent sa contribution au PIB.

Convaincue de la pérennité de ce secteur dans les pays du tiers monde, il est temps que les autorités l'intègrent non seulement dans la planification économique mais aussi spatiale pour lui assurer des conditions propices à son développement en répondant à ses besoins de centralité. Les populations devraient donc être intégrées dans la conception et la gestion des rues.

La localisation préférentielle des entreprises informelles étant par rapport au flux des véhicules et des piétons, dans un court terme, l'action des aménagistes devrait consister à un effort d'intégration de ces entreprises dans "l'espace-rue" en conciliation avec ses autres fonctions.

Mais cette intégration dans "l'espace-rue" n'est qu'un palliatif au problème d'encombrement et de propreté urbaine que ces activités posent (la voirie urbaine ne disposant pas de moyens nécessaires pour agir efficacement) en attendant la constitution des chambres de métier qui éclaireront les responsables de l'urbanisme sur les besoins de localisation des entreprises artisanales pour leur prise en compte dans les zones à lotir.

ANNEXE 1

PAGES

LISTE DES CARTES

Carte N° 1 : Situation de la ville d'étude....	7
Carte N° 2 : Présentation du domaine d'études..	10
Carte N° 3 : Cotonou: Infrastructures routières en 1991.....	31
Carte N° 4 : Fonction des principales rues de Cotonou, cas des activités sédentaires.....	43
Carte N° 5 : Fonction des principales rues de Cotonou cas des activités semi-sédentaires.....	46

ANNEXE 2LISTE DES FIGURES

<u>Figure N° 1</u> : Evolution démographique comparée des villes de Cotonou, Porto-Novo et Ouidah.....	75
<u>Figure N° 2</u> : Revenus mensuels de 100 pratiquants des activités de rue.....	112

ANNEXE 3

PAGES

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau N° 1</u> : Les infrastructures routières à Cotonou en 1991.....	30
<u>Tableau N° 2</u> : Evolution démographique de Cotonou par rapport à Ouidah et Porto-Novo (1990-1992) .	52
<u>Tableau N° 3</u> : Répartition ethnique des habitants de Cotonou.....	54
<u>Tableau N° 4</u> : Structure des activités réalisées dans les rues d'études.....	61
<u>Tableau N° 5</u> : L'artisanat de production par catégorie et par rue.....	66
<u>Tableau N° 6</u> : Les activités commerciales par catégorie et par rue.....	69
<u>Tableau N° 7</u> : L'artisanat de service par catégorie et par rue.....	71
<u>Tableau N° 8</u> : Typologie des activités par catégorie et par rue.....	74
<u>Tableau N° 9</u> : Pourcentage des activités par catégorie et par type.....	76
<u>Tableau N° 10</u> : Origine géographique de 100 pratiquants des activités de rue à Cotonou.....	80
<u>Tableau N° 11</u> : Valeurs de contrat et durée d'apprentis- sage pour 8 corps de métier.....	85
<u>Tableau N° 12</u> : Situation matrimoniale de 100 pratiquants des activités de rue.....	86
<u>Tableau N° 13</u> : Situation vis-à-vis du logement occupé...	86.
<u>Tableau N° 14</u> : Revenu brut de 100 pratiquants des activités de rue.....	110

ANNEXE 4

PAGES

LISTE DES PHOTOS

<u>PHOTO N° 1</u> : "Voie 40" étoile rouge-Cadjehoun en terre difficile à pratiquer, les stagnations d'eau contribuent à sa détermination, remarquez l'anarchie qui caractérise la circulation.....	24
<u>PHOTO N° 2</u> : Avenue Jean-Paul II, bitumée. Le système de drainage est défaillant.....	24
<u>PHOTO N° 3</u> : Avenue de la Marina, terre-plein central engazonné et mal entretenu.....	27
<u>PHOTO N° 4</u> : Rue Augustin NICOUE, bitumée mais complètement dégradée, les ordures sont jetées dans la rue pour boucher les nids de poules.....	35
<u>PHOTO N° 5</u> : Quartier Gbégamey : les ordures sont un aspect permanent de l'environnement, cela semble ne plus gêner les populations qui vivent en "harmonie" avec les tas d'immondice.....	35
<u>PHOTO N° 6</u> : Atelier de menuiserie: le trottoir fait office de salle d'exposition.....	55
<u>PHOTO N° 7</u> : Les quelques produits de l'artisanat de récupération.....	55
<u>PHOTO N° 8</u> : Restaurant de rue à Ganhi, remarquez la précarité des installations. Les eaux usées sont jetées dans la rue.....	59
<u>PHOTO N° 9</u> : Atelier de mécanique moto, remarquez la crasse qu'accompagne l'exercice de cette activité sur la voie publique.....	95
<u>PHOTO N° 10</u> : Réception dans la rue.....	105

- PHOTO N°11 et 12: La nature des biens proposés ici prouve que
le commerce de rue n'intéresse pas que les
consommateurs pauvres..... 118
- PHOTO N° 13: Unité économique sédentaire, mais les étals
débordent largement sur les trottoirs et même
sur la chaussée..... 119
- PHOTO N° 14: Les piétons sont demblée exclus du trottoir qui
sert d'entrepôt pour les négociants, en bois
d'oeuvre, remarquez les épaves de véhicules et
ceux en stationnement.....119
- PHOTO N° 15: Vendeur d'essence "Kpayo" au bord de
la voie..... 121

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN
Département de géographie et Aménagement du territoire

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SOCIO-URBAINE

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre des recherches que nous menons sur les fonctions socio-économiques de la rue à Cotonou en vue de l'obtention de la Maîtrise. A cet effet, nous vous prions de bien vouloir nous donner des réponses claires et sincères.

D'avance merci

Nom du quartier N° du questionnaire

I° - IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- 1 Nom Prénoms
2 - Sexe 3 - Age 4 - Nationalité
5 - Département d'origine 6 - Groupe ethnique
7 - Situation matrimoniale Marié(e) /..../ Célibataire /..../
Divorcé(e) /..../ Veuf(ve) /..../

II° - NIVEAU SCOLAIRE ET SITUATION PROFESSIONNELLE

- 8 - Avez-vous été à l'école ? Oui /..../ Non /..../ Dernière classe fréquentée
9 - Dernier diplôme obtenu
10 - Type d'activité
11 - Si petit commerce, citez les produits
12 - Cette activité de rue est unique /..../ principale /..../ Secondaire /..../
13 - Si unique, est-ce votre premier travail lucratif?
Si principale, que faites vous parallèlement?
Si secondaire, précisez les autres
14 - A quelle heure débutez-vous vos activités et quel est le temps que vous y mettez par jour?
15 - Pourquoi avez-vous choisi cette activité?
16 - Etes-vous installé à votre compte?.....
17 - Comptez-vous y rester ou c'est pour un temps?.....
18 - Quelle est l'origine des produits que vous proposez ou utilisez?.....

19 - Quels sont ceux qui constituent votre clientèle?

20 - Quelles sont les taxes que vous payez?

21 - Si établissement sédentaire:

- êtes-vous inscrit au registre du commerce Oui /...../ Non /...../

- êtes-vous affilié à l'Office Béninois de la Sécurité Sociale Oui /...../ Non /...../

- En quelle année avez-vous commencé vos activités financières

III° - SITUATION FINANCIERE

22 - Quelle est l'origine des fonds ayant permis le lancement de vos activités?

23 - Combien gagnez-vous : par jour? par semaine
par mois.....

24 - Quelles sont les destinations de vos gains

- Se nourrir : Combien dépensez-vous par jour?

- Se loger : Vous êtes propriétaire de votre maison grâce à cette activité?

Vous êtes locataire? Combien dépensez-vous par mois?.....

Vous êtes hébergé

- Réinvestir dans une autre affaire Laquelle?

- Elargir son unité de production

- Epargner

- Autres, précisez

25 - Combien de personnes avez-vous à charge?

26 - Pourquoi avez-vous choisi ce quartier? :

Loyer moins cher /...../ Rue animée /...../ Affinités culturelles et familiales /...../

Autres /...../ Précisez

27 - Quel mode de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre lieu de service?

28 - Quels sont les problèmes que vous rencontrez et vos besoins pour un bon déroulement de vos activités?.....

IV° - LA RUE : L'USAGE QUE LES COTONNOIS EN FONT

29 - Qu'est-ce que la rue représente pour vous? :

lieu public /...../ lieu de passage /...../ lieu de rencontre /...../

lieu des affaires /...../ lieu de loisir et de détente /...../

Lieu d'étude /...../ Lieu de réception /...../ lieu de manifestations sociales et politiques /...../

lieu des cérémonies officielles /...../ Lieu des cérémonies bruyantes /...../

lieu d'implantation des réseaux divers /...../ lieu rituel /...../

dépotoir d'ordures /...../ lieu où l'on peut avoir à manger /...../
 dortoir pour les sans-abri /...../ receptacle des eaux usées /...../
 Autres /...../ Précisez

V° - ORGANISATION DE LA GESTION DE LA RUE

30 - Compte tenu de l'usage que vous faites de la rue est-ce que vous vous organisez pour assurer sa gestion? Oui /...../ Non /...../

31 - Si oui, quels genres d'actions menez-vous ? :

balayage /...../ évacuation des déchets /...../ Arrosage des tronçons poussiéreux /...../
 creusage de canaux pour évacuer les eaux d'inondation /...../
 Autres /...../ Précisez

VI° - CONTRAINTES LIEES A L'UTILISATION ACTUELLE DE LA RUE

32 - La rue oppose-t-elle des contraintes à l'exercice de vos activités Oui /...../ Non /...../

33 - Si oui, quelles sont ces contraintes? Mauvais état de la rue /...../ Inondation /...../

Etroitesse de la rue /...../ Poussière /...../ Insécurité /...../

Rue peu animée et manque de clientèle /...../ Autres /...../ Précisez

VII° - PERSPECTIVES DE LA RUE SELON LES COTONNOIS

34 - Comment aimeriez-vous voir la rue?

Chaussée revêtue et assainie /...../ Chaussée en terre assainie /...../

Piste cyclable /...../ Trottoir aménagé et large avec aire de stationnement /...../

Autres /...../ Précisez

Nom et Prénoms de l'enquêteur :

BIBLIOGRAPHIE

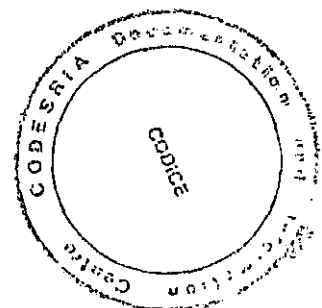
* Ouvrages généraux

- 1- VENNETIER (P), 1991: Les villes d'Afrique tropicale
Paris, Masson, 2e ed, 244p
- 2- GEORGE (P), 1990: Dictionnaire de la géographie
Paris, PUF 4e éd, 510p
- 3- ELLA (J.M), 1983: La ville en Afrique noire
Paris Karthala, 221p.
- 4- ADAM(K.S) & BOKO (M), 1983: Le Bénin. Paris, Edicef, 95p.
- 5- BEAUJEU-GARNIER (J), 1983: Géographie urbaine,
Paris, Armand Colin, 360p.
- 6- CLAVAL (P.), 1982: La logique des villes,
Paris Sitec, 633p.
- 7- DEBLE (I) et HUGON(P), 1982: Vivre et survivre dans les villes africaines
Paris, P.U.F, 310 p.
- 8- CHALINE (C), 1980: La dynamique urbaine
Paris, P.U.F, 206p.
- 9- BASTILLE (Y) et
DEZERT (B.), 1980: L'espace urbain.
Paris, Masson, 981p.
- 10-DERRUAU (M.), 1976: Précis de géographie humaine
Paris, Armand colin, 431p.
- 11-GEORGE (P.) 1974: Précis de géographie urbaine.
Paris, P.U.F. 4e éd, 286p.
- 12-BEAUJEU-GARNIER (J.), 1964: Traité de géographie urbaine.
Paris, Armand Colin, 3e éd. 493
- 13-LAVEDAN (P.), 1959: Géographie des villes,
Paris Gallimard.
- 14-LOMBARD (J), 1953: Cotonou, ville africaine
Etudes dahoméennes, IFAN

Ouvrages spécifiques

- 15- KENGNE (F.), 1991: Les petits métiers de rue et l'emploi: le cas de Yaoundé
Yaoundé éd.SOPECAM, 163p.
- 16-MALDONADO (C.) 1987: Les petits producteurs urbains d'AfriqueFrancophone,
Genève, B.I.T., 258p.
- 17-LACHAUD (J.P.), 1986: Les activités informelles de production et l'emploi au Bénin: analyse et stratégie de développement,
Genève, B.I.Y., 146p.
- 18- HAERINGER (P), 1983: Abidjan au coin de la rue, élément de la vie citadine dans la métropole ivoirienne
ORSTOM Vol XIX N° 4 Paris pp 364-592.
- 19-BACHREL (C) & HENNION (R) 1982: Manuel d'urbanisation pour les pays en développement: les transports urbains,
Vol 4, 344p.
- 20-BACHREL (C) & HENNION (R) 1982: Manuel d'urbanisation pour les pays en développement: Les infrastructures,
Vol5, pp 142 à 202.
- 21-ROULEAU (B.), 1975: Le tracé des rues de Paris: formation typologie et fonction
Paris, CNRS, 130p.

Thèses de mémoires



- 22-FAGNIBO HOWATANNOU (D.)
& GANDAHO (E.R.), 1993: Evolution des transports urbains à Cotonou,
Mémoire de maîtrise,
géographie, FLASH, UNB, 127p.
- 23-BOKOSSA (S) & SOUZA(F) 1991: L'alimentation de rue à Cotonou: le cas de l'ex-District urbain de Cotonou I.
Mémoire de maîtrise géographie
UNB, FLASH, 109p.
- 24-COSSE (M.R.) 1989: Les infrastructures routières à Cotonou: Présentation et problèmes,
Mémoire de maîtrise géographie,
UNB, FLASH, 100p.
- 25-CHETANGNI GBEVEWA(T.F) 1985: Le secteur économique "informel" à Cotonou: Cas de la commune de Gbégamey,
Mémoire de maîtrise géographie
FLASH, UNB, 88p.
- 26-AGOSSOU (J.S.), 1983: Transport et circulation à Porto-Novo.
Diplôme d'urbaniste DEAIU, 116p.
- 27-N'BESSA (B.), 1979: Les fonctions urbaines à Cotonou
Doctorat 3è Cycle, Bordeaux 276p.
- 28-MONDJANNAGNI (A.C.), 1974: Villes et Campagnes au sud de la République Populaire du Bénin.
Doctorat d'Etat, Paris Mouton,

Travaux, publications et articles de revue

- 29-OKOU (C), 1989: L' "urbanisation face aux systèmes naturels : le cas de Cotonou" in Cahiers d'Outre-mer N° 168 pp425 à 437.
- 30-ELEGBE (A), 1988: "L'urbanisation en Afrique: sa définition, son contenu et son rôle dans la politique d'aménagement du territoire". in annales de la FLASH n°3-4 pp 57-77
- 31-N'BESSA (B.), 1984: Enquête complémentaire sur les activités commerciales au Sud Bénin, projet PUB, 81p.
- 32-HUGON (P.), 1982: "Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie)" in Revue Tiers-monde N° 82 pp 405-426.
- 33-HUGON (P.) 1980: "Le secteur non structuré dans les villes du Tiers monde", in les grandes villes africaines, séminaire de Montpellier 18-25 Sept. 1980 pp 85 à 101.
- 34-VIGNY (B.), 1979: "Le piéton dans la ville" in Planification-Habitat-Information N° 94, Paris, ACA, pp 20-34.
- 35-ABRAHAM (M.), 1979: "Perception humaine des rues" in Planification-Habitat-Information N° 94, Paris, ACA pp 5-11.
- 36-VENNETIER (P.), Villes et problèmes urbains d'Afrique noire C.N.R.S., Paris, 16